



NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr. : GENERALE

E/ECA/CM.21/15
20 avril 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Seizième réunion du Comité technique
préparatoire plénier

Addis-Abeba (Ethiopie)
24-28 avril 1995

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Trentième session de la Commission/
vingt et unième réunion de la Conférence
des ministres

Addis-Abeba (Ethiopie)
1er-4 mai 1995

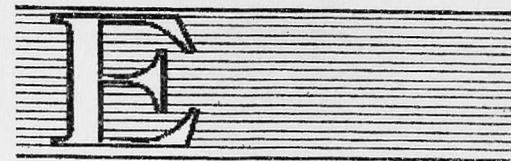
**EVALUATION GLOBALE A MI-PARCOURS DE LA MISE EN OEUVRE DE LA
DECLARATION DE PARIS ET DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNEES 90
EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCES**

**EXAMEN DES PROGRES ACCOMPLIS PAR LES PAYS AFRICAINS LES MOINS AVANCES
DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA DECLARATION DE PARIS ET DU
PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNEES 90 EN FAVEUR DES PAYS
LES MOINS AVANCES (1990-1994)**



NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr. : GENERALE

E/ECA/CM.21/15
20 avril 1995

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Seizième réunion du Comité technique
préparatoire plénier

Addis-Abeba (Ethiopie)
24-28 avril 1995

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Trentième session de la Commission/
vingt et unième réunion de la Conférence
des ministres

Addis-Abeba (Ethiopie)
1er-4 mai 1995

**EVALUATION GLOBALE A MI-PARCOURS DE LA MISE EN OEUVRE DE LA
DECLARATION DE PARIS ET DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNEES 90
EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCES**

**EXAMEN DES PROGRES ACCOMPLIS PAR LES PAYS AFRICAINS LES MOINS AVANCES
DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA DECLARATION DE PARIS ET DU
PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNEES 90 EN FAVEUR DES PAYS
LES MOINS AVANCES (1990-1994)**

VI. MECANISMES DE...

Tableaux en annexe

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s
RESUME	
I. INTRODUCTION	1 - 6
II. ANALYSE DE LA SITUATION	7 - 43
A. Résultats économiques globaux (1990-1994)	7 - 27
B. Mobilisation des ressources intérieures	28 - 34
C. Evaluation des conditions sociales pendant la période 1990-1994	35 - 43
III. EVALUATION DES MESURES D'APPUI EXTERIEUR	44 - 81
A. Engagements et résultats	44 - 48
B. Flux financiers extérieurs	49 - 61
C. Dette extérieure	62 - 68
D. Mesures d'allégement de la dette	69 - 75
E. Accès au marché	76 - 81
IV. UNE PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT POUR LES PAMA	82 - 107
A. Amélioration du cadre de politique générale	83 - 85
B. Mobilisation des ressources intérieures	86 - 88
C. Processus de mondialisation et développement des PAMA	89 - 90
D. Critères d'admission et de sortie pour l'appartenance au groupe des PMA	91 - 95
E. Lutte contre la pauvreté : une attention renouvelée	96 - 103
F. Stratégies de lutte contre la pauvreté	104 - 107
V. COOPERATION INTERNATIONALE ET MESURES D'APPUI	108 - 118
A. Flux de ressources extérieures	108 - 111
B. Mesures d'allégement de la dette	112 - 115
C. Accès aux marchés	116 - 117
D. Coopération et intégration économiques	118
VI. MECANISMES DE SUIVI ET DE CONTROLE	119 - 121

Tableaux en annexe

RESUME

1. Conformément à la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies figurant dans sa résolution 49/98 du 19 décembre 1994¹, la réunion du Groupe intergouvernemental de haut niveau sur les PMA se tiendra à New York, en septembre/octobre 1995, à l'initiative de la CNUCED, pour procéder à une évaluation globale à mi-parcours de la mise en oeuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'action pour les années 90² en faveur des pays les moins avancés. L'examen en question consistera notamment à évaluer la situation économique et sociale prévalant dans les PMA au cours de la première phase du programme (1990-1994); à évaluer l'appui fourni par les partenaires internationaux aux PMA pour soutenir leurs efforts de développement; et à étudier de nouvelles mesures propres à permettre une mise en oeuvre appropriée du Programme d'action au cours de la seconde moitié des années 90.

2. L'Afrique abrite actuellement 33 PMA³, suite à la récente entrée de l'Angola et de l'Erythrée dans le groupe et à la sortie du Botswana. Au total, leur population se chiffrait au milieu de l'année 1994 à 330,6 millions d'habitants, soit 52% de la population totale de l'Afrique en développement. La situation économique et sociale de ces pays a continué à se dégrader au cours de la période allant de 1990 à 1994, avec une diminution moyenne annuelle de leur PIB total de 0,3%, ce qui correspond à une baisse annuelle moyenne du revenu par habitant de 3,1%. Le rapport moyen de l'investissement au PIB a stagné à 16,7% alors que le rapport moyen de l'épargne intérieure au PIB ne s'élevait qu'à 4,7% en 1990 - 1994, avec un déficit financier de 7,3 milliards de dollars E.-U. en 1990. Ce déficit est passé à 8,5 milliards de dollars E.-U. en termes réels en 1994.

3. L'agriculture, qui emploie plus de 50% de la main-d'oeuvre des pays les moins avancés d'Afrique (PAMA) et qui représente en moyenne 37,8% de leur PIB, a reculé de 2,6% par an pendant la période allant de 1990 à 1994. La production de l'industrie de transformation a enregistré en moyenne un taux de croissance annuel de - 2,1%. Les déficits budgétaires de la plupart des PAMA ont continué à s'accroître. Le taux de progression des prix à la consommation enregistré dans ces pays était en moyenne de 31% (compte non tenu du Zaïre) au cours de la période allant de 1990 à 1993 en raison, essentiellement, de la suppression du contrôle des prix, de la monétisation des déficits, des effets de la dévaluation et de la libéralisation des taux d'intérêt.

4. La morosité générale de l'économie des PMA est principalement imputable aux guerres civiles et aux troubles internes qui ont sévi dans plusieurs d'entre eux et qui se sont soldés par la destruction de leur infrastructure physique et sociale, la rupture de leur production, de multiples déplacements de personnes et des flux massifs de réfugiés. La sécheresse qui a frappé l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe en 1992, la faillite des cultures enregistrées dans la Corne de l'Afrique en 1993/1994 et la détérioration des termes de l'échange constituent d'autres variables importantes capables d'expliquer cette situation. Une bonne partie des PAMA

¹ "Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés : Réunions intergouvernementales de haut niveau sur l'examen global à mi-parcours de la mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés". En date du 19 décembre 1994. Rapport : A/49/728/Add.1

² CNUCED, Déclaration de Paris et Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés. Nations Unies, New York, 1992.

³ Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, les Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo, Zaïre et Zambie.

appliquent actuellement des programmes d'ajustement qui ont pour leurs populations des conséquences sociales terribles, notamment parce qu'ils exigent des gouvernements qu'ils désinvestissent et qu'ils procèdent à d'importantes coupes budgétaires. Ces programmes sont également porteurs de chômage et se traduisent par la dégradation des services sociaux de base ainsi que par l'accroissement de la pauvreté. Par ailleurs, la mobilisation des ressources intérieures dans ces pays est devenue virtuellement impossible et les flux de ressources extérieures qui leur sont destinés, qu'il s'agisse de l'aide publique bilatérale, de l'assistance multilatérale ou de l'investissement étranger direct, sont nettement insuffisants et, au mieux, sans rapport avec les montants nécessaires pour financer l'ajustement et les autres programmes de réforme qu'ils mettent en oeuvre.

5. Le développement du secteur social des PAMA laisse encore à désirer. Dans le secteur de l'enseignement par exemple, la proportion des illettrés s'élève à 59% de la population totale alors que le taux de scolarisation des élèves dans le cycle primaire n'est que d'environ 68% et que le chiffre moyen de la durée de la fréquentation scolaire tourne autour de 1,2 an. Les principales causes de la morbidité et de la mortalité demeurent les maladies néonatales, le paludisme, la rougeole, les affections aiguës des voies respiratoires et les infections diarrhéiques qui, pour la plupart, ont déjà été éradiquées dans les autres pays en développement. Les PAMA ne disposent que d'un médecin pour 18 000 habitants, d'un infirmier pour 2300 personnes et d'un lit d'hôpital pour 880 habitants. Les dépenses moyennes consacrées par l'Etat à l'éducation et à la santé, calculées en tant que pourcentage du budget total, ne s'élèvent respectivement qu'à 8,7 et 7,4%.

6. En 1993, le taux de mortalité infantile dans les PAMA était d'environ 121 pour 1000 et l'espérance de vie à la naissance ne s'élevait qu'à 50 ans. L'indice synthétique de fécondité dans ces pays s'établit en moyenne à 6,5 alors que le taux d'accroissement annuel de la population est estimé à 3,1%. Les taux élevés de fécondité et d'accroissement démographique enregistrés dans ces pays contribuent à les rendre encore plus tributaires de l'aide étrangère. La condition de la femme y laisse encore beaucoup à désirer. Les ratios garçons - filles d'alphabétisation et de scolarisation dans le cycle primaire y sont respectivement de 53 et de 73% alors que le taux de participation des femmes à la main-d'oeuvre n'atteint que 63%. Quelque 60% de la population des PMA vit en dessous du seuil de la pauvreté, phénomène dont l'ampleur et la gravité sont exacerbées par l'impact négatif des programmes d'ajustement, notamment l'élimination des subventions et la réduction des effectifs de la fonction publique, qui ont respectivement déclenché une hausse des prix des produits de consommation de base et un chômage généralisé.

7. En dépit des nombreux efforts déployés en vue de l'intégration économique de la région, les progrès enregistrés dans le sens du renforcement du commerce intra-africain ou de la création de co-entreprises de distribution et de production demeurent limités. Or, l'existence de plusieurs alliances commerciales stratégiques dans les autres régions (par exemple l'UE, l'ALENA, etc.) risque de se traduire par l'isolement et la marginalisation des pays africains, en particulier les PAMA. Il apparaît donc urgent pour ces pays de prendre des engagements fermes et d'adopter les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre de manière effective l'ensemble des traités et des protocoles des groupements économiques régionaux et sous-régionaux.

8. Par rapport aux engagements pris et aux objectifs fixés dans le cadre du Programme d'action, notamment le transfert de 0,20% de leur PNB au titre de l'aide publique au développement, les flux financiers extérieurs canalisés par les pays donateurs vers les PMA étaient nettement insuffisants. S'il est vrai que certains donateurs ont augmenté le montant de leur aide publique au développement et ont atteint l'objectif mentionné ci-dessus, d'autres grands bailleurs de fonds tels que les Etats-Unis d'Amérique et le Japon ont vu en revanche leur contribution se stabiliser autour de 0,04% de leur PNB. Dans l'ensemble, les flux totaux de l'aide publique au développement accordée aux PMA ont stagné à une moyenne d'environ 0,09% du PNB des donateurs.

9. Les flux financiers totaux destinés aux PAMA ont diminué à une moyenne annuelle de 2,2% au cours de la période 1990-1993, contre 4,4% en 1987-1989. En termes absolus, les flux totaux s'élevaient en moyenne à 12,5 milliards de dollars E.-U. en 1990-1993, montant nettement inférieur à celui de 1990 qui était de 13 milliards, soit moins d'un tiers de l'objectif fixé. Les raisons souvent invoquées pour expliquer le niveau inadéquat de l'assistance sont les suivantes: réorientation d'une partie de l'aide étrangère vers les économies de transition de l'Europe de l'Est et vers les républiques de l'ancienne Union soviétique; persistance de la récession et réduction des budgets de l'aide dans les pays de l'OCDE; et affectation des fonds de l'aide étrangère aux opérations d'urgence et aux efforts de règlement des conflits.

10. La dette des PAMA s'élevait à 86,7 milliards de dollars en 1992 et avait légèrement augmenté pour atteindre 87,8 milliards de dollars en 1993 alors que le rapport dette moyenne - PIB se stabilisait à environ 110%. La plupart des pays les moins avancés ploient sous le poids d'une dette écrasante dont l'encours demeure très élevé, ce qui explique la prudence dont ils font preuve dans la gestion de la dette et leur refus d'emprunter à des conditions non concessionnelles. Le niveau du service de la dette a baissé, passant de 2,4 milliards de dollars en 1990 à 2,0 milliards de dollars en 1992 et a continué à reculer en 1993, année où il s'est établi à 1,8 milliard de dollars. Le rapport service moyen de la dette - exportations de biens et services tombait quant à lui de 15% en 1990 à 12% en 1992 et en 1993. Ces résultats s'expliquent plus par l'accroissement des arriérés de paiement et l'accumulation de la dette découlant de son rééchelonnement que par de quelconques modifications fondamentales de l'endettement de ces pays.

11. Dans le cadre de la résolution 165 (S-1X) du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED et des engagements préconisés par le Programme d'action, plusieurs pays de l'OCDE ont annulé la dette publique de certains PAMA au cours de la période allant de 1990 à 1994. Les institutions financières multilatérales ont pour leur part pris certaines initiatives qui ont profité à plusieurs PAMA. Il s'agit notamment du Programme spécial d'assistance en faveur de l'Afrique subsaharienne, du Fonds de désendettement et de la Facilité d'ajustement structurel de la Banque mondiale et de son programme "cinquième dimension"⁴ ainsi que de la Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI. Néanmoins, la plupart des PAMA connaissent aujourd'hui des pénuries aiguës de ressources et continuent à ployer sous le fardeau d'une dette écrasante et sous le poids de son encours.

12. A la lumière de ce qui précède, il apparaît que la seule voie à suivre consiste à adopter des orientations et des stratégies politiques "multidirectionnelles" et à les appuyer par un financement intérieur et extérieur adéquat ainsi que par les ressources institutionnelles et humaines nécessaires pour élaborer et mettre en oeuvre les réformes qui s'imposent. Les PAMA devraient s'efforcer de persévérer sur la voie réformiste qu'ils ont empruntée afin de réaliser et de maintenir une croissance économique stable et durable. Ces réformes devraient porter sur plusieurs domaines et avoir des effets "additifs", c'est-à-dire améliorer la capacité de ces pays à réformer, accélérer leur rythme de développement, raccourcir la phase de transition des programmes d'ajustement structurel, etc. Outre l'amélioration de l'organisation et de la gestion économique dans les PAMA, les réformes devraient à terme contribuer à augmenter le volume et le taux de croissance des ressources intérieures de ces pays et à renforcer leur intégration à l'économie mondiale.

13. Les réformes fiscales, la "régularisation" du secteur non structuré et les initiatives visant à renforcer la croissance des filières finances, commerce et industrie de transformation du secteur non structuré doivent se

⁴ Le Programme "cinquième dimension" fournit des ressources supplémentaires de l'IDA aux pays exclusivement IDA qui n'ont pas encore remboursé leur dette à la BIRD et à l'IDA et qui mènent des opérations d'ajustement appuyées par l'IDA. Ce financement supplémentaire prend en compte l'impact de la dette découlant du paiement des intérêts de la dette à la BIRD.

traduire par un accroissement du volume des ressources intérieures des PMA d'Afrique. Ces actions devraient également permettre de mieux utiliser les ressources intérieures disponibles pour assurer l'expansion économique de ces PAMA. L'assiette de l'impôt devrait être élargie aux matières jusqu'ici exemptées par la législation fiscale. Il faudrait également jouer sur l'élasticité naturelle de l'outil fiscal pour mettre en place un mécanisme d'ajustement automatique de l'enveloppe des recettes fiscales aux modifications de l'assiette fiscale. Dans plusieurs PAMA, en particulier dans les zones rurales, une bonne partie du financement des transactions économiques est assurée par le secteur non structuré et le volume des fonds investis dans ce contexte est dans la plupart des cas toujours plus important que les décaissements effectués par les institutions bancaires du secteur structuré. La réforme du système bancaire et la "régularisation" des opérations d'intermédiation financière "informelles" contribueraient à accroître les ressources intérieures; elles permettraient également d'utiliser de manière efficace ces ressources pour financer le développement des PAMA. De même, en améliorant l'environnement du commerce intérieur et en adoptant des mesures d'incitation en faveur de l'industrie "informelle" de transformation, les gouvernements pourraient attirer des flux substantiels de capitaux privés qu'ils affecteraient à la réalisation d'actions propres à renforcer la croissance de leurs pays.

14. La mondialisation de l'économie permet aux PMA d'Afrique de transcender les limites exigües de leurs marchés intérieurs. Il est possible que pour la plupart d'entre eux la voie la plus appropriée pour arriver à l'intégration à l'économie mondiale soit l'intégration régionale et sous-régionale. Leur participation active aux mécanismes actuels d'intégration économique mis en place dans la région pourrait largement leur profiter, grâce notamment à l'expansion de leurs marchés de produits et de facteurs, à la mise à leur disposition de fonds d'aide au développement, à la réalisation d'économies d'échelle, etc.

15. Les donateurs devraient accroître leur assistance financière aux PMA d'Afrique conformément aux engagements pris d'aider ces pays à créer un climat propice au développement du commerce. Les flux financiers extérieurs obtenus dans ce cadre devraient normalement permettre d'obtenir l'impact souhaité sur le développement de ces PAMA à condition toutefois d'être mieux ciblés, mieux coordonnés, plus substantiels et mieux assortis à la stratégie de développement des pays bénéficiaires. De fait, le problème de la dette des PAMA n'est pas une question de liquidité mais plutôt une question de solvabilité. Conformément à la proposition faite par le Gouvernement néerlandais en 1990, les pays créanciers devraient confirmer leur engagement politique à procéder à une annulation pure et simple/remise de la dette publique bilatérale des PMA d'Afrique. Inscrit dans la perspective d'un renforcement du partenariat au développement, un tel geste libérerait les pays concernés de l'encours de leur dette et améliorerait leurs relations avec la communauté des donateurs, ouvrant ainsi pour eux l'accès à de nouveaux flux financiers.

16. L'opinion généralement répandue selon laquelle la croissance économique serait antithétique de la justice sociale ne s'applique pas à la situation des PMA d'Afrique où il faudrait plutôt parler de complémentarité entre ces deux paramètres. Cette complémentarité peut se construire autour d'interventions politiques appropriées inscrites dans les plans et les programmes nationaux de développement ainsi que dans les budgets annuels des pays et mettant résolument l'accent sur la lutte contre la pauvreté. Les gouvernements des PAMA devraient identifier des techniques et des approches propres à atténuer la pauvreté et le dénuement social. Par exemple, ces interventions pourraient prendre la forme d'un engagement obligatoire des gouvernements à fournir en permanence à la couche la plus pauvre de la population la ration minimale de calories nécessaires. Un tel effort fait appel à l'identification précise des bénéficiaires potentiels sans laquelle les programmes ne pourront être ciblés de manière à donner un rendement optimal, dans le cadre de la poursuite des objectifs nationaux de lutte contre la pauvreté. La fourniture de services de soins de santé primaires et de l'éducation de base aux populations devrait constituer une priorité absolue. Les programmes d'éducation de base devraient couvrir certaines techniques agricoles et artisanales pratiques susceptibles d'accroître l'efficacité professionnelle des couches défavorisées de la population, ce qui contribuera à améliorer la productivité agricole et à atténuer de manière notable la misère dans ces pays.

17. Des crédits substantiels prélevés à la fois sur des sources intérieures de financement et sur les fonds de l'aide étrangère devraient être affectés aux programmes de planification familiale dans le cadre d'une politique de population bien conçue et réaliste. L'amélioration de la condition de la femme et la création d'un climat propre à lui permettre de participer sur le même pied d'égalité que l'homme au processus de la construction nationale s'avèrent également nécessaires. Cette démarche contribuera non seulement à accroître la croissance économique des PAMA mais également à créer un environnement socio-économique exempt de tout préjugé contre la femme, ce qui ne peut que maximiser la productivité totale de la main-d'oeuvre active de ces pays.

18. Par le biais du SGP, de la Convention de Lomé et d'autres mesures spéciales, l'OCDE a ouvert ses marchés aux PAMA, encore que plusieurs des produits primaires transformés de ces pays ne soient pas couverts par ces mécanismes et qu'ils soient de ce fait assujettis à des droits tarifaires et non tarifaires élevés. En outre, compte tenu de la faiblesse de leur infrastructure de production, ces pays ne pouvaient tirer grand parti de ces mécanismes. L'Accord issu des Négociations d'Uruguay constitue certes un succès remarquable sur le plan de la libéralisation du commerce international mais il importe, une fois de plus, de souligner qu'il est possible que les PAMA n'en tirent aucun profit, à cause notamment de la faiblesse de leur infrastructure de production, de l'inélasticité de leur offre et de leur manque de compétitivité. Des études entreprises sur l'Accord révèlent que sa mise en oeuvre pourrait réduire à néant les modestes avantages concédés aux PAMA par les régimes préférentiels existants. La période de transition (8 à 10 ans) accordée aux pays en développement pour s'adapter à l'Accord est beaucoup trop courte, en particulier pour les PAMA. Le système et les procédures relatives à sa mise en oeuvre sont également trop compliqués pour ces pays, eu égard aux insuffisances de leurs experts et à la faiblesse de leurs ressources administratives.

19. En dépit des insuffisances et des faiblesses mentionnées ci-dessus, les PAMA devraient continuer à bénéficier des avantages offerts par les mécanismes d'échanges commerciaux préférentiels parce qu'ils sont les membres les plus pauvres du système commercial international. Ces pays devraient en outre être financièrement indemnisés pour toute perte qu'ils seraient appelés à subir du fait de l'érosion prévue de leurs avantages actuels découlant de l'application de l'Accord issu des Négociations d'Uruguay. De fait, un moratoire de 15 à 20 ans devrait leur être concédé pour la mise en oeuvre de l'Accord et ils devraient bénéficier d'une assistance technique et financière substantielle pour développer leur infrastructure de production ainsi que pour diversifier et promouvoir leurs exportations. Un appui technique et administratif approprié devrait également leur être fourni pour leur permettre de triompher de la complexité des procédures et des mécanismes prévus dans l'Accord.

20. Les conditionnalités relatives à la fourniture et au décaissement de l'aide par les donateurs sont à la fois trop nombreuses, trop complexes et trop difficiles à mettre en oeuvre. En outre, les retards et les incertitudes qu'elles occasionnent entravent le processus de planification et de budgétisation dans les PMA d'Afrique. Cette situation donne lieu invariablement à des troubles politiques et sociaux, au bouleversement de l'économie et, à terme, à l'accentuation de la pauvreté. Les efforts actuellement déployés en vue d'une coordination effective de l'aide dans les PMA d'Afrique devraient être intensifiés, en particulier en ce qui concerne la coordination des réunions des Clubs de Paris et de Londres, des groupes consultatifs (GC) et des tables rondes. Eu égard aux conditions particulières qui règnent dans ces pays et à leurs carences administratives, les donateurs devraient faire preuve de souplesse dans l'application des conditionnalités, notamment en ce qui concerne le remboursement de la dette et les critères de performance des programmes d'ajustement et autres types de réformes économiques.

21. Compte tenu de la mondialisation sans cesse croissante de l'économie, les PMA devraient participer effectivement aux accords de coopération économique conclus dans le cadre des divers groupements économiques de la région africaine. En collaboration avec d'autres pays africains, des actions systématiques devraient être entreprises pour mettre en oeuvre les dispositions des traités des groupements économiques sous-régionaux,

notamment ceux portant sur la réduction/le démantèlement des barrières tarifaires et non tarifaires, la libre circulation des personnes et des capitaux et le développement des réseaux de transports et de communications (mise en oeuvre effective des projets et programmes sous-régionaux et régionaux de l'UNTACDA II), la reconnaissance officielle du commerce transfrontalier et la mise en place conjointe d'entreprises industrielles et commerciales multinationales comme le préconisent le Traité d'Abuja et la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (Deuxième IDDA).

19. En dépit des insuffisances et des faiblesses mentionnées ci-dessus, les PMA devraient continuer à bénéficier des avantages offerts par les mécanismes d'échanges commerciaux internationaux parce qu'ils sont les membres les plus pauvres du système commercial international. Ces pays devraient en outre être financièrement indemnisés pour les pertes qu'ils subissent à cause du fait de l'entrée prévue de leurs avantages accrus découlant de l'application de l'Accord issu des Négociations d'Uruguay. De fait, un montant de 1,5 à 20 ans devrait leur être octroyé pour la mise en oeuvre de l'Accord et ils devraient bénéficier d'une assistance technique et financière substantielle pour développer leur infrastructure de production ainsi que pour élargir et promouvoir leurs exportations. Un appui technique et administratif approprié devrait également être fourni pour leur permettre de triompher de la complexité des procédures et des mécanismes prévus dans l'Accord.

20. Les conditions relatives à la fourniture et au déboursement de l'aide par les donateurs sont à la fois trop nombreuses, trop complexes et trop difficiles à mettre en oeuvre. En outre, les retards et les incertitudes qu'elles occasionnent entravent le processus de planification et de budgétisation dans les PMA d'Afrique. Cette situation donne lieu inévitablement à des troubles politiques et sociaux, au bouleversement de l'économie et à l'absence de l'attention de la part des donateurs. Les efforts actuellement déployés en vue d'une coordination effective de l'aide dans les PMA d'Afrique devraient être renforcés, en particulier en ce qui concerne la coordination des réunions des Chefs de Filet de l'Organisation des États africains (OEA) et des tables rondes, au regard des conditions particulières de chaque pays et à l'aide d'organes administratifs, les donateurs devraient faire preuve de souplesse dans l'application des conditions, notamment en ce qui concerne le retournement de la dette et les critères de performance des programmes d'aide et autres types de réformes économiques.

21. Compte tenu de la mondialisation sans cesse croissante de l'économie, les PMA devraient participer effectivement aux accords de coopération économique conclus dans le cadre des divers groupements économiques de la région africaine. La collaboration avec d'autres pays africains, des autres systèmes régionaux devrait être encouragée pour mettre en oeuvre les dispositions des traités des groupements économiques sous-régionaux.

I. INTRODUCTION

1. Conformément à la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies stipulée au paragraphe 4 de sa résolution 49/98 du 19 décembre 1994, la réunion du Groupe intergouvernemental de haut niveau sur les pays les moins avancés (PMA) sera convoquée par la CNUCED en septembre/octobre 1995 pour procéder à l'examen à mi-parcours des progrès réalisés et, s'il y a lieu, pour envisager l'adoption de nouvelles mesures dans le cadre de la mise en oeuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour les années 90.

2. A l'heure actuelle, les pays les moins avancés d'Afrique (PMA d'Afrique) sont au nombre de 33, avec l'entrée dans le groupe de l'Angola et de l'Erythrée et la décision de l'Assemblée générale tendant à faire sortir le Botswana du groupe en 1994. Il y a dans le groupe 13 pays sans littoral et cinq pays insulaires. Au total la population des pays africains les moins avancés (PAMA) était de 330,6 millions d'habitants au milieu de l'année 1994, soit 52% de la population de l'Afrique en développement. La taille de la population dans cette catégorie varie de 200 000 habitants à Sao Tomé et Príncipe à 55 millions en Ethiopie. Sept de ces PAMA ont une population inférieure à 1 million d'habitants alors que neuf ont une population comprise entre 1 et 5 millions, 10 ont entre 5 et 10 millions d'habitants, trois ont entre 10 et 20 millions d'habitants et trois autres ont entre 25 et 40 millions d'habitants. La densité de la population varie de deux habitants au km² en Mauritanie à 290 habitants au km² au Rwanda¹.

3. En dépit des diverses mesures prises au niveau national, la situation économique et sociale des PAMA n'a pas arrêté de se dégrader au cours de la période 1990-1994, par rapport à ce qu'elle était au cours de la seconde moitié des années 80. Cet état de fait s'explique à la fois par l'impact de certains facteurs internes et par le caractère défavorable de la conjoncture économique internationale. Plusieurs des PMA d'Afrique sont encore secoués par des guerres civiles et des troubles internes - Angola, Libéria, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Soudan et Zaïre - qui se traduisent par la destruction des biens individuels et collectifs, des moyens de production et de l'infrastructure sociale et matérielle, de même que par l'accroissement du nombre des réfugiés et des personnes déplacées. En outre, même là où ces troubles internes et ces guerres civiles ont trouvé une solution heureuse, par exemple, l'Ethiopie, l'Erythrée, le Mozambique et l'Ouganda, la reconstruction et le relèvement des zones sinistrées n'ont pas progressé ou n'ont pas été accomplis aussi rapidement qu'on l'aurait souhaité.

4. Sans préjudice des effets des ruptures de production des produits d'exportation causées par les guerres internes, la sécheresse et les autres rigidités qui entravent l'offre intérieure de ces pays, la détérioration des termes de l'échange était essentiellement une conséquence de la chute des prix des produits primaires, de l'inélasticité-revenu de la demande de produits primaires dans les pays développés et de la hausse des prix des importations. La diminution des flux d'aide extérieure destinés aux PAMA était essentiellement imputable aux coupes budgétaires intervenues dans les grands pays donateurs de l'OCDE, à la réorientation de l'aide vers les pays nouveaux bénéficiaires de l'Europe de l'Est et les républiques de l'ancienne Union soviétique, et à l'affectation des fonds de développement pour aux opérations d'urgence et de maintien de la paix ainsi qu'à l'assistance aux réfugiés et aux victimes de la famine, au détriment de l'aide étrangère. Les PMA d'Afrique n'ont pas réussi à attirer l'investissement étranger direct ou les capitaux à court terme alors que la fuite des capitaux et l'exode des compétences continuent à les vider des ressources nécessaires à leur développement.

5. L'accroissement du fardeau et du service de la dette extérieure dans un contexte marqué par l'inconséquence des mesures d'allègement de la dette se traduit par une augmentation exorbitante du volume et de l'encours de la dette. Outre le fait qu'ils se concentrent sur des mesures de stabilisation à court terme au

¹ CEA, Etude des conditions économiques et sociales dans les pays africains les moins avancés, 1992-1993 (E/ECA/LDCs/93/005).

détriment de la croissance et du développement économiques à long terme, les programmes d'ajustement structurel n'ont pas été appuyés par les ressources nécessaires pour assurer avec succès leur mise en oeuvre dans les PMA d'Afrique. C'est ainsi que les PAMA appliquant des mesures d'ajustement ont vu leur situation économique et sociale se dégrader chaque jour davantage, ce qui s'est traduit par un accroissement de la pauvreté.

6. C'est dans ce contexte que la CEA, en tant que point focal régional chargé du suivi de la mise en oeuvre du Programme d'action en Afrique, a élaboré le présent rapport qui passe en revue la situation économique et sociale des PMA d'Afrique au cours de la première phase de la mise en oeuvre du Programme (1990-1994). On trouvera dans ce rapport une évaluation des mesures d'appui international prises par la communauté des donateurs en application de leurs engagements et dans le cadre des objectifs retenus à Paris en septembre 1990. Le rapport invite également les pays concernés à mettre l'accent sur les approches qui privilégient la lutte contre la pauvreté. Il préconise enfin de nouvelles mesures qui s'inscrivent dans la perspective d'un développement accéléré basé sur la création d'un environnement approprié qui permettra à terme d'assurer aux PAMA une croissance et un développement durables.

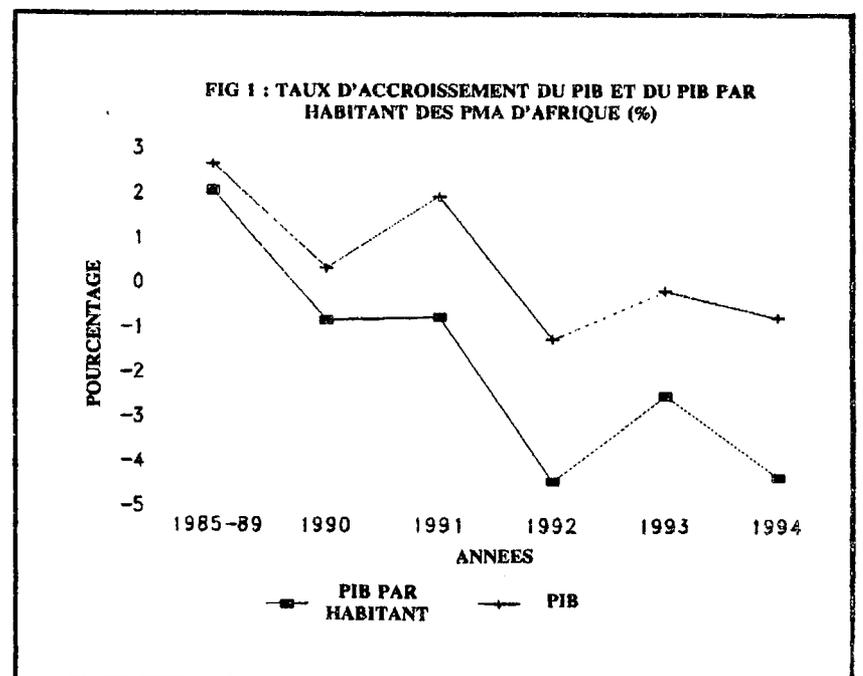
II. ANALYSE DE LA SITUATION

A. Résultats économiques globaux (1990-1994)

7. En 1994, la conjoncture économique a continué à se dégrader dans les PMA d'Afrique. Même dans les rares cas où on a pu observer une certaine amélioration, celle-ci a été faible et la durabilité de la croissance incertaine. Le taux de croissance annuel moyen du PIB des PMA d'Afrique considérés comme un groupe est estimé à - 0,03% pour la période allant de 1990 à 1994, avec d'importantes variations d'un pays à l'autre. Avec un taux d'accroissement annuel moyen de leur population estimé à 3,1%, les PMA d'Afrique ont vu le taux de croissance par habitant de leur PIB chuter de 3,1% (voir figure 1).

8. Certains pays (par exemple, la Somalie, le Rwanda et le Libéria) n'ont pas pu enregistrer de croissance économique au cours de la période allant de 1990 à 1994 à cause des guerres civiles et des troubles politiques qui les ont secoués. Le taux de croissance relativement élevé du PIB du Soudan en 1992 s'explique essentiellement par l'amélioration des conditions climatiques et par l'expansion de la production agricole qui en a résulté. La cessation des hostilités, l'amélioration des conditions climatiques et une injection substantielle de ressources effectuée au titre de l'aide étrangère constituent les principaux facteurs à la base de la croissance de la production que l'Ethiopie a également enregistrée en 1993-1994. La République-Unie de Tanzanie, autre pays à économie relativement forte des PAMA, a elle aussi enregistré une tendance positive de sa croissance en 1993-1994 en conséquence de faits similaires.

9. Les flux de ressources financières extérieures, qui se présentent essentiellement sous forme de subventions et d'autres types de prêts accordés à des conditions favorables, constituent un facteur déterminant dans la croissance économique des PMA d'Afrique. Le volume de l'investissement étranger direct est insignifiant dans ces pays, ce qui montre qu'ils privilégient des stratégies de développement chaque jour plus tributaires de l'aide publique et, à ce titre, fragilisantes. Leurs faiblesses structurelles, en particulier les carences de leurs ressources humaines et institutionnelles et l'inadéquation de l'appui financier qui leur est fourni ont



également eu des effets négatifs sur les performances économiques de ces pays. Les effets conjugués de ces deux types de contraintes rendent aléatoires l'introduction et le maintien de réformes macro-économiques dans ces pays.

10. Dans une récente étude entreprise sur les pays appliquant des programmes d'ajustement en Afrique, la Banque mondiale souligne qu'aucun de ces pays n'avait réussi à assainir complètement sa situation macro-économique mais que le "degré de succès des efforts d'ajustement" variait d'un pays à l'autre et d'un secteur à l'autre. Parmi les pays couverts par l'étude figuraient 21 PAMA. Il ressort notamment des données fournies par l'étude que le Burkina Faso, la Gambie et la Tanzanie ont amélioré de manière notable leur situation macro-économique, ce qui a eu pour effet de stimuler quelque peu leur croissance économique. Toutefois, les programmes de réforme de la Mauritanie, de la Guinée et du Soudan qui étaient appuyés par le FMI et la Banque mondiale ont été interrompus pour diverses raisons liées aux conditionnalités et en conséquence, aucun signe de croissance n'a pu être décelé dans ces pays². Néanmoins, on peut à bon droit se poser la question de savoir si le succès relatif des performances macro-économiques des pays appliquant des programmes d'ajustement peut être exclusivement attribué au fait qu'ils se soumettent plus volontiers aux réformes que la majorité des autres pays.

1. Sécurité alimentaire et agriculture

11. La Déclaration de Paris et le Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés font de l'amélioration de la sécurité alimentaire et du développement de l'agriculture l'un des objectifs essentiels de la stratégie de développement des PMA. Toutefois, à mi-parcours du Programme, la plupart des PAMA étaient incapables d'assurer un approvisionnement adéquat et stable de produits vivriers à leurs populations sans cesse croissantes. Le sous-développement de l'infrastructure des transports et des communications et sa dégradation par la guerre, le manque de moyens de stockage et l'indisponibilité des ressources nécessaires pour gérer les opérations de secours, empêchent les populations démunies, se trouvant souvent dans les zones les plus inaccessibles de ces pays, d'accéder à une alimentation suffisante.

12. La ration calorique journalière par habitant constitue un indicateur classique de la qualité de l'alimentation dont le calcul prend en compte tous les produits consommés par la population. Au cours de la période 1980-1990, cet indicateur n'a connu dans les PAMA qu'un taux de croissance positif de 0,08% par an, contre un taux de croissance moyen de 0,64% par an pour l'ensemble des pays en développement³. Dix-sept PAMA ont enregistré une croissance négative, y compris une baisse de plus de 1% par an pour Madagascar, le Lesotho, le Malawi, le Rwanda et la République centrafricaine. On estime qu'au cours de la période 1990-1994, les niveaux de la ration calorique journalière ont continué à baisser pour la plupart des PAMA.

13. La tendance à l'aggravation de l'insécurité alimentaire dans les PAMA s'observe également à travers le fossé grandissant qui existe entre la production alimentaire et les normes minimales de consommation alimentaire supposées⁴. Au cours de la période 1970-1990, le déficit de la production alimentaire de base par

² Banque mondiale (1994), Adjustment in Africa : Reforms, Results and the Road Ahead -, Oxford University Press.

³ CNUCED, rapport de 1992 sur les pays les moins avancés. Nations Unies, New York, 1993.

⁴ La FAO définit la norme de consommation pour les pays en développement présentant une tendance positive de leur ration calorique journalière par habitant comme correspondant aux valeurs de la tendance. Pour les pays accusant une tendance négative de leur ration calorique journalière par habitant, les valeurs moyennes pour la période considérée sont interprétées comme étant la norme minimale de consommation.

rapport à la tendance moyenne était supérieur à 20% au Cap-Vert, en Mauritanie, au Botswana et au Soudan. Au cours de la même période, la Gambie, le Mali, le Niger, le Lesotho et la Zambie accusaient des déficits de 10 à 20%. Dans les autres PAMA, les niveaux de production ne permettaient pas d'assurer à la population la ration énergétique minimale et le déficit était inférieur à 10%. Les PAMA sont des importateurs nets de produits alimentaires et sont fortement tributaires de l'aide alimentaire. Dans certains d'entre eux qui sont ravagés par la guerre, sinistrés par la sécheresse ou abritant une importante population de réfugiés, par exemple le Mozambique et le Malawi, le niveau de l'aide alimentaire en céréales dépassait de 100% celui des importations céréalières (voir le tableau 1 en annexe). L'objectif de l'autosuffisance alimentaire, quoique à la portée des PAMA à cause du potentiel d'expansion de leur secteur agricole, n'a pas été atteint dans la plupart de ces pays.

14. L'aggravation de l'insécurité alimentaire dans les PAMA et l'inadéquation de leurs performances macro-économiques sont généralement la conséquence des difficultés que connaît le secteur agricole de ces pays. La plupart des PMA, y compris la quasi-totalité des pays les plus nantis du groupe, comptent sur l'agriculture pour assurer la croissance de leur PIB, accroître leurs recettes d'exportation et donner du travail à leur population (voir tableau 1). La part de l'agriculture dans le PIB est passée de 35,5% en 1990 à 39,5% en 1994. Les réformes macro-économiques dynamiques introduites dans plusieurs PAMA au cours de la période 1990-1994 n'ont pas influé de manière substantielle sur la part relative de l'agriculture dans le PIB. En moyenne, la part de l'agriculture dans le PIB est de 37,8% et le secteur agricole absorbe 50% de la main-d'oeuvre des PMA d'Afrique.

15. Un coup d'oeil rapide aux données relatives à la tendance de la production agricole montre que la performance du secteur agricole en 1994 est restée médiocre. L'indice de production de la FAO (1990 = 100) révèle que le taux de croissance annuel moyen de la production agricole était de 6,9% en 1991, - 0,4% en 1992, 0,7% en 1993 et - 0,3% en 1994. En 1988/89, la production agricole a chuté de plus de 20% au Soudan alors qu'au Libéria, elle reculait de 32% en 1989/90 et de 8% en 1990/91. En Somalie, la production agricole a diminué de 33% en 1990/91 et de 8% en 1991/92. Ces contre-performances sont imputables à de graves troubles politiques et à des années marquées par des sécheresses catastrophiques dans ces pays. Des rapports récemment publiés montrent également que 1994/95 pourrait devenir une autre année de crise pour l'agriculture de plusieurs PMA d'Afrique.

Tableau 1 : Emploi et part de l'agriculture dans le PIB des PAMA

Part en pourcentages	Main-d'oeuvre agricole		PIB agricole	
	1980	1991	1980	1991
00-19	-----	-----	4 PAMA	5 PAMA
20-49	-----	2 PAMA	21 PAMA	22 PAMA
50-69	4 PAMA	11 PAMA	6 PAMA	6 PAMA
> 70	28 PAMA	19 PAMA	1 PAMA	1 PAMA

Source : CEA (adapté à partir des fichiers de données de la CNUCED).

16. Pour certains PAMA, par exemple la Mauritanie, le Niger, le Mali, Djibouti et le Cap-Vert, les possibilités de développement de l'agriculture sont limitées à cause d'un sérieux déficit de terres arables et de l'insuffisance des pluies. Les PAMA qui disposent de ressources suffisantes en terres arables sont fortement tributaires de l'agriculture pluviale dont la productivité varie en fonction du climat. Certains pays tels que le Burkina Faso et le Tchad ne disposent virtuellement d'aucun cours d'eau permanent, ce qui y limite la possibilité de développer l'agriculture irriguée. Même ceux dotés d'un important potentiel de développement de

l'agriculture irriguée sont des importateurs nets de céréales et sont fortement tributaires de l'aide alimentaire. Il s'agit notamment de l'Ethiopie, du Soudan, du Zaïre, de la Gambie et du Mozambique. La déforestation à grande échelle et la destruction de la couverture végétale du sol qui s'observent dans pratiquement chacun des PAMA avec comme conséquence la perte de l'humidité et de la fertilité du sol sont devenues les principaux facteurs de la chute de la productivité agricole dans ces pays.

2. Industrie de transformation

17. La part moyenne de la valeur ajoutée de l'industrie de transformation dans le PIB des PAMA pour la période 1990 - 1994 est d'environ 9,8% avec des variations relativement importantes d'un pays à l'autre. Lorsqu'on fait abstraction de la valeur ajoutée de l'industrie zambienne de transformation, la part moyenne de l'industrie de transformation dans le PIB des 31 pays restants tombe à 8,6% avec une variation relativement faible. Au cours de la période 1990-1994, la part de la valeur ajoutée de l'industrie de transformation dans le PIB des PAMA a diminué de 2,2%.

18. Comme l'indique le tableau 2, la production de l'industrie de transformation dans les PAMA a baissé à un taux annuel moyen de 2,2% durant la période 1990-1994. Toutefois, les tendances relatives aux taux de croissance variaient d'un pays à l'autre. L'Ouganda, la Gambie, le Burkina Faso ont enregistré des taux de croissance positifs et relativement élevés de la valeur ajoutée de leur industrie de transformation au cours de cette période alors que la République centrafricaine, le Mozambique, le Togo et la Sierra Leone accusaient des fluctuations et des baisses majeures de leur production. L'industrie de transformation des PAMA regroupe des entreprises de tailles différentes. Les micro-entreprises et les petites entreprises industrielles opèrent essentiellement dans le secteur non structuré où elles produisent des aliments, des tissus, du bois et des produits en cuivre alors que les grandes entreprises, qui appartiennent souvent à l'Etat, sont fortement tributaires d'intrants importés, connaissent de fréquentes ruptures de production, fonctionnent en dessous de leurs capacités et sont généralement jugées inefficaces et non rentables. Les réformes économiques ont eu tendance à accroître le coût de production de ces entreprises en augmentant notamment le prix des intrants qu'elles utilisent et en réduisant leur compétitivité par rapport aux firmes étrangères qui exportent à des prix plus abordables et par rapport aux moyennes entreprises du secteur structuré local. Ces entreprises sont souvent obligées de fermer leurs portes à cause de la persistance des pertes économiques et financières qu'elles ont à subir. La chute récente des taux de croissance de la valeur ajoutée de l'industrie de transformation enregistrée dans plusieurs PAMA est, dans une certaine mesure, imputable à de tels facteurs.

Tableau 2. Tendances de l'industrie de transformation

Performances en matière de réformes/pays	Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'industrie de transformation (aux prix de 1990) - pourcentages					Taux de croissance annuel moyen (pourcentages)
	1990	1991	1992	1993	1994	1990-1994
A. Améliorations substantielles des politiques macro-économiques						
Tanzanie	-2,5	3,8	1,8	3,6	4,3	3,4
Gambie	-0,5	-5,6	5,9	0,0	16,7	3,9
Burkina Faso	5,0	6,2	-1,7	1,3	18,8	5,8
B. Améliorations légères						
Madagascar	-7,2	-1,8	-3,0	6,2	8,8	2,4
Malawi	-0,2	3,0	2,9	-10,2	4,1	-0,2
Burundi	9,7	9,1	4,6	5,3	1,7	5,1
Mali	2,3	-0,6	2,3	5,0	5,3	3,0
Mauritanie	-5,9	3,1	11,1	6,4	-9,4	2,5
Niger	-4,4	2,6	-6,5	1,4	0,0	0,7
Ouganda	7,5	14,1	19,1	0,5	14,4	11,8
C. Dégradation						
Bénin	4,3	0,6	3,1	3,0	2,9	2,4
République centrafricaine	7,5	-4,8	-9,6	-5,0	9,8	2,6
Togo	-7,0	-2,9	4,4	2,3	24,4	-8,7
Zambie	7,8	-10,7	5,6	-10,9	-2,0	4,7
Zaire	11,3	-20,0	-20,2	-20,0	-1,4	-15,8
32 PAMA	0	-5,7	0,2	-2,5	-0,4	-2,2

Source : CEA

19. La privatisation constitue la deuxième mesure de réforme appliquée dans les PMA dans l'espoir de relancer la croissance de leur industrie de transformation. Toutefois, son succès est limité et les problèmes qu'elle occasionne multiples. Tout d'abord, les liquidations et les fermetures d'établissements publics sont plus nombreuses que les ventes. Deuxièmement, la valeur des privatisations (ou des ventes) envisagées d'entreprises appartenant à l'Etat est plusieurs fois supérieure aux montants que l'Etat en tire effectivement. Troisièmement, l'indisponibilité des capitaines d'industries nécessaires pour assurer au niveau national la gestion des structures privatisées et l'inadéquation des sources de crédit limitent les possibilités d'achat des biens de l'Etat alors que les repreneurs étrangers ne s'intéressent qu'aux entreprises publiques génératrices de bénéfices. De fait, on peut dire qu'au cours de leurs premières années d'existence, les PAS se sont traduits pour les PAMA qui les ont embrassés par des fermetures d'usines, par des réductions budgétaires et par la rationalisation et la réorganisation des activités économiques sur la base des préceptes de l'économie de marché.

3. Commerce extérieur et balance des paiements

20. La part des PMA, y compris les PMA d'Afrique, dans le commerce mondial est très limitée et ne cesse de diminuer. En 1992, les exportations et les importations de l'ensemble des PMA ne s'élevaient respectivement qu'à 0,3% et à 0,6% des exportations et des importations mondiales, soit une baisse de 50% de leur part dans les exportations mondiales et de 40% de leur part dans les importations mondiales par rapport à leurs niveaux respectifs en 1980. Vers la fin de 1994, le niveau des parts relatives des PMA d'Afrique dans le commerce mondial n'avait pas progressé par rapport à celui de 1992. Cette contre-performance commerciale se reflète également dans la position défavorable de la balance des paiements de ces pays (voir tableau 3). La balance du compte courant affiche une tendance à la détérioration qui, selon les projections, devrait se poursuivre en 1995. Pour que leurs économies retrouvent leur compétitivité, il faut absolument que les PAMA obtiennent les financements extérieurs dont ils ont besoin pour acheter les produits importés qui leur sont nécessaires et pour assurer le soutien de leurs exportations. Ces financements tendent toutefois à dégrader la position de la balance des paiements en un laps de temps relativement court, comme on a pu le constater avec les prêts consentis par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pour appuyer les programmes d'ajustement macro-économique et sectoriel. Même pour les PAMA qui ont réussi à réduire les taux de croissance de leurs importations et à accroître les taux de croissance de leurs exportations, ce sont les prêts consentis au titre de l'ajustement qui expliquent dans une certaine mesure l'amélioration des performances de la balance des paiements.

Tableau 3. PAMA : Balance des paiements (1990-1995)
(en millions de dollars des Etats-Unis)

	Années					
	1990	1991	1992	1993	1994E	1995P
Balance commerciale	-10508	-10285	-13172	-12762	-14486	-15333
Exportations	11129	11577	10856	10081	10186	10178
Importations	21637	21842	24028	22843	24672	25511
Balance des services	-66	-1231	1253	1774	3340	4190
Crédit	4388	3141	3526	4200	4637	4648
Débit	4454	4372	2273	2426	1297	458
Balance des biens et services	-10574	11516	-11919	-10988	-11146	-11143
Crédit	15517	14698	14382	14281	14823	14826
Débit	26091	26214	26301	25269	25969	25969
Transferts nets	6194	6742	7006	6136	6506	6541
Balance courante	-4380	-4774	-4913	-4852	-4640	-4602

Source : CEA

Note : E = estimations,
P = projections

21. Comme le montre le tableau 4, les importations augmentent plus vite que les exportations dans plusieurs PAMA. Au cours de la période 1985-1994, le taux de croissance annuel moyen des importations a été supérieur

à celui des exportations. Au cours de la période 1990-1994, le taux de croissance moyen des importations était de 3,3% par an, alors que les exportations baissaient à un taux approximatif de 2,2% par an. Cette tendance est d'autant plus alarmante que les bases de calcul utilisées contribuent à surévaluer les importations par rapport aux exportations. Des déficits croissants du commerce des marchandises de ce type s'observent en Tanzanie, au Rwanda, au Burundi, en Somalie et au Burkina Faso. Parmi les pays qui ont relativement réussi à réduire l'écart entre les taux de croissance de leurs exportations et de leurs importations au cours de la même période figurent l'Éthiopie, le Bénin, le Cap-Vert, le Mali, la Mauritanie et le Togo.

22. Les contre-performances commerciales des PMA d'Afrique s'expliquent par plusieurs facteurs fondamentaux. Au cours de la période 1990-1994, le pouvoir d'achat des exportations a été irrégulier: 100 en 1990; 112,4 en 1991; 105,3 en 1992; 102,7 en 1993 et 100,8 en 1994. D'autre part, les indices des valeurs unitaires des importations se sont présentés comme suit : 99,0 en 1989, 100 en 1990, 82,4 en 1991, 92,6 en 1992, 88,2 en 1993 et 90,8 en 1994. C'est ce qui explique les mouvements irréguliers des termes de l'échange au cours de la période. Ensuite, les problèmes liés à l'offre intérieure ou l'inadéquation de la production ont contribué à limiter les exportations. Il s'agit là d'un problème structurel difficile à éliminer, même dans le long terme, sauf à prendre des mesures efficaces pour développer la production. Par ailleurs, bon nombre de PAMA sont incapables de profiter réellement des traitements préférentiels (CFF - Fonds de financement compensatoire et de financement pour imprévus du FMI, STABEX de la CEE, SGP, etc) qui leur sont accordés, eu égard à la faiblesse de leur infrastructure de production et des autres rigidités de leur offre intérieure.

Tableau 4. PAMA : Taux de croissance annuels moyens des exportations et des importations - (pourcentages)

Années	Taux de croissance annuels moyens des exportations en prix constants de 1990 (pourcentages)	Taux de croissance annuels moyens des importations en prix constants de 1990 (pourcentages)
1985-1989	2,1	5,0
1990	-3,8	-2,8
1991	3,8	0,9
1992	-6,1	10,0
1993	-7,1	-4,9
1994	1,0	8,0
1990-1994	-2,2	3,3

Source : UNECA

4. Réformes fiscales

23. La mise en oeuvre des mesures de réformes fiscales prises dans les PAMA obéit au souci d'atteindre les objectifs des programmes d'ajustement structurel appliqués dans ces pays. Ces mesures visent quatre objectifs primordiaux qui doivent contribuer à assurer la croissance et la stabilité économiques des PAMA. Il s'agit de l'équilibre du budget, de la restructuration des dépenses publiques, de la consolidation de la croissance des recettes publiques et du rétablissement de la compétitivité de l'économie des PAMA. La plupart des PAMA connaissent des déficits budgétaires sans cesse croissants depuis bien plus de 10 ans (voir tableau 2 en annexe). Les dépenses de l'Etat ont augmenté à cause de la croissance exponentielle des budgets de la défense et des dépenses obligatoires non budgétisées financées par un recours de plus en plus fréquent aux prêts consentis par les banques locales. Plusieurs des PAMA appliquant des mesures d'ajustement structurel se sont vus dans

l'incapacité d'accroître leurs recettes publiques intérieures. De fait, la chute des revenus et les difficultés rencontrées par les administrations fiscales se sont traduites par une nette diminution des recettes intérieures de l'Etat dans des pays tels que l'Ethiopie, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi.

24. La Banque mondiale (1994)⁵ a classé comme suit un certain nombre de pays sur la base de leurs résultats budgétaires en 1990/91 : i) pays excédentaires ou à faible déficit - Gambie, Mauritanie, Tanzanie et Sénégal, ii) pays à déficit modéré - Malawi, Burundi, Togo et Burkina Faso, iii) pays à déficit important - Ouganda, Madagascar, Mali, Bénin, République centrafricaine et Rwanda et iv) pays à déficit très important - Niger, Sierra Leone, Zambie et Mozambique. Les indicateurs fiscaux figurant dans le tableau 2 en annexe montrent que tous les groupes de pays couverts dans l'étude ont connu une réduction générale des niveaux de leur déficit en 1990/91 par rapport à ceux plus élevés de la période 1981/1986. Cette baisse est plus importante pour les pays à déficit relativement faible que pour le groupe des pays à déficit très important. Pour l'ensemble des PMA d'Afrique considérés comme un seul groupe, les subventions ont contribué à réduire le niveau des déficits dans une proportion moyenne d'environ 50% en 1990/91. L'efficacité des subventions dans la réduction des déficits est plus grande pour les pays à déficit très important (où les subventions ont financé à peu près 100% des déficits) que pour les pays à très grand déficit. Il faudra du temps pour conforter les PAMA dans leur engagement à réformer leur système budgétaire, c'est-à-dire pour arriver à une situation où le budget sera excédentaire de manière durable. Pour l'heure, force est de constater que le processus de réforme a fragilisé ces pays déjà vulnérables et les a rendus encore plus tributaires des subventions et des prêts étrangers pour assurer l'équilibre de leur budget et la gestion de leur économie.

5. Evolution des prix et de la situation monétaire

25. Dans tous les PMA d'Afrique faisant l'objet d'un ajustement, les gouvernements ont pris des mesures de déréglementation des prix et des marchés. En 1992, sur les 18 PMA qui pratiquaient des contrôles de prix généralisés avant les réformes, six avaient mis fin à ces contrôles et 10 exerçaient des contrôles limités des prix⁶. En outre, la participation des pouvoirs publics à la commercialisation des principales cultures vivrières et exportations agricoles par le biais d'offices et de sociétés de commercialisation a été également réduite dans la plupart des PMA d'Afrique. Les réactions initiales des forces du marché à l'augmentation des prix intérieurs et à la libéralisation des marchés sont diverses dans la plupart des cas. Si les importations ont augmenté, la production intérieure est quant à elle demeurée faible. Un autre facteur restrictif qui n'a pas permis à la déréglementation des prix et des marchés de stimuler effectivement la croissance économique a été l'atonie de la demande dans les PMA d'Afrique. Dans certains cas (en Somalie, en Ethiopie et au Rwanda, par exemple), près de 50% de la population vit de l'aide alimentaire. Même dans les autres PMA du continent, la réforme du secteur public (qui englobe la réduction des dépenses publiques, la compression des effectifs, la réorganisation des institutions publiques, etc.), la stagnation et la baisse des salaires réels ainsi que l'augmentation du chômage ont accru la pauvreté. Cette évolution a rendu nécessaire la réintroduction de la réglementation des prix des produits de première nécessité dans le cadre des mesures de protection des personnes démunies.

⁵ World Bank (1994) *Adjustments in Africa : Reforms, Results and the Road Ahead*. Oxford University Press.

⁶ Les 18 PMA africains examinés dans l'échantillon sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, la République centrafricaine, la Guinée, la Guinée-Bissau, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, l'Ouganda, le Rwanda, la Sierra Leone, la Tanzanie, le Togo et la Zambie. Voir Banque mondiale (1994), *op.cit.*, p.91.

26. Les prix à la consommation suivent une tendance à la hausse sans précédent depuis 1986 dans la plupart des PMA d'Afrique, avec un taux de croissance moyen de 31% par an (à l'exception du Zaïre) au cours de la période 1990-1993. Cette situation s'explique notamment par le niveau relativement faible ou modéré de seigneurage (les recettes publiques provenant de l'impression de billets de banque exprimées en pourcentage du PIB) dans les PMA d'Afrique. En calculant le taux d'inflation sous forme de variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation, la Banque mondiale fait valoir que les pays où le niveau de seigneurage est relativement élevé (Tanzanie, Sierra Leone, Zambie, Bénin et Gambie) ont enregistré des taux d'inflation relativement plus élevés que les pays ayant un niveau de seigneurage modéré (Madagascar, Togo, Mauritanie, Malawi et Rwanda) ou faible (Burkina Faso, Mali, République centrafricaine et Niger)⁷.

27. Le faible niveau de monétisation de l'économie limite les résultats que peut avoir une politique monétaire judicieuse dans les PMA d'Afrique. On avait espéré que la dévaluation entraînerait une réduction des déficits commerciaux en augmentant les exportations et en réduisant les importations. Toutefois, dans de nombreux PMA d'Afrique, les prix intérieurs ont progressé à la suite de la dévaluation (souvent de plus de la moitié du taux de dévaluation), ce qui a limité la croissance des exportations. Fait plus important encore, l'offre ne réagit pas à la dévaluation. Les niveaux élevés des coûts de production, l'exploitation de la capacité de production et la faible élasticité - revenu de la demande de produits des PMA à l'extérieur ont considérablement réduit l'efficacité de la politique des taux de change. Il se pose également le problème de l'asymétrie des moyens d'intervention car un ajustement du taux de change peut créer l'environnement propice au commerce à court terme alors que pour réagir, l'offre (la production) exige des mesures qui ne sont efficaces qu'à long terme. Cependant, certains PMA d'Afrique ont pu combler l'écart entre le taux de change officiel et celui du marché noir en augmentant l'offre de devises par le biais de circuits officiels (prêts et subventions) et d'un ajustement du taux de change. Par ailleurs, dans les PMA d'Afrique, les taux d'intérêt sont fixés dans le cadre de l'ajustement économique mais leur efficacité est entravée par le sous-développement des marchés des capitaux.

B. Mobilisation des ressources intérieures

28. La part de l'investissement global dans le PIB des PMA d'Afrique était en moyenne de 16,7% au cours de la période 1990-1994. La stagnation du taux d'investissement atteste le marasme économique général et la détérioration de la situation. Le taux de croissance annuel moyen de l'investissement dans les PMA d'Afrique au cours de la période 1985-1989 était d'environ 3% mais il est tombé à -0,1% par an au cours de la période 1990-1994⁸. Toutefois, on constate de grandes variations d'un pays à l'autre. Par exemple, en 1993, la part de l'investissement dans le PIB était supérieure à 40% au Cap-Vert, en Gambie, au Lesotho et à Sao Tomé-et-Principe alors qu'elle était inférieure à 10% en Ethiopie, au Niger, en République centrafricaine, au Soudan et au Zaïre. De même, il a baissé dans la même année de plus de 20% au Malawi et au Togo tandis qu'il enregistrait des taux de croissance positifs et élevés au Botswana, en Mauritanie et en Zambie. La faiblesse et la fluctuation de la base à partir de laquelle sont mesurées les variations des taux d'investissement expliquent l'instabilité des taux de croissance estimatifs.

29. La part de l'épargne intérieure brute dans le PIB des PMA d'Afrique a été anormalement faible au cours de la période 1985-1989, avec un taux de 4,7% (contre 22% pour l'ensemble des pays en développement), et le taux d'épargne moyen est resté à ce niveau au cours de la période 1990-1994. Ces mauvais résultats se traduisent également par le faible taux réel d'épargne par habitant qui était estimé à seulement 16 dollars en 1990 et qui est tombé à 10 dollars en 1994. Le déficit d'épargne s'est aggravé, passant de 7,3 milliards en 1990 à

⁷ Banque mondiale, 1994, *op. cit.*

⁸ En fait, en faisant abstraction du taux de croissance élevé de 6% prévu pour 1994, le taux de croissance annuel moyen de l'investissement pour la période 1990-1993 est de -2,4%.

8,4 milliards en 1994, soit 10,3% et 11,9% du PIB respectivement. Il existe un grand écart entre "l'épargne intérieure brute" et "l'épargne nationale brute". La dernière, qui inclut l'épargne extérieure (c'est-à-dire l'investissement étranger direct, les subventions officielles et les prêts), est beaucoup plus importante que la première. Entre 1985 et 1989, l'épargne extérieure a constitué à elle seule 9,5% du PIB des PMA d'Afrique contre 4,3% pour l'épargne intérieure brute. Le faible niveau d'épargne et d'investissement explique les mauvais résultats macro-économiques enregistrés dans ces pays et atteste la nécessité de redoubler d'effort pour mobiliser les ressources intérieures.

1. Mobilisation des ressources privées intérieures

30. Les faibles niveaux des revenus et la forte propension marginale à consommer continuent de réduire l'épargne privée dans les PMA d'Afrique. Les niveaux du revenu moyen sont inférieurs à la fourchette du revenu imposable (c'est-à-dire en-deçà des niveaux de revenus exonérés d'impôt) et la propension marginale à épargner avoisine zéro (en 1993, elle a pu être négative dans des pays comme la Somalie, le Rwanda et le Burundi). La majorité de la population vit de l'agriculture de subsistance et les niveaux de production ont été, ces dernières années, inférieurs aux besoins de consommation dans de nombreux cas. Certaines politiques appliquées par les gouvernements n'ont pas favorisé la formation de capital privé dans certains PMA d'Afrique. La nationalisation de la propriété privée, les impôts indirects et les taux élevés des impôts directs dans le secteur agricole, les mesures (administratives) visant à activement décourager les initiatives privées, l'exode des compétences et la fuite des capitaux figurent parmi les facteurs à l'origine de la faiblesse des taux d'épargne et d'investissement (qui sont parfois négatifs) et de l'impossibilité de faire des progrès en matière de mobilisation des ressources intérieures dans les PMA d'Afrique.

31. Les mesures de réforme visant à intensifier la mobilisation des ressources intérieures privées, notamment la déréglementation des marchés et des prix, ont inéluctablement fait monter les prix et donc le taux de rendement de l'investissement privé. Dans de nombreux cas, la libéralisation des marchés est allée de pair avec des réformes administratives visant à éliminer la discrimination à l'égard de l'industrie privée. Les restrictions qui frappaient précédemment l'investissement privé sont maintenant levées dans des pays comme l'Ouganda, la Tanzanie, l'Ethiopie et le Malawi en vue d'accroître la participation du secteur privé au développement. Cependant, ces mesures sont prises à une période marquée par la pauvreté généralisée et la baisse des revenus, et appliquées dans le cadre des PAS qui, en eux-mêmes, ont de graves retombées sociales. Le chômage augmente, en partie du fait de la réorganisation des institutions et de la compression des effectifs du secteur public qui n'a pas été compensée par une croissance de l'activité dans le secteur privé. L'instabilité de la politique de transition a anormalement augmenté les risques dans le secteur privé et le rythme de la fuite des capitaux hors des PMA d'Afrique s'accélère. Les fonds de contrepartie (vente de devises) et les transferts de fonds réservés provenant de l'extérieur atténuent la pénurie de devises que nombre d'industriels privés connaissent dans les PMA d'Afrique. Toutefois, ces pays ne profitent pas de la latitude qu'offre cette aide temporaire pour prendre des mesures en vue de mobiliser les ressources intérieures ou pour mettre en place une capacité locale génératrice de ressources. On constate un flux inverse de capitaux dans de nombreux PMA d'Afrique qui sont de plus en plus tributaires de l'aide.

2. Mobilisation des ressources dans le secteur public

32. Les PMA d'Afrique ont un secteur privé relativement restreint et dépendent donc des activités gouvernementales pour assurer la mobilisation des ressources et la croissance économique. Pendant la première moitié des années 80, les dépenses publiques représentaient plus de 30% du PIB au Malawi, au Togo et en Zambie et moins de 10% en Ouganda (tableau 3 en annexe). La taille relative des services publics (qui se mesure par le rapport entre les dépenses publiques et le PIB) a baissé pendant la seconde moitié des années 80 dans tous les pays, à l'exception de la Guinée-Bissau et de la Mauritanie où la part des dépenses publiques a

considérablement augmenté. Elle a encore accusé une baisse, qui n'était toutefois pas prononcée, au début des années 90, à la suite des réformes du secteur public entreprises dans la plupart des pays.

33. L'accroissement des déficits budgétaires était dû à l'érosion progressive de l'assiette de l'impôt et à l'augmentation rapide des dépenses publiques. Les recettes fiscales ont commencé à s'amenuiser à mesure que baissaient les revenus et que s'aggravaient les difficultés d'administration des impôts. Les impôts sur le commerce extérieur ont perdu de leur importance relative dans la structure des recettes des PMA d'Afrique lorsque le volume des exportations a chuté et la capacité d'importation s'est contractée. Deux autres sources de financement des dépenses ont été utilisées au maximum avant la mise en oeuvre des réformes macro-économiques dans le cadre des PAS : les ressources non fiscales et les emprunts auprès des banques locales. L'espoir que les entreprises publiques pourraient constituer une importante source de recettes non fiscales pour les activités gouvernementales a été déçu, comme en témoignent les pertes énormes qu'elles ont enregistrées et qui ont conduit aux désinvestissements à grande échelle dans le cadre des opérations de privatisation. Les gouvernements des PMA d'Afrique ont dû recourir aux emprunts auprès des banques locales pour financer leurs déficits budgétaires. La part des emprunts bancaires locaux dans les recettes ordinaires totales est passée à 51 % en 1990, et était de 40 % en 1991 en Ethiopie.

34. L'importance des ressources extérieures dans la structure du budget des PMA d'Afrique apparaît sans doute plus clairement si l'on calcule la part des financements extérieurs dans les déficits publics. Les subventions contribuent pour une large part à équilibrer le budget et leur montant varie d'un pays à l'autre. La part des déficits publics financée par les ressources extérieures (notamment les subventions et les prêts) est demeurée élevée au Malawi, au Mali, au Togo, en Ethiopie et en Zambie, pour ne citer que ces pays. On a constaté que les pays qui ont commencé à appliquer des programmes d'ajustement avec ardeur pendant la première moitié des années 90, notamment l'Ethiopie, la Zambie, le Bénin, la Mauritanie et le Mali, étaient de plus en plus tributaires d'apports financiers étrangers pour équilibrer leur budget.

C. Evaluation des conditions sociales pendant la période 1990-1994

35. L'indicateur de développement humain (IDH) est une approche relativement nouvelle pour mesurer le progrès économique et social des sociétés. Cette méthode combine trois variables : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le revenu. Des indicateurs sociaux plus spécifiques comprennent l'éducation, l'état de santé, les indicateurs démographiques, la condition de la femme ainsi que d'autres éléments permettant de mesurer directement la pauvreté. Les estimations de la mortalité infantile, de l'espérance de vie à la naissance, du taux de fécondité totale, des taux d'accroissement de la population et du coefficient de dépendance pour les PMA d'Afrique avant et après 1990 figurent au tableau 12 en annexe. Les chiffres indiquent clairement qu'en général, ces pays ont enregistré dans les années 80 des taux de mortalité infantile élevés qui n'ont pas connu d'amélioration au début des années 90.

36. On estime qu'il existe une synergie entre l'accroissement de la population et l'accentuation de la pauvreté dans les PMA. Que cet argument soit fondé ou non, un taux d'accroissement très élevé de la population est un facteur qui freine le développement de pays pauvres en ressources comme les PMA d'Afrique. Avec un taux d'accroissement moyen de 3,1 %, la population du groupe doublera probablement dans environ 24 ans. Conscients de la situation, nombre de PMA d'Afrique avaient introduit des mesures visant à réduire l'accroissement de la population. Des programmes de planification familiale sont appliqués dans de nombreux pays afin de réduire la fécondité et la croissance démographique. S'agissant de la fécondité totale, les PMA d'Afrique ont en général un taux élevé. Une mère type semble avoir jusqu'à 6,5 enfants au cours des 35 ans de son cycle de reproduction contre 2,5 dans les pays industrialisés. Les résultats figurant au tableau 12 en annexe indiquent également qu'environ 48,8 % de la population des PMA d'Afrique est classée comme étant à charge.

37. Il ressort de plusieurs études sur la participation des femmes au processus de développement dans les PMA d'Afrique que certaines caractéristiques culturelles de ces derniers ont conduit à la marginalisation des femmes. La proportion de femmes ayant accès à l'éducation, leur part dans la population active ainsi que leur taux de participation dans le secteur structuré sont plus faibles que pour les hommes. Permettre aux femmes d'avoir accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et aux autres possibilités non seulement favorisera le progrès économique et social mais aussi peut considérablement contribuer à réduire le taux élevé de croissance démographique que connaissent de nombreux PMA d'Afrique. Le tableau 13 en annexe montre les indicateurs concernant le taux d'alphabétisation, le taux brut de scolarisation primaire, le nombre moyen d'années de scolarisation ainsi que la population active. Chaque variable est exprimé en termes du nombre de femmes en pourcentage de celui des hommes, un rapport de 1 indiquant l'égalité. Les gouvernements ainsi que les pays donateurs et les institutions multilatérales devraient investir de plus en plus dans des projets de développement ayant pour objectif d'améliorer la condition de la femme et d'accroître sa participation au processus de développement. Par exemple, environ la moitié des projets appuyés par la Banque mondiale au titre de la neuvième reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-9) pendant les exercices financiers 1991-1993 comportaient des éléments visant à satisfaire les besoins particuliers des femmes, et des efforts ont été faits pour encourager la participation des bénéficiaires à l'élaboration et à l'exécution des projets⁹.

38. Comme on peut le remarquer à partir de l'analyse ci-dessus des indicateurs du développement humain, il ressort clairement que la majorité de la population des PMA d'Afrique rampe dans la misère. On estime le niveau de pauvreté absolue (défini comme étant le niveau de revenu en dessous duquel l'on ne peut s'offrir une alimentation composée du minimum nécessaire sur le plan nutritionnel ni satisfaire ses autres besoins essentiels non alimentaires) comme étant la proportion de personnes vivant en dessous d'un seuil de pauvreté prédéterminé. On estime qu'environ 65% et 30% de la population des PMA d'Afrique, respectivement dans les zones rurales et dans les zones urbaines, vit en dessous du seuil de pauvreté. Au Tchad, au Malawi, au Soudan et en Sierra Leone, cette proportion atteint 80 à 90% de la population des zones rurales.

1. Education

39. Le tableau 14 en annexe, où figure une comparaison des taux d'alphabétisation dans les PMA d'Afrique durant les années 80 et au début des années 90, indique des taux très élevés dans la plupart des PMA. On arrive à la même conclusion lorsqu'on compare le nombre moyen d'années de scolarisation achevées par la population âgée de 25 ans ou plus. Le chiffre est de seulement 1,13 année en 1990, avec une légère augmentation qui le porte à 1,18 année en 1992 contre 2,4 et 2,5 respectivement pour les autres pays africains. S'agissant du taux de scolarisation brut dans l'enseignement primaire, le tableau 14 en annexe montre que les PMA d'Afrique enregistrent les plus faibles taux par rapport aux autres groupes de pays.

40. Les gouvernements des PMA d'Afrique prennent des mesures pour accroître les allocations budgétaires destinées à l'éducation de base et à l'enseignement supérieur. Une augmentation des allocations budgétaires en faveur de l'éducation témoignerait de l'effort délibéré fait pour améliorer le niveau d'éducation de la population. Le tableau 15 en annexe montre qu'en moyenne, il y a eu une légère augmentation (de 12,9% à 13,5%) en 1991 par rapport à 1988 mais cette augmentation est plus faible que dans les autres pays africains où la proportion était respectivement d'environ 19,2% et 22% des dépenses publiques totales. Le Cap-Vert, le Rwanda et le Lesotho ont alloué des pourcentages relativement plus élevés. En revanche, les allocations budgétaires ont été très modiques en Guinée et en Ethiopie. Cependant, depuis 1992, l'Ethiopie a substantiellement augmenté ses allocations budgétaires.

⁹ Banque mondiale, Rapport annuel 1994.

41. Toute amélioration du taux d'alphabétisation, du taux d'inscription et des autres indicateurs permet de juger des améliorations quantitatives éventuelles intervenues en matière d'éducation. Les indicateurs courants de la qualité de l'éducation comprennent le rapport élèves/enseignant, le nombre d'élèves par classe et le budget alloué à l'enseignement primaire, à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur. Les informations concernant certains PMA d'Afrique indiquent une répartition inégale des ressources entre les trois niveaux d'enseignement, l'accent semblant davantage être mis sur l'enseignement supérieur. Par exemple, en 1991, l'Ethiopie comptait moins de 1% des effectifs totaux dans l'enseignement supérieur qui avait obtenu pourtant jusqu'à 15% du budget de l'éducation. En général, lorsqu'on considère l'accès à l'éducation comme un indicateur du développement social et qu'on compare les périodes avant et après 1990, les résultats obtenus par les PMA dans ce domaine sont très faibles par rapport à ceux des autres pays africains.

2. Santé

42. D'une manière générale, toutes les études comparatives effectuées sur la situation sanitaire dans les PMA d'Afrique montrent qu'il n'y a pas eu d'améliorations significatives au début des années 90 par rapport aux périodes précédentes. Dans la plupart de ces pays, on constate la persistance de maladies qui ont depuis longtemps disparu dans d'autres parties du monde. Les taux de mortalité, particulièrement de mortalité infantile et juvénile, sont tout à fait élevés. La raison en est la fréquence de maladies transmissibles qu'on pourrait prévenir telles que le paludisme, la rougeole et les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques qui figurent parmi les principales causes de décès du groupe d'âge concerné. Parmi les indicateurs de l'état de santé, figurent l'espérance de vie à la naissance, calculé à partir du taux de mortalité par âge, le nombre d'habitants par médecin, le nombre d'habitants par infirmier, le nombre d'habitants par lit d'hôpital ainsi que la part des dépenses publiques consacrées à la santé, comme l'indique le tableau 16 en annexe. Au cours de la période 1986-1992, le nombre moyen d'habitants par médecin dans les PMA d'Afrique était de 17 984 contre 6 645 dans les autres pays africains. Il y a quelques exceptions comme le Cap-Vert, la Guinée-Bissau et Sao Tomé-et-Principe où la situation semble meilleure. En outre, le nombre d'habitants par infirmier a baissé au cours de la période 1986-1992 par rapport à la période précédente. Pour ce qui est du nombre d'habitants par lit d'hôpital, la situation est identique à celle des autres indicateurs.

43. Selon l'OMS, les cinq principales causes de morbidité et de mortalité sont les infections néonatales, le paludisme, la rougeole, les infections respiratoires aiguës et les maladies diarrhéiques. Le tableau 17 en annexe classe les PMA selon ces cinq causes. En 1991-1992, neuf des pays concernés souffraient de toutes ces causes tandis que les autres n'en connaissaient que trois ou quatre. Les données indiquent qu'au début des années 90, des efforts inlassables ont été déployés pour réduire ou éliminer certaines des principales causes de morbidité et de mortalité. Pour certains PMA d'Afrique, les taux de morbidité et de mortalité élevés pourraient être dus aux troubles civils, à la sécheresse, à la famine et au déplacement des populations, facteurs qui, ensemble, ont tendance à aggraver l'état nutritionnel déjà précaire des nourrissons et des enfants. Le faible poids à la naissance et l'incompatibilité entre l'âge et le poids des nourrissons et des enfants indiquent une faible ration calorique même pendant les périodes normales. Cette situation peut exposer les enfants et les adultes à divers types de maladies, étant donné que leur degré de résistance est réduit. Ces dernières années, le sida est devenu une menace majeure pour la santé des populations des PMA d'Afrique. Cette maladie se rencontre surtout dans les principaux centres urbains mais dans certains PMA, notamment l'Ouganda et le Zaïre, l'infection à VIH (sida) semble se propager dans les zones rurales. Le transfert des ressources des services de santé de base au programme de lutte contre le sida, l'occupation de nombreux lits d'hôpital par les patients atteints du sida et le coût élevé du traitement exercent une pression excessive sur les maigres ressources allouées au secteur de la santé. Selon les données pour 1990 figurant au tableau 15 en annexe, les crédits alloués à ce secteur ne représentaient qu'environ 8% du budget. Madagascar constitue un cas intéressant, ce pays ayant consacré en moyenne 11,5% de ses dépenses publiques au secteur de la santé.

III. EVALUATION DES MESURES D'APPUI EXTERIEUR¹⁰

44. L'un des principes fondamentaux de la Déclaration de Paris et du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés est que "Le partenariat renforcé pour le développement nécessite un appui extérieur adéquat de la part des partenaires de développement des PMA"¹¹. La communauté internationale s'est engagée à fournir des ressources suffisantes à des conditions avantageuses, apporter une aide en matière de transfert de technologies et de compétences, permettre aux exportations des PMA d'avoir accès aux marchés et consentir un allègement substantiel de la dette et une compensation financière appropriée pour la perte de recettes d'exportation. Ces engagements devaient compléter les efforts faits par les PMA et, de ce fait, les contributions devaient être d'un montant suffisant, affectées judicieusement et décaissées à temps pour satisfaire les besoins des PMA.

A. Engagements et résultats

45. Dans le cadre des engagements susmentionnés, il a été convenu que : a) les pays donateurs qui consacrent plus de 0,20% de leur PNB à l'aide publique au développement (APD) en faveur des PMA devraient continuer dans cette voie; b) les autres donateurs dont les flux d'APD en faveur des PMA avaient déjà atteint l'objectif de 0,15% devraient s'engager à atteindre le taux de 0,20% d'ici à l'an 2000; c) ceux qui s'étaient engagés à atteindre l'objectif de 0,15% devraient réitérer leur engagement et redoubler d'effort pour atteindre cet objectif au cours des cinq prochaines années; d) les autres pays sont instamment priés de faire de leur mieux pour accroître leur aide aux PMA.

46. Le montant total de l'APD fournie aux PMA par les Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement (OCDE/CAD), exprimé en pourcentage de leur PNB, est demeuré à 0,09% au cours de la période 1990-1992, soit le taux qui avait été atteint dans la dernière moitié des années 80. Comme l'indique le tableau 18 en annexe, dans sept pays (Norvège, Luxembourg, Portugal, Suisse, Autriche, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni), le montant de l'APD octroyée aux PMA, exprimé en pourcentage du PNB du donateur, était plus élevé en 1992 qu'en 1990. Dans quatre autres pays (Danemark, Canada, Autriche et Etats-Unis d'Amérique), les taux n'ont pas changé tandis que dans les 10 autres restants, les taux étaient plus faibles. La Norvège, qui détient le taux le plus élevé (0,55%), se trouve toujours en tête. Les cinq autres pays (Danemark, Suède, Pays-Bas, Portugal et Finlande) qui ont déjà dépassé l'objectif de 0,20% ont poursuivi leurs efforts.

47. Le montant total des décaissements nets en faveur des PMA provenant de toutes les sources a baissé de 1,8% au cours de la période 1990-1992. Sur ce montant, l'APD de sources concessionnelles (bilatérales et multilatérales) a représenté plus de 97% en 1992. Toutefois, la contribution des sources concessionnelles bilatérales à l'APD a baissé, venant de 61% en 1990 à 55% en 1992, tandis que la part des ressources multilatérales concessionnelles dans le montant total a augmenté, passant de 39% en 1990 à 45% en 1992. La première source de financement multilatéral en faveur des PMA a été l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale, suivie du Fonds européen de développement (FED) de la CEE et du Programme alimentaire mondial (PAM).

¹⁰ Toutes les données relatives aux flux de ressources extérieures et à la dette ont pour sources la CNUCED, l'OCDE et la Banque mondiale. Lorsque cela est possible, les chiffres actuels qui ne sont pas consignés dans les tableaux figurant en annexe ont été utilisés dans l'analyse effectuée dans cette section.

¹¹ CNUCED, Déclaration de Paris et Programme d'action en faveur des pays les moins avancés au cours des années 90, ONU, New York, 1992, p.17.

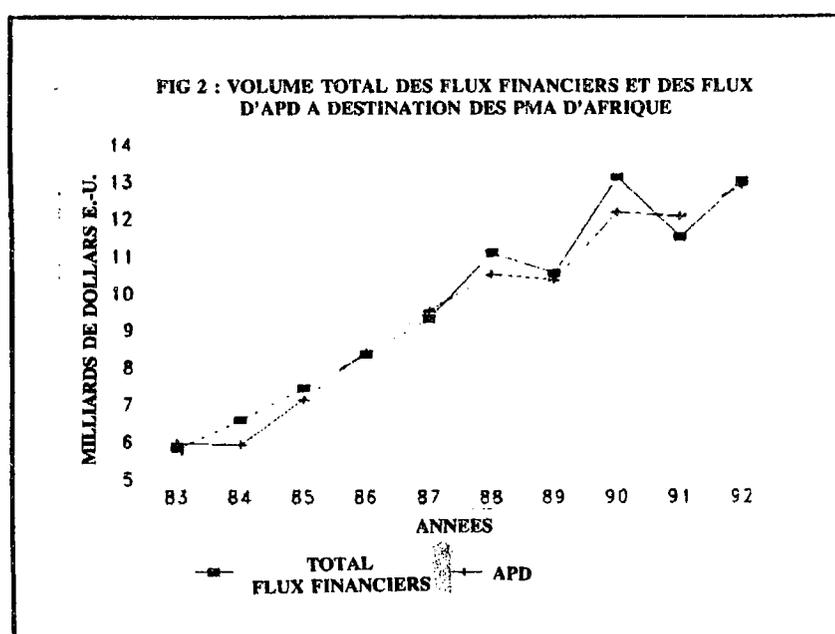
48. Le fait que les engagements n'aient pas été tenus ni les objectifs atteints est dû essentiellement à la limitation des flux financiers extérieurs provenant des pays de l'OCDE/CAD à destination des PMA, en raison de nouvelles exigences qui pèsent sur les budgets d'aide des donateurs face aux restrictions budgétaires que connaissent les principaux donateurs membres de cette organisation, à la réorientation des fonds en direction des opérations internationales d'urgence et de règlement des conflits, à la poursuite de la récession dans les économies industrialisées et à la lassitude généralisée des donateurs.

B. Flux financiers extérieurs

49. Comme indiqué au tableau 19 en annexe figurant en annexe, le total des flux financiers accordés aux PAMA (aux prix courants) est tombé de 13 milliards de dollars E.-U. en 1990 à 11,9 milliards en 1993. Dans l'ensemble, le montant total des flux financiers accordé aux PAMA a accusé entre 1990 et 1993 un recul de l'ordre de 2,2% par an contre un taux de croissance annuel moyen de 4,4% au cours de la période 1987-1989. Toutefois, sur l'ensemble des flux financiers destinés aux PAMA la part des PAMA s'est accrue et est passée de 69% en 1987 à 77% en 1992. Sur ce montant, 51% ont été alloués à sept pays (Tanzanie, Mozambique, Ethiopie, Zambie, Ouganda, Somalie et Malawi). La Tanzanie, le Mozambique et l'Ethiopie ont, à eux trois, reçu près de 36% du total. Les flux extérieurs destinés au Soudan et au Zaïre ont, entre 1990 et 1993, accusé un net repli, en raison peut-être du fait qu'ils ont été déclarés peu coopératifs par le FMI et des conditionnalités réciproques associées qui bloquent le flux des fonds de soutien des autres donateurs.

50. Sur l'ensemble des flux financiers extérieurs accordés aux PAMA, la part de l'APD est passée de 92,9% en 1990 à 104,9% en 1991 puis s'est maintenue à 99% pour 1992 et 1993. Ce qui implique qu'à l'heure actuelle les PAMA sont entièrement tributaires de l'APD qui constitue leur principale source de financement extérieure (voir figure 2). Ce, en raison notamment des difficultés qu'éprouvent les pays à emprunter sur les marchés financiers du fait de leur surendettement. Par ailleurs, contrairement aux autres pays en développement, les PAMA n'ont pas su attirer l'investissement étranger direct. On a enregistré l'arrêt des flux bilatéraux provenant des pays de l'ancienne Union soviétique qui ne sont pas membres de l'OCDE. Par contre, ceux en provenance des pays arabes et des pays de l'OPEC sont devenus également rares à cause de la chute des prix du pétrole et des besoins en financement de ces pays pour faire face aux coûts de la reconstruction devenue nécessaire après la guerre du Golfe.

51. Cependant, les flux financiers nets de l'APD aux PAMA ont enregistré une tendance à la baisse au cours des années 1990 à 1993. Ils ont reculé de 12,1 milliards de dollars E.-U. en 1990 à 12 milliards en 1991, puis sont remontés à 12,8 milliards de dollars E.-U. en 1992 (soit une augmentation de 6,7%) avant de chuter de nouveau à 11,8 milliards de dollars E.-U. (soit une diminution de 9,2%), ce qui correspond à un recul en moyen par an de 1% pour la période allant de 1990 à 1993, alors que le taux de croissance annuel moyen pour la période allant de 1987 à 1989 était de 4,4% (voir tableau 20 en annexe). Les tendances sont les mêmes en ce qui concerne les flux financiers d'APD destinés aux autres PAMA. Par contre, la part des PAMA dans le montant total des flux financiers d'APD consacrés aux PAMA est passée de 70% en 1987 à 79% en 1993.



52. En principe, les critères d'allocation des ressources financières au titre de l'APD sont les suivantes : importance de la population, niveau de revenu, degré de pauvreté et efforts déployés par les bénéficiaires pour

exécuter des programmes d'ajustement structurel. En d'autres termes, plus le PIB par habitant est faible, plus le flux financier extérieur net par habitant est élevé. Pourtant, c'est le contraire que l'on constate dans le tableau 21 en annexe. Par exemple, le Botswana, le Cap-Vert, Djibouti, la Gambie, Sao Tomé-et-Principe et la Guinée qui ont le PIB par habitant le plus élevé, ont également reçu des flux financiers extérieurs nets par habitant plus importants alors que des pays comme le Mozambique, l'Éthiopie, la République-Unie de Tanzanie, l'Ouganda et la Sierra Léone avec un PIB par habitant inférieur ont obtenu des flux moins importants. Les critères régissant la bonne exécution des programmes d'ajustement structurel qui permettraient de déterminer leur incidence réelle sur le taux de croissance n'ont peut être pas une validité absolue. En effet, un petit nombre de pays comme le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, la Guinée et la Gambie qui ont obtenu des flux financiers extérieurs nets par habitant plus importants ont également atteint des taux de croissance annuelle de l'ordre de 3 à 5%. Mais des pays comme la République-Unie de Tanzanie, l'Ouganda, le Malawi, le Burundi et le Burkina Faso qui ont enregistré des taux de croissance annuelle de 3 à 6% ont reçu des flux financiers extérieurs nets par habitant moins élevés que des pays tels que Djibouti, les Comores, Sao Tomé-et-Principe, la Mauritanie et la Zambie dont le taux de croissance est inférieur à 2%. Une comparaison du même genre entre les taux de croissance du PIB et le rapport APD/PIB s'est avérée peu probante.

1. Questions relatives aux besoins en ressources

53. Des estimations de la CNUCED¹² indiquent que, si les PMA font de gros efforts pour mobiliser l'épargne intérieure afin de parvenir à un taux de croissance annuel moyen de 5% au cours des années 90, leurs besoins en ressources financières extérieures atteindront 40 milliards de dollars E.-U. par an (aux prix courants de 1990) d'ici à l'an 2000. Ce chiffre est supérieur au triple du montant total des apports nets d'APD en 1990. En outre, le nombre de PMA a augmenté, ce qui accroît et intensifie la demande de ressources limitées. L'augmentation du nombre des PMA qui sont passés de 41 en 1990 à 47 en 1991 a accru de 18% les besoins en ressources. S'agissant des prêts à des conditions non libérales, les perspectives sont très limitées, étant donné que de nombreux PMA, notamment ceux d'Afrique ne peuvent emprunter sur les marchés financiers en raison de leur surendettement et de leur insolvabilité. De même, les possibilités d'accroissement de leurs recettes d'exportation sont limitées du fait de la faiblesse et de l'étroitesse de leur base de production, de la fluctuation des prix des produits de base et de la rigidité de la demande de produits primaires sur les marchés des pays développés.

54. Les besoins des PMA d'Afrique en matière d'assistance sont coordonnés par les réunions de groupes consultatifs et les tables rondes organisées respectivement par la Banque mondiale et le PNUD. Ces réunions fournissent un cadre au sein duquel sont analysés les besoins financiers des PAMA, déterminées les priorités et évalués les déficits en ressources financières de leurs programmes d'ajustement et d'investissement. Même si les procédures et les préparatifs sont lents et ennuyeux, ces réunions servent de cadre idéal pour la mobilisation des ressources financières extérieures. Au cours de la période 1990-1993, 24 réunions de groupes consultatifs ont été organisées à l'intention de 8 PAMA et 18 tables rondes à l'intention de 12. (voir tableau 22 en annexe). Au cours de la réunion qui s'est tenue à Paris en mai 1993 en faveur de l'Ouganda, des contributions d'un montant de 825 millions de dollars ont été annoncées par les donateurs au titre du programme de développement du pays pour 1993-1994 et un prêt de l'IDA d'un montant de 38 millions de dollars a été accordé au secteur de l'éducation. De même, les réunions du Groupe consultatif qui se sont tenues à Paris ont permis de rassembler 1,2 milliard de dollars en faveur de l'Éthiopie pour l'année 1991, outre les 700 millions de dollars destinés au programme de relance et de reconstruction, sans compter la somme de 1,1 milliard de dollars obtenue en 1993. Les annonces de contributions faites par les donateurs ont couvert presque tous les

¹² CNUCED, rapport de 1992 sur les pays les moins avancés, ONU, New York, 1993.

besoins en ressources extérieures d'un montant de 760 millions de dollars composé essentiellement de crédits et de dons en faveur du Mozambique.¹³

55. Plus de 15 PAMA appliquent actuellement les programmes d'ajustement structurel, appuyés par des crédits au titre de la Facilité d'ajustement structurel (FAS), et de la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) du FMI ainsi que d'autres ressources provenant des programmes spéciaux de la Banque mondiale et de sources bilatérales. Au mois de juillet 1993, le montant total des crédits couverts par la FAS et la FASR dans le cadre du soutien apporté aux programmes d'ajustement et à d'autres réformes en cours dans les PAMA s'est élevé à 973 890 000 DTS sur lesquels 414,680 000 DTS n'ont toujours pas été tirés¹⁴. Des informations récentes obtenues sur 11 PAMA¹⁵ indiquent que le montant des crédits FAS et FASR approuvés à compter de novembre 1994 s'élève à 688 910 000 DTS dont un solde non encore tiré de 316 920 000 DTS.¹⁶ Les crédits FAS et FASR (FMI) sont destinés à aider les pays bénéficiaires à accroître leur taux de croissance économique, à limiter l'inflation et à réduire le déficit du compte des opérations avec l'extérieur. Vingt-trois des PAMA avaient bénéficié du Programme spécial d'assistance de la Banque mondiale en faveur des pays africains subsahariens à faible revenu lourdement endettés. Le Programme spécial d'assistance soutient la balance des paiements des pays qui mettent en oeuvre des PAS. Les donateurs au titre du Programme spécial d'assistance avaient annoncé une contribution de 7,3 milliards de dollars au titre de l'aide à décaissement rapide pour la deuxième phase (1991 - 1993). Les réunions des groupes consultatifs ont permis de garantir les besoins en financement de pays tels que la Zambie, le Malawi, le Mozambique, l'Ethiopie, l'Ouganda, la Tanzanie, la Sierra Léone, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Burkina Faso, le Bénin et la Mauritanie.¹⁷

2. Reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

56. La reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale revêt une importance cruciale pour les PMA parce qu'elle constitue pour ces pays la principale source de financement à des conditions libérales. Exemple du caractère concessionnel de ce financement; les commissions d'engagement au titre de l'IDA de l'exercice budgétaire 1989 à l'exercice budgétaire 1994 ont été de 0%, et ont été fixés à 0% pour tous les crédits de l'IDA pour l'exercice budgétaire 1995. Les engagements de crédits au titre de la neuvième reconstitution des ressources de l'IDA pour l'exercice budgétaire 1991 - 1993 se sont élevés au total à 13,7 milliards de dollars dont 46% pour l'Afrique. Les prêts au titre de l'ajustement ont représenté 22% du total des prêts tandis que ceux consacrés à l'éducation, à la population, à la santé et à l'alimentation, ainsi qu'à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement sont passés de 20 (lors de la huitième reconstruction) à 31%. Suite à l'accord intervenu sur les modalités et conditions de la neuvième reconstitution des ressources de l'IDA, celles-ci seront essentiellement consacrées à trois éléments de programme : réduction de la pauvreté, politiques macro-économiques et sectorielles judicieuses et environnement. A compter de 1992, le seuil d'intervention de l'Association internationale de développement a été fixé à un PNB de 805 dollars par habitant. Les autres critères ont trait à l'importance de la population et aux résultats obtenus au plan

¹³ CEA, Etudes des conditions économiques et sociales dans les pays africains les moins avancés, 1992-1993 E/ECA/LDCs/93/005.

¹⁴ CEA, Etude des conditions économiques et sociales dans les pays africains les moins avancés ...

¹⁵ FAS : Ethiopie et Sierra Léone; FASR : Bénin, Burkina Faso, Guinée équatoriale, Guinée, Mali, Mauritanie, Mozambique, Ouganda, Sierra Léone et Togo.

¹⁶ Voir Rapport du FMI, 9 janvier 1995.

¹⁷ CEA (1994), Problématique du financement du développement en Afrique, E/ECA/Trade/94/70, p 17.

économique. En ce qui concerne l'affectation des engagements par région, l'Afrique avait reçu la part la plus importante au cours des neuvième et dixième reconstitutions des ressources de l'IDA¹⁸. On s'est aperçu que les prêts au titre de l'IDA accordés à certains PAMA ont connu des interruptions intermittentes en raison de la conditionnalité réciproque et parce que ces pays ne remplissaient pas les critères de performances exigés. Par exemple, les crédits au titre de l'IDA accordés au Soudan, au Zaïre et à la Somalie ont été gelés lorsque la conditionnalité réciproque a été strictement appliquée parce que ces pays ne s'étaient pas montrés coopératifs selon les critères du FMI, alors que les prêts accordés à Madagascar, à la Guinée et au Burundi ont été ralentis, aucun progrès n'ayant été enregistré dans le domaine des réformes économiques dans ces pays¹⁹.

57. La dixième reconstitution des ressources de l'IDA est en cours d'exécution pour la période 1992 - 1996. Au 30 juin 1994, les contributions disponibles au titre de l'IDA de la dixième reconstitution se sont élevées à 3,7 millions de DTS. Le montant total des ressources disponibles au titre de la dixième reconstitution des ressources de l'IDA pour l'exercice budgétaire 1994 a atteint 5 223 000 DTS. Toutefois, les engagements pris au titre de la dixième reconstitution des ressources de l'IDA se sont montés à 4 734 000 de DTS, dont 41 % ont été affectés à l'Afrique subsaharienne, 21 % au Moyen-Orient et au Pacifique, 29 % à l'Asie du Sud, et le reste aux autres régions²⁰. Le fait que l'Afrique subsaharienne a la part la plus élevée des engagements au titre de la dixième reconstitution des ressources de l'IDA souligne l'importance que revêt une telle source de financement pour les PMA de la région, étant donné que ce sont des pays exclusivement IDA.

58. Des pourparlers sont en cours en vue de la onzième reconstitution de l'IDA pour la collecte de 18 milliards de DTS. Avec le réexamen des priorités budgétaires actuellement entrepris par le Congrès américain pouvant avoir des effets négatifs sur le budget que l'Amérique consacre à l'aide, et les coupes que le Japon pourrait être amené à effectuer dans son budget de l'aide pour diverses raisons, dont entre autres, les énormes besoins financiers pour le relèvement et la reconstruction créés par le tremblement de terre survenu récemment dans le pays, il pourrait s'avérer très difficile, au cours des prochaines années, de mobiliser des ressources au titre de la onzième reconstitution des ressources de l'IDA ainsi que, d'une manière générale, toute autre assistance étrangère. Cette évolution de la situation dans les deux principaux pays donateurs et les conditionnalités croisées relatives aux contributions des autres pays du CAD (OCDE), pourraient entraver le bouclage de la onzième reconstitution des ressources de l'IDA.

3. Conditionnalités et coordination de l'aide

59. D'une façon générale, l'objet et le volume de l'aide bilatérale ont été déterminés par des considérations d'ordre politique, économique, des intérêts commerciaux, des liens culturels et d'autres facteurs d'ordre stratégique. Les réformes socio-économiques impliquent l'introduction de programmes d'ajustement structurel ainsi qu'une mise en oeuvre et une gestion efficaces de ceux-ci, alors que les réformes politiques nécessitent la démocratisation, le respect des droits de l'homme et la primauté du droit, la bonne gestion des affaires publiques et la réduction des dépenses militaires. On a observé chez les donateurs bilatéraux et multilatéraux un manque de coordination et de cohérence dans la mise en oeuvre de ces conditionnalités. Par exemple, des projets et programmes économiquement et socialement viables ont été rejetés par certains donateurs pour cause d'absence

¹⁸ Les décaissements bruts au titre de l'IDA pour l'exercice budgétaire 1991-1993 prélevés sur l'ensemble des crédits de l'IDA - et non sur ceux qui ont été approuvés uniquement au titre de la neuvième reconstitution des ressources - se sont élevés à 14 milliards 261 millions de dollars, dont 6 milliards 196 millions de dollars ont été affectés à l'Afrique et 5 milliards 8 millions de à l'Asie du Sud.

¹⁹ Banque mondiale

²⁰ Banque mondiale, Rapport annuel 1994

de réforme politique et de coopération, mais ces mêmes projets ont été acceptés par d'autres qui ont tenu compte de leurs propres critères. Par ailleurs, le calendrier de réformes à appliquer par les PAMA semble trop ambitieux par rapport aux capacités humaines et aux possibilités financières dont ils disposent pour les exécuter.

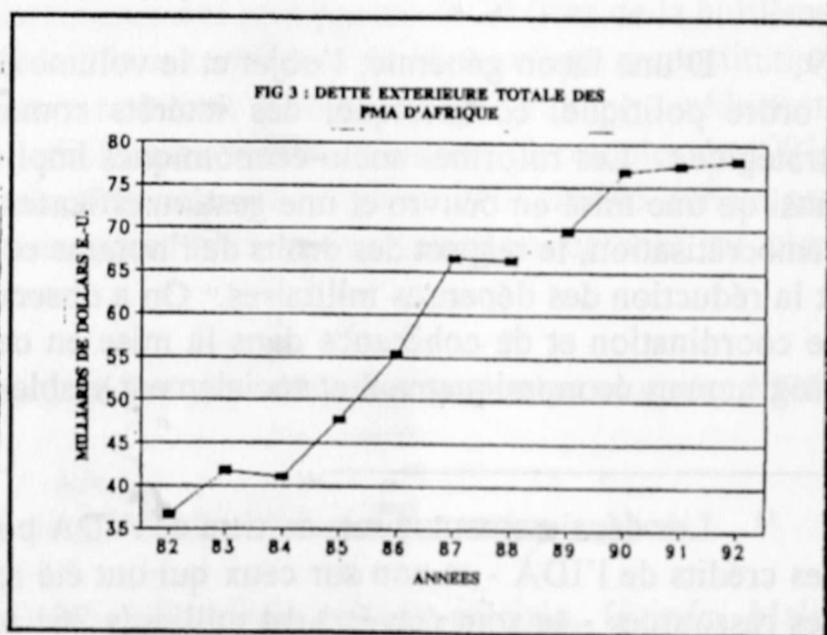
Tout ce qui précède, de même que la multiplicité et l'interaction des conditionnalités de l'aide, mettent à rude épreuve les capacités administratives et institutionnelles des PAMA.

60. La nécessité d'une coordination de l'aide accordée aux PAMA a été soulignée dans le Programme d'action et réaffirmée par les donateurs lors d'une réunion de haut niveau des pays membres du CAD(OCDE) tenue en décembre 1992. L'un des principaux problèmes qui se pose dans le domaine des flux d'aide est celui de la diversité des conditionnalités associées à la gestion de ces flux d'aide provenant de multiples donateurs. Une telle situation crée d'énormes difficultés pour coordonner efficacement l'aide extérieure si l'on prend en compte les besoins particuliers, les circonstances et la capacité d'absorption des PAMA. Une multitude de donateurs implique la multiplicité des missions entreprises par des experts étrangers pour préparer, analyser, suivre et évaluer les projets, ce qui met à mal la capacité administrative des PAMA. Il convient également de consolider et d'intégrer les flux de ressources extérieures dans les budgets nationaux en tenant compte des priorités établies afin d'éviter l'arrêt des programmes dans les cas où les ressources nationales de fonds de contrepartie viendraient à manquer. Les décaissements des ressources extérieures sont également parfois lents parce que les pays n'arrivent pas à respecter les conditionnalités et les critères de performance des programmes d'ajustement. D'une façon générale, ces facteurs tendent à limiter les capacités humaines et institutionnelles des gouvernements des PAMA qui ne peuvent alors mener à bien ces réformes ni les appliquer de façon durable.

61. La coordination de l'aide extérieure peut s'effectuer à quatre niveaux différents à savoir : a) coordination donateurs - bénéficiaire à un niveau élevé, b) coordination donateurs - bénéficiaire au niveau local, c) coordination au sein du gouvernement bénéficiaire, et d) coordination entre donateurs. Il convient de définir de façon appropriée et de bien structurer les modalités pratiques de ces mécanismes de coordination de l'aide afin qu'ils soient un élément normal des mécanismes de suivi et de contrôle afin de mieux recentrer et de bien exécuter les programmes des PAMA pendant la seconde moitié des années 90.

C. Dette extérieure

62. Selon les données disponibles, le montant total de la dette extérieure des PAMA est passé de 78,2 milliards de dollars en 1990 à 86,7 milliards en 1992 puis à 87,8 milliards en 1993²¹. Le rythme de l'accroissement de la dette extérieure des PAMA s'est également ralenti (pour revenir d'une moyenne de 8% au cours de la période 1987 - 89 à 7% pour la période 1990 - 1992) même si ce rythme reste très inférieur à celui des PAMA. Cela ne prouve pas toutefois que l'ensemble des besoins en ressources extérieures de ces pays sont satisfaits. Au contraire, le niveau de leur dette a subi un tassement en raison notamment de leurs politiques strictes de gestion de la dette qui limitent les nouveaux emprunts auprès des organismes bilatéraux et multilatéraux qui consentent des prêts à des conditions de faveur au titre. De même, la part des PAMA d'Afrique dans le montant total de la dette de tous les PAMA a reculé de 70% au début des années



²¹ Il s'agit de chiffres révisés qui peuvent ne pas correspondre aux tableaux sur la dette qui figurent en annexe.

80 pour s'établir à 64% en 1992. Près de 68,2% du total de l'encours de la dette des PMA de la région en 1992 est dû par huit pays (Soudan 18,9%; Ethiopie 5,4%; Zaïre 12,9%; Tanzanie 8,06%; Zambie 7,7%; Mozambique 6%; Madagascar 5,2%; et Ouganda 3,5%).

63. Le rapport de la dette au PIB dans les PAMA est passé de 99,7% en 1989 à 108,8% en 1990, puis est redescendu à 107,4% en 1991 pour remonter à 109,6% en 1992 (voir tableau 24 en annexe). Ce rapport était supérieur à 150% pour 17 PAMA. Les rapports pour Sao Tomé-et-Principe (414%) et le Mozambique (387%) dépassaient le niveau extrêmement grave de 300%, signe d'un fardeau insupportable. Par ailleurs, le rapport de la dette au PIB de tous les PMA a baissé de 83% en 1989 à 65% en 1991 puis est remonté à 76% en 1992, preuve que le fardeau de la dette des PMA d'Afrique est d'une façon générale plus lourd que celui de l'ensemble des PMA.

1. Structure de la dette extérieure

64. La proportion de dette à long terme des PAMA, dans le volume total de leur dette a reculé pour venir de 95% en 1982 à 80,5% en 1990 pour se stabiliser à une moyenne de 79,8% durant la période 1991 - 1994, tandis que cette proportion pour les PMA pris dans leur ensemble est passée de 92 à 95% au cours de la même période. Parallèlement, la part de la dette à court terme (les crédits du FMI compris) a augmenté de 20% en raison d'un recours accru aux facilités du fonds. Le rapport de la dette concessionnelle des PAMA est également monté de 40% en 1982 à 50% en 1992 tandis que celle de tous les PMA est passé de 52 à 66%. Par contre la part de la dette non concessionnelle des PAMA a fléchi de 45% en 1982 à 39% en 1992 tandis que celle de l'ensemble des PMA a chuté de 40 à 26%. Tout ceci prouve que la proportion de la dette à long terme des PAMA était moins importante alors que celle de leur dette non concessionnelle était beaucoup plus élevée que celle de tous les PMA. Bien que la part de la dette non concessionnelle des PAMA ait diminué de 39% en moyenne, le pourcentage dans quatre pays (l'Ethiopie, 64%; le Botswana, 58%; la Zambie, 49%; et le Zaïre 46%) était supérieur à 45%. (voir tableau 25 en annexe).

65. S'agissant du service de la dette, la part de la dette à long terme s'est élevée de 85% en 1985 à près de 96% en 1992 aussi bien pour les PAMA que pour l'ensemble des PMA. De même, la part consacrée au paiement du service de la dette concessionnelle a grimpé de 14% en 1982 à 30% en 1992 pour tous les PAMA alors que pour l'ensemble des PMA elle est passée de 17 à 39%. Il n'en demeure pas moins que les paiements effectués au titre du service de la dette concessionnelle tant pour les PAMA (66%) que pour les PMA (56%) sont demeurés élevés. En fait, sur 15 des 32 PAMA la part est restée supérieure à 60% (voir tableau 26 en annexe).

66. Le volume total de la dette bilatérale concessionnelle au titre de l'APD pour les PAMA est descendu de 9,9 milliards de dollars en 1990 à 9,1 milliards en 1992, tandis que celle des PAMA a diminué pour s'établir à 17,1 milliards de dollars contre 17,8 milliards de dollars durant la même période. La part de la dette des PAMA dans le volume total de la dette bilatérale concessionnelle au titre de l'APD s'est faiblement repliée pour revenir de 55,8% en 1990 à 53,6% en 1992 (voir tableau 27 en annexe). Par ailleurs, l'encours total de la dette contractée par les PAMA auprès des institutions multilatérales s'est accrue de 8,5% pour passer de 26 milliards de dollars en 1990 à 28,2 milliards en 1991, et de 4,3% pour atteindre 42,8 milliards en 1992. La tendance est pratiquement la même pour l'ensemble de la dette des PMA vis-à-vis des institutions multilatérales, soit une hausse de 8,1% qui a porté cette dette à 37,8 milliards en 1990 contre 41 milliards en 1991, et de 4,3% qui l'a fait monter à 29,4 milliards en 1992. La part de la dette contractée envers les institutions multilatérales représentait 37,7% du total de la dette des PAMA, mais 50% des paiements effectués au titre du service de la dette par ces pays en 1992 l'ont été en faveur de ces institutions (voir tableau 28 et 29 en annexe).

de réforme politique et de coopération, mais ces mêmes projets ont été acceptés par d'autres qui ont tenu compte de leurs propres critères. Par ailleurs, le calendrier de réformes à appliquer par les PAMA semble trop ambitieux par rapport aux capacités humaines et aux possibilités financières dont ils disposent pour les exécuter.

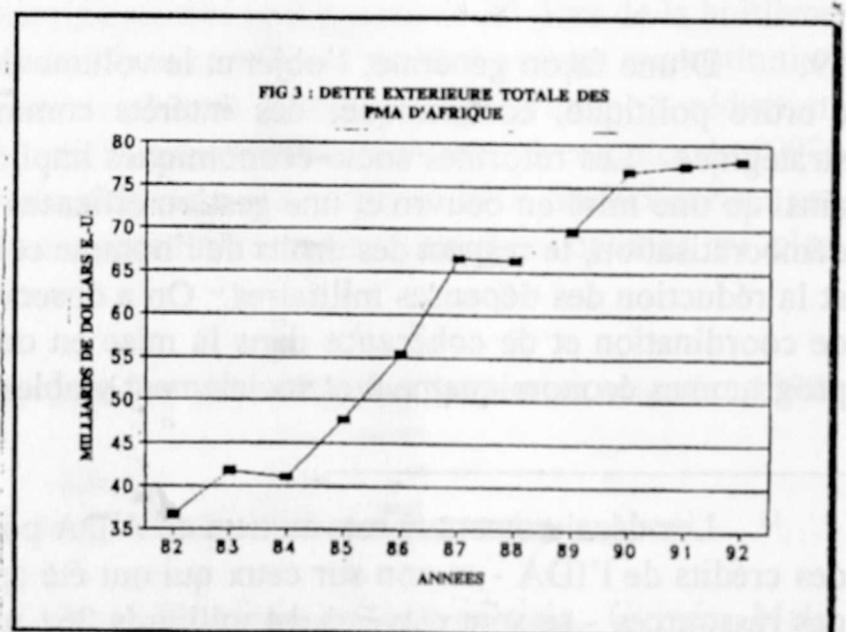
Tout ce qui précède, de même que la multiplicité et l'interaction des conditionnalités de l'aide, mettent à rude épreuve les capacités administratives et institutionnelles des PAMA.

60. La nécessité d'une coordination de l'aide accordée aux PAMA a été soulignée dans le Programme d'action et réaffirmée par les donateurs lors d'une réunion de haut niveau des pays membres du CAD(OCDE) tenue en décembre 1992. L'un des principaux problèmes qui se pose dans le domaine des flux d'aide est celui de la diversité des conditionnalités associées à la gestion de ces flux d'aide provenant de multiples donateurs. Une telle situation crée d'énormes difficultés pour coordonner efficacement l'aide extérieure si l'on prend en compte les besoins particuliers, les circonstances et la capacité d'absorption des PAMA. Une multitude de donateurs implique la multiplicité des missions entreprises par des experts étrangers pour préparer, analyser, suivre et évaluer les projets, ce qui met à mal la capacité administrative des PAMA. Il convient également de consolider et d'intégrer les flux de ressources extérieures dans les budgets nationaux en tenant compte des priorités établies afin d'éviter l'arrêt des programmes dans les cas où les ressources nationales de fonds de contrepartie viendraient à manquer. Les décaissements des ressources extérieures sont également parfois lents parce que les pays n'arrivent pas à respecter les conditionnalités et les critères de performance des programmes d'ajustement. D'une façon générale, ces facteurs tendent à limiter les capacités humaines et institutionnelles des gouvernements des PAMA qui ne peuvent alors mener à bien ces réformes ni les appliquer de façon durable.

61. La coordination de l'aide extérieure peut s'effectuer à quatre niveaux différents à savoir : a) coordination donateurs - bénéficiaire à un niveau élevé, b) coordination donateurs - bénéficiaire au niveau local, c) coordination au sein du gouvernement bénéficiaire, et d) coordination entre donateurs. Il convient de définir de façon appropriée et de bien structurer les modalités pratiques de ces mécanismes de coordination de l'aide afin qu'ils soient un élément normal des mécanismes de suivi et de contrôle afin de mieux recentrer et de bien exécuter les programmes des PAMA pendant la seconde moitié des années 90.

C. Dette extérieure

62. Selon les données disponibles, le montant total de la dette extérieure des PAMA est passé de 78,2 milliards de dollars en 1990 à 86,7 milliards en 1992 puis à 87,8 milliards en 1993²¹. Le rythme de l'accroissement de la dette extérieure des PAMA s'est également ralenti (pour revenir d'une moyenne de 8% au cours de la période 1987 - 89 à 7% pour la période 1990 - 1992) même si ce rythme reste très inférieur à celui des PAMA. Cela ne prouve pas toutefois que l'ensemble des besoins en ressources extérieures de ces pays sont satisfaits. Au contraire, le niveau de leur dette a subi un tassement en raison notamment de leurs politiques strictes de gestion de la dette qui limitent les nouveaux emprunts auprès des organismes bilatéraux et multilatéraux qui consentent des prêts à des conditions de faveur au titre. De même, la part des PAMA d'Afrique dans le montant total de la dette de tous les PAMA a reculé de 70% au début des années



²¹ Il s'agit de chiffres révisés qui peuvent ne pas correspondre aux tableaux sur la dette qui figurent en annexe.

80 pour s'établir à 64% en 1992. Près de 68,2% du total de l'encours de la dette des PMA de la région en 1992 est dû par huit pays (Soudan 18,9%; Ethiopie 5,4%; Zaïre 12,9%; Tanzanie 8,06%; Zambie 7,7%; Mozambique 6%; Madagascar 5,2%; et Ouganda 3,5%).

63. Le rapport de la dette au PIB dans les PAMA est passé de 99,7% en 1989 à 108,8% en 1990, puis est redescendu à 107,4% en 1991 pour remonter à 109,6% en 1992 (voir tableau 24 en annexe). Ce rapport était supérieur à 150% pour 17 PAMA. Les rapports pour Sao Tomé-et-Principe (414%) et le Mozambique (387%) dépassaient le niveau extrêmement grave de 300%, signe d'un fardeau insupportable. Par ailleurs, le rapport de la dette au PIB de tous les PMA a baissé de 83% en 1989 à 65% en 1991 puis est remonté à 76% en 1992, preuve que le fardeau de la dette des PMA d'Afrique est d'une façon générale plus lourd que celui de l'ensemble des PMA.

1. Structure de la dette extérieure

64. La proportion de dette à long terme des PAMA, dans le volume total de leur dette a reculé pour venir de 95% en 1982 à 80,5% en 1990 pour se stabiliser à une moyenne de 79,8% durant la période 1991 - 1994, tandis que cette proportion pour les PAMA pris dans leur ensemble est passée de 92 à 95% au cours de la même période. Parallèlement, la part de la dette à court terme (les crédits du FMI compris) a augmenté de 20% en raison d'un recours accru aux facilités du fonds. Le rapport de la dette concessionnelle des PAMA est également monté de 40% en 1982 à 50% en 1992 tandis que celle de tous les PAMA est passé de 52 à 66%. Par contre la part de la dette non concessionnelle des PAMA a fléchi de 45% en 1982 à 39% en 1992 tandis que celle de l'ensemble des PAMA a chuté de 40 à 26%. Tout ceci prouve que la proportion de la dette à long terme des PAMA était moins importante alors que celle de leur dette non concessionnelle était beaucoup plus élevée que celle de tous les PAMA. Bien que la part de la dette non concessionnelle des PAMA ait diminué de 39% en moyenne, le pourcentage dans quatre pays (l'Ethiopie, 64%; le Botswana, 58%; la Zambie, 49%; et le Zaïre 46%) était supérieur à 45%. (voir tableau 25 en annexe).

65. S'agissant du service de la dette, la part de la dette à long terme s'est élevée de 85% en 1985 à près de 96% en 1992 aussi bien pour les PAMA que pour l'ensemble des PAMA. De même, la part consacrée au paiement du service de la dette concessionnelle a grimpé de 14% en 1982 à 30% en 1992 pour tous les PAMA alors que pour l'ensemble des PAMA elle est passée de 17 à 39%. Il n'en demeure pas moins que les paiements effectués au titre du service de la dette concessionnelle tant pour les PAMA (66%) que pour les PAMA (56%) sont demeurés élevés. En fait, sur 15 des 32 PAMA la part est restée supérieure à 60% (voir tableau 26 en annexe).

66. Le volume total de la dette bilatérale concessionnelle au titre de l'APD pour les PAMA est descendu de 9,9 milliards de dollars en 1990 à 9,1 milliards en 1992, tandis que celle des PAMA a diminué pour s'établir à 17,1 milliards de dollars contre 17,8 milliards de dollars durant la même période. La part de la dette des PAMA dans le volume total de la dette bilatérale concessionnelle au titre de l'APD s'est faiblement repliée pour revenir de 55,8% en 1990 à 53,6% en 1992 (voir tableau 27 en annexe). Par ailleurs, l'encours total de la dette contractée par les PAMA auprès des institutions multilatérales s'est accrue de 8,5% pour passer de 26 milliards de dollars en 1990 à 28,2 milliards en 1991, et de 4,3% pour atteindre 42,8 milliards en 1992. La tendance est pratiquement la même pour l'ensemble de la dette des PAMA vis-à-vis des institutions multilatérales, soit une hausse de 8,1% qui a porté cette dette à 37,8 milliards en 1990 contre 41 milliards en 1991, et de 4,3% qui l'a fait monter à 29,4 milliards en 1992. La part de la dette contractée envers les institutions multilatérales représentait 37,7% du total de la dette des PAMA, mais 50% des paiements effectués au titre du service de la dette par ces pays en 1992 l'ont été en faveur de ces institutions (voir tableau 28 et 29 en annexe).

2. Service de la dette extérieure

67. Le montant total du service de la dette des PAMA a reculé de 2,4 milliards de dollars en 1990 à 2 milliards de dollars en 1992 puis à 1,8 milliard de dollars en 1993 (voir tableau 30 en annexe). Les chiffres correspondants pour l'ensemble des PMA reflètent le même taux de réduction. La diminution des sommes consacrées au paiement du service de la dette résulte essentiellement du rééchelonnement de la dette à l'augmentation des arriérés de la dette des PAMA plutôt qu'à un quelconque changement fondamental intervenu au niveau du volume de la dette. Selon certaines estimations, les PMA dans leur ensemble ne paieraient que 35 à 50% du service de leur dette²² alors que le solde ne cesse de s'accumuler.

68. Le coefficient du service de la dette²³ pour les PAMA a reculé de 15% en 1990 à 12% en 1992 et 1993 alors que pour l'ensemble des PMA il est tombé de 24% à 16% au cours de la même période. Des pays comme l'Ouganda (de 63 à 42%), le Burundi (de 30 à 25%), Madagascar (de 34 à 27%), et la Zambie (de 49 à 26%) dont le rapport du service de la dette à la valeur des exportations était supérieur à 50% en 1991, ont pu les réduire en 1992. Par contre les rapports pour l'Ouganda (63% en 1991 et 42% en 1992) et la Guinée-Bissau (44% en 1991 et 58% en 1992) restent supérieurs à 30% (voir tableau 31 en annexe). Comme indiqué précédemment, la réduction du rapport du service de la dette à la valeur des exportations n'est nullement le signe d'une amélioration du service de la dette, étant donné que tout cela résulte du rééchelonnement de la dette et de l'augmentation des arriérés. C'est ainsi que le montant total des arriérés de la dette de l'Angola a été évalué pour 1993 à 5,1 milliards de dollars, celui de la Zambie à 3,4 milliards à la fin de l'année 1990, en ce qui concerne le Soudan les intérêts sur les arriérés à eux seuls ont atteint 5,1 milliards de dollars en 1991.

D. Mesures d'allégement de la dette

69. Un grand nombre de PAMA prennent actuellement des mesures appropriées pour formuler des stratégies visant à réduire leur dette, instaurer de bons rapports avec les créanciers, éviter de contracter des prêts non concessionnels, améliorer la gestion de leur dette, procéder à des échanges de créances et s'acquitter de leurs arriérés. Malgré tous les efforts accomplis et les mesures prises à leur intention dans le cadre de l'allégement de la dette bilatérale et multilatérale, les PAMA restent surendettés, et leurs arriérés et le volume total de leur dette ne cessent de s'accumuler. Selon les données de la Banque mondiale relatives aux difficultés de trésorerie et au volume de la dette des pays à faible revenu lourdement endettés, 16 PMA font partie des pays dont l'endettement est très important²⁴.

1. Mesures au niveau bilatéral

70. Dans le cadre de la résolution 165 (S-IX) du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED et des engagements pris au niveau du Programme d'action, les pays de l'OCDE, notamment la France, l'Italie,

²² La CNUCED a estimé que les paiements prévus au titre du service de la dette des PMA, les arriérés non compris, se seraient élevés à 7 ou 8 milliards de dollars en 1992 alors que les paiements réellement effectués seraient de 3 milliards de dollars. Voir le rapport de la CNUCED de 1993 - 1994 sur les pays les moins avancés.

²³ Service de la dette en tant que pourcentage des recettes d'exportation de biens et services.

²⁴ Banque mondiale, Tableaux de la dette internationale, 1994-1995. Décembre 1994. Les 16 PAMA sont : Le Burundi, l'Éthiopie, la Guinée équatoriale, la Guinée-Bissau, Madagascar, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, l'Ouganda, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Léone, la Somalie, le Soudan, la Tanzanie, le Zaïre et la Zambie.

la Belgique et l'Allemagne, ont introduit de nouvelles mesures d'allégement de la dette. La France par exemple, a annulé sa dette bilatérale au titre de l'APD contractée par un certain nombre de PAMA pendant la période 1990-1991. L'Allemagne a accordé en 1990-1992 une remise de dette s'élevant à 620 millions de dollars, tandis que l'annulation de la dette des Etats-Unis au titre de l'APD était de 831 millions de dollars, ces deux mesures entraînant des inscriptions non négligeables au compte des pertes et profits pour certains PAMA. La principale action entreprise par le Japon a consisté à octroyer des dons en espèces dans le but de contrebalancer le service de la dette pour des prêts antérieurs et à augmenter le financement effectué actuellement sous forme de dons. D'autres programmes d'aide visant à alléger la dette bilatérale ont été proposés dans le cadre d'un plan basé sur des dons à long terme aux pays à faible revenu lourdement endettés. La Suède et la Norvège ont mis au point dans leur budget d'aide, de tels programmes/plans spéciaux d'assistance, tandis que la Suisse et les Pays-Bas ont introduit des plans du même genre sous la forme de facilités bilatérales et multilatérales telles que la FAS et la FASR (FMI), les mécanismes de financement de l'IDA (Banque mondiale) et le Fonds de désendettement ainsi que le programme "Cinquième dimension".

71. Outre les mesures d'allégement de la dette susvisées, les pays créanciers de l'OCDE accordent un rééchelonnement de la dette bilatérale publique au sein du Club de Paris. C'est ainsi que, dans le cadre de ce Club, 12 PAMA ont, entre 1990 et 1994, bénéficié de 26 cas de rééchelonnement de la dette (voir tableau 32 en annexe). Tel que recommandé dans le Programme d'action, le Club de Paris est en train de réexaminer la mise en oeuvre de l'Initiative de Toronto telle qu'elle s'applique aux PMA, ainsi que des nouvelles options y relatives. Au cours de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, les Pays-Bas ont proposé l'annulation de toutes les dettes bilatérales publiques des pays les plus pauvres et lourdement endettés, notamment des PMA. La Grande Bretagne a proposé ce qui est actuellement connu sous le nom d'Initiative de Trinité-et-Tobago, qui est considérée comme une amélioration notable des options de l'Initiative de Toronto, dans un premier temps par la passation par profits et pertes des deux tiers de la dette publique impayée et ensuite grâce à un réaménagement du service de la dette du solde de la dette selon la capacité des débiteurs. L'Initiative de Trinité qui passe pour être une mesure plus favorable aux PMA n'a pas encore été acceptée par tous les créanciers comme élément normal des dispositions du Club de Paris²⁵ sur la dette. Toutefois, l' "Initiative" (dans son intégralité ou une variante) a été appliquée de façon unilatérale par certains créanciers en faveur de quelques PAMA.

72. Au cours de la réunion du Club de Paris qui s'est tenue en décembre 1991 ont été introduites les nouvelles modalités de rééchelonnement de la dette désignées sous l'appellation d'Initiative renforcée de Toronto par laquelle soit une annulation de 50% de la valeur actuelle du service de la dette est accordée pour les paiements échus au cours de la période de consolidation soit il est procédé à une consolidation du solde de la dette aux taux du marché avec une période de remboursement de 25 ans assortie d'une période de franchise de 14 ans. La plupart des pays créanciers de l'OCDE sont actuellement adeptes de l'Initiative renforcée de Toronto. Plusieurs PAMA tels que la Guinée, l'Ethiopie, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, la Sierra Léone et le Bénin ont bénéficié de cette Initiative. Toutefois, d'après une évaluation de la BIRD, ni l'Initiative renforcée de Toronto, ni celle de Trinité n'ont remédié de façon significative à la situation de surendettement des PAMA²⁶

73. A la fin du Sommet du G7 qui s'est tenu à Naples en juillet 1994 (Italie), les créanciers du Club de Paris ont pris une nouvelle initiative en décidant d'accorder une remise de 67% de la dette ou du service de la dette (le maximum précédent était de 50%) aux pays dont le revenu par habitant est inférieur ou égal à 500 dollars

²⁵ CEA, Effective Strategies for Relieving Africa's External Debts. E/ECA/Trade/92/7/Rev.1, 14 septembre 1993.

²⁶ Banque mondiale, Adjustment in Africa: Ibid.

et dont le rapport dette/exportations - un indicateur de l'endettement - est supérieur à 350%. Toutefois la condition posée était que les pays débiteurs devaient continuer à s'efforcer d'exécuter, sur trois années consécutives, les programmes d'ajustement structurel conclus avec le FMI. Il est peut-être trop tôt pour juger de l'efficacité et de la portée de l'initiative de Naples. Néanmoins, cinq PAMA : la Guinée, la Guinée-Bissau, l'Ouganda, le Tchad et le Togo, sont sur le point de bénéficier de cette nouvelle initiative²⁷.

2. Initiatives concernant la dette multilatérale

74. Le Programme spécial d'assistance de la Banque mondiale en faveur des pays à faible revenu surendettés d'Afrique subsaharienne a profité à 23 pays les moins avancés d'Afrique (PAMA). De même, son programme de crédits additionnels de l'IDA à l'ajustement a fourni des ressources supplémentaires pour couvrir presque 90% des paiements des intérêts au titre de la dette non concessionnelle due à la BIRD par les emprunteurs exclusivement IDA. La Guinée, Madagascar, le Malawi, la Mauritanie, l'Ouganda, la Sierra Leone, le Togo, la République-Unie de Tanzanie, et la Zambie ont bénéficié de ce programme pendant la période 1989-1993. Le Fonds de désendettement de la Banque est destiné à octroyer des dons au cas par cas aux pays emprunteurs exclusivement IDA afin de réduire leur dette auprès des banques commerciales grâce à des échanges de dettes sur la valeur actualisée ou des rachats de dettes. Le Niger, le Mozambique et l'Ouganda ont déjà bénéficié des crédits du Fonds de désendettement durant la période 1991-1993, tandis que les cas d'autres pays tels que Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie, l'Ethiopie, la Mauritanie et le Mali ont été examinés en 1993-1994.

75. Le FMI fournit, au titre de sa Facilité d'ajustement structurel et de la Facilité d'ajustement structurel renforcée à 0,5% de taux d'intérêt, des crédits devant être remboursés sur 10 ans avec une période de franchise de 5,5 ans. Pour prétendre à ces facilités les pays doivent présenter des programmes d'ajustement ou un programme de réforme économique complet et être à jour dans les paiements du service de leur dette aussi bien avec la Banque mondiale qu'avec le FMI. Le FMI applique également son programme "Accumulation de droits" grâce auquel les pays à faible revenu lourdement endettés peuvent utiliser les ressources du Fonds. Par exemple, pour soutenir le programme de la Sierra Leone intitulé "Economic and Financial Policy Framework, 1990/92-1992/93", le Fonds a consenti des crédits au Gouvernement au titre de son programme d'accumulation de droits durant l'exercice financier 1990²⁸.

E. Accès au marché

1. Environnement commercial international

76. Les PAMA n'ont pas pleinement tiré profit des mécanismes d'accès au marché prévus en vertu de la Convention de Lomé ainsi que des mécanismes du Système généralisé de préférences (SGP) parce que tous ces mécanismes sont soumis à des contingentements et à des plafonnements, à des barrières tarifaires et non tarifaires et en particulier à des clauses de sortie de la catégorie qui dissuadent les pays de prendre des mesures pour développer leurs possibilités d'exportation et de diversifier la base de leur production. Par exemple, les huiles végétales, les textiles, le tabac et le sucre qui constituent d'importants produits d'exportation pour les PAMA se heurtent tous à des barrières tarifaires et non tarifaires. Les prix à la consommation des produits tropicaux restent encore élevés puisque ces produits sont assujettis à une fiscalité intérieure après leur entrée au

²⁷ CEA, Rapport sur la situation économique et sociale en Afrique, 1995. E/ECA/CM.21/3, Addis-Abeba, 31 mars 1995.

²⁸ Voir: Etude des conditions économiques et sociales dans les pays africains les moins avancés, 1990-1991, E/ECA/LDCs.11/EXP 10/2, 27 mars 1992 p 38.

titre des mécanismes du SGP. Quelques PAMA n'ont pas été autorisés par certains pays à tirer pleinement profit des mécanismes du SGP. Certaines exportations intéressant les PAMA telles que les vêtements sont également soumises aux dispositions de l'Arrangement multifibres et à des barrières non tarifaires. Des produits primaires semi-transformés sont également assujettis à des tarifs plus élevés. La plupart de ces mécanismes préférentiels ne couvrent pas les principaux produits primaires agricoles. Les PAMA manquent également de connaissances spécialisées pour tirer pleinement profit des mécanismes du SGP et accéder aux marchés en vertu de la Convention de Lomé. Ils ne disposent ni d'informations sur les marchés ni de connaissances techniques en matière de commercialisation. Ils ne progressent pas dans le domaine de la promotion des exportations et ne possèdent pas non plus les compétences requises pour améliorer la qualité, les normes et l'emballage des produits. En conséquence, ils n'arrivent pas à promouvoir les exportations.

77. La Facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus (CCFF) du FMI et le Système de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX) sont les deux principaux mécanismes de financement compensatoire qui aident les PAMA à réduire l'impact négatif des fluctuations des cours et des volumes de leurs principaux produits d'exportation. Leur champ d'application a été limité. De plus, la CCFF du FMI a été rarement utilisée à cause de sa conditionnalité et de sa nature non concessionnelle. Pendant la période 1991-1992, les PAMA ont reçu, au titre du STABEX, une somme annuelle moyenne de 260 millions de dollars qui représente la moitié des versements du STABEX aux pays en développement. Depuis 1980, la Zambie et le Zéle ont reçu 800 millions de dollars au titre du financement spécial pour les produits miniers (SYSMIN) en vertu de la Convention de Lomé. Le financement du STABEX a été accru de 62% pour passer à 1,5 milliard d'Ecus au titre de Lomé IV et le SYSMIN-cuivre, manganèse, étain, minerai de fer, bauxite, uranium et phosphate- a augmenté de 16% pour atteindre 480 millions d'écus. L'élément prêt au titre de Lomé IV a également disparu alors qu'il représentait 30% dans Lomé III. Mais tout cela ne pouvait pas compenser totalement les pertes des PAMA sur leurs recettes d'exportation.

78. L'Accord concluant les négociations d'Uruguay récemment ratifié vise à libéraliser le commerce des biens et des services, y compris l'investissement lié au commerce, les aspects commerciaux des droits de propriété intellectuelle et les services liés au commerce. L'Accord cherche à réduire les barrières commerciales tarifaires et non tarifaires et à apporter des modifications aux politiques et aux stratégies économiques internes qui entravent le développement du commerce international. Une étude conjointe BIRD/OCDE estime que l'économie mondiale s'accroîtra de 200 milliards de dollars par an à l'horizon 2000 (des chiffres récents du GATT/OMC montrent un accroissement du revenu mondial de plus de 500 milliards de dollars) comme conséquence de l'Accord, mais que les économies africaines perdront 2,6 milliards de dollars par an. Ceux qui seront le plus durement affectés sont les PAMA à cause de l'inélasticité de leur offre ainsi que de la faiblesse de la base de leur production et de leurs capacités. Cette situation est susceptible de les empêcher de faire face à une concurrence ouverte sur leurs marchés déjà protégés en application de divers mécanismes préférentiels et, ainsi, leurs avantages actuels dans l'accès aux marchés s'en ressentiraient.

79. L'Accord donne aux PMA un délai de grâce de 7 à 10 ans pour appliquer toutes les clauses de libéralisation; accorde de 5 à 8 ans aux autres pays en développement et de 2 à 5 ans aux pays industrialisés. Pour les PAMA, ce délai est trop court pour se mettre en règle et le système et les procédures de mise en oeuvre sont trop compliqués et nécessitent des compétences administratives poussées que ces pays ne possèdent pas ou pour lesquelles ils ont besoin d'une importante assistance technique et de formation.

2. Coopération régionale

80. La plupart des PAMA appartiennent à divers groupements économiques comme la CEEAC, la CEDEAO, la ZEP, la SADC et la CEPGL. En dépit de divers efforts, résolutions et accords à des niveaux élevés, aucun progrès important n'a été réalisé en matière d'échanges intra-africains et de création de coentreprises pour la production et la distribution. Le commerce intra-africain continue de représenter moins

de 6% de l'ensemble des échanges extérieurs de la région. Certaines des raisons qui expliquent cette situation sont les suivantes: la plupart des pays produisent presque les mêmes produits; les systèmes de transport sont pour l'essentiel conçus pour les échanges avec les pays développés; les pays ne sont disposés à renoncer aux recettes douanières qui constituent une importante source intérieure de financement de leur budget; l'absence de relations de correspondance entre les banques commerciales africaines et la pénurie de devises; les barrières non tarifaires; l'absence de systèmes d'information interconnectés; l'instabilité politique et monétaire; et la non-reconnaissance des échanges transfrontaliers.

81. Avec pour toile de fond les contraintes sus-indiquées, les PAMA n'ont pas beaucoup profité de la coopération sous-régionale. Certains qui ont essayé d'exporter vers des marchés voisins ont échoué en raison des fluctuations monétaires imprévisibles. Par exemple, les tentatives du Botswana visant à exporter des produits manufacturés au Zimbabwe ont été contrecarrées par la dévaluation du dollar zimbabwéen. Le commerce florissant de réexportation de la Gambie vers le Sénégal a été anéanti par la dévaluation du franc CFA.

IV. UNE PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT POUR LES PAMA

82. A mi-parcours, il devient évident que le Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés pourrait connaître le même sort que le nouveau Programme substantiel d'action. Dans l'ensemble, les flux financiers vers les PAMA n'ont pas atteint les niveaux des engagements pris. Nombre de gouvernements de ces pays n'ont pas réussi à créer l'environnement économique approprié pour soutenir des efforts de développement accrus en raison de l'inefficacité dans la région et de l'insuffisance de la capacité de gestion. Sur la base des examens fréquents des progrès enregistrés dans la mise en oeuvre du Programme d'action, des mesures correctives devraient être prises et des efforts accrus déployés de la part aussi bien des gouvernements des PAMA que de la communauté internationale pour qu'on se rapproche des objectifs fixés dans le Programme durant la seconde moitié des années 90.

A. Amélioration du cadre de politique générale

83. La bonne application des programmes de réforme requiert l'existence de capacités humaines et institutionnelles dont l'absence manifeste porte actuellement le "coût de la réforme" au-delà de la capacité de financement intérieure des PAMA. La "dose", le rythme et le calendrier des réformes sont également essentiels. Les coûts et avantages de ces réformes doivent être soigneusement pesés afin de minimiser les pertes en termes de conditions de vie et de détérioration de la condition humaine. Il importe également d'avoir à l'esprit que des réformes radicales peuvent devenir déstabilisatrices. Un certain nombre de PAMA qui ont entrepris des programmes d'ajustement structurel les ont interrompus à cause des difficultés à respecter les dures conditionnalités et les critères de performance des programmes. Les coûts sont élevés aussi du fait des dépenses entraînées par la discontinuité du processus. L'application d'une politique devrait être envisagée comme un processus continu. Le suivi des progrès enregistrés et l'adaptation ou le changement de politiques, le cas échéant, afin que les résultats de la réforme soient "positifs" (c'est-à-dire qu'ils contribuent à la réalisation d'objectifs fixés d'avance) sont des éléments nécessaires à l'exécution d'une bonne réforme. La plupart des PAMA doivent engager leur économie sur la voie de réformes opérationnelles.

84. Le fait de savoir si les programmes d'ajustement et d'autres réformes en cours dans les PAMA appliquant des mesures d'ajustement produisent les résultats souhaités n'a pas été établi de façon empirique. Même dans les prétendus cas de succès relatif, la croissance n'est pas endogène et, si on ne tient pas compte des dons et des incidences des prêts étrangers dans les calculs, la performance au-dessus de la moyenne dans les pays appliquant des mesures d'ajustement serait difficile à observer. Les incidences sociales des programmes d'ajustement structurel (PAS) sont si fortes, qu'il y a un début de consensus entre décideurs, à savoir que les PAS en Afrique devraient être "centrés sur l'homme" et ne pas méconnaître les "dimensions sociales" du développement et de la transformation. Même si des "filets de sécurité" sont maintenant établis comme faisant

partie intégrante des PAS afin de protéger les pauvres contre les exigences de la réforme, ces ensembles d'actions sont généralement des mesures provisoires à cycle de vie court. La période de transition des filets de sécurité en faveur des pauvres doit être assez longue pour qu'on se rende compte de son efficacité et cela requiert des bailleurs de fonds et des créanciers qu'ils continuent à fournir les fonds nécessaires pour freiner la pauvreté et stabiliser l'économie sur une période plus longue que celle qui est généralement programmée.

85. Le volume de l'aide et des crédits est resté faible et relativement disproportionné aux besoins en ressources des PAMA pour qu'ils appliquent les programmes d'ajustement et les grandes réformes économiques bénéficient du soutien extérieur ainsi que des programmes de développement purement endogènes. Mais, par-dessus tout, les décaissements sont mal coordonnés. En conséquence, la création d'un environnement propice à un développement durable est prolongée et rendue incertaine. De plus, il y a souvent une absence manifeste de réformes et de capacités de gestion locales qui, conjuguée à un contrôle de l'aide peu rigoureux de la part des donateurs, a gonflé le "coût de la réforme" dans les PAMA. Pour qu'une réforme soit efficace, les dons et les crédits doivent être accrus et coordonnés. Une supervision et un contrôle étroits de la mise en oeuvre des programmes d'assistance par les donateurs et les créanciers ont accru et intensifié le flux des ressources financières et les activités de renforcement des capacités doivent également être considérées comme des facteurs importants de l'efficacité et de la durabilité de la croissance dans les PAMA.

B. Mobilisation des ressources intérieures

86. Les indicateurs globaux tels que le faible revenu par habitant et la forte propension marginale à consommer ne montrent pas l'état des disparités du revenu (et de consommation) interpersonnels et tendent à masquer les potentialités de la mobilisation des ressources privées dans les PAMA. Les systèmes financiers informels en Afrique ont un rôle important à jouer dans l'économie. Ils financent la consommation privée et les petites dépenses d'investissement et, dans de nombreux cas, produisent et distribuent davantage de ressources, surtout dans les zones rurales, que les systèmes bancaires officiels de ces pays. La facilité d'accès, qui les caractérise (sur la base de la familiarité ou du statut de l'emprunteur dans la collectivité), leurs conditionnalités adaptées aux besoins privés, leur faible coût de gestion du crédit et leur implantation partout) est le facteur qui explique leur popularité dans les PAMA. Les gouvernements de ces pays devraient prendre des mesures pour développer et améliorer l'efficacité de ces systèmes financiers informels afin de promouvoir la mobilisation des ressources financières intérieures à des fins d'investissement. Au nombre de ces mesures figurent l'abaissement du coût de la régularisation de ces systèmes ainsi que l'établissement et l'exploitation de relations intersectorielles entre les institutions financières et bancaires officielles et informelles et les marchés monétaires et financiers.

87. Le commerce informel intérieur et le commerce transfrontalier non enregistré (dont la contrebande constitue une forme dominante) sont également les principales sources de ressources financières privées intérieures susceptibles de contribuer notablement au développement économique des PAMA. Les marchés locaux sont exploités par de petits commerçants dont la plupart sont peut-être des paysans venus travailler au noir après le cycle de production agricole. D'importantes sommes d'argent provenant du commerce transfrontalier non réglementé échappent aux gouvernements qui se trouvent privés de recettes fiscales et à la société sous forme de coûts nets de gestion du commerce illégal. En officialisant ces activités commerciales et en prenant des mesures telles que l'octroi de stands commerciaux subventionnés, la simplification des autorisations et des procédures administratives, l'octroi de prêts aux futurs commerçants, etc, les gouvernements des PAMA peuvent mobiliser et rendre disponible un volume important de ressources financières qui peut alors servir à financer la croissance économique. Les politiques gouvernementales visant à encourager de nouveaux investissements et le développement de la petite entreprise manufacturière et des micro-entreprises du secteur informel et à promouvoir le processus d'officialisation peuvent énormément contribuer à la mobilisation de ressources privées intérieures et à la croissance économique.

88. S'agissant de la mobilisation des ressources publiques intérieures, des améliorations sont attendues de deux côtés. Du côté des dépenses, la réduction des dépenses militaires et la restructuration des dépenses publiques en général peuvent dégager des ressources financières qui seraient utilisées pour financer le développement économique. Du côté des recettes, il serait possible de restructurer la fiscalité afin que le Trésor puisse tirer profit de la croissance du secteur privé. Les PAMA sont tributaires des impôts sur le commerce extérieur qui constituent leur principale source intérieure de recettes budgétaires. La structure fiscale devrait être conçue de sorte qu'elle établisse un équilibre pour éviter les effets dissuasifs de la forte progressivité des impôts grâce à une adaptabilité des impôts qui permet l'accroissement automatique des recettes publiques à partir de la croissance des revenus. Les réformes en matière de fiscalité pourraient chercher à élargir l'assiette de l'impôt à de nouvelles ressources (par exemple les nouveaux impôts fonciers etc.). Un autre domaine important de réformes est l'administration fiscale. Les gouvernements de ces pays devraient renforcer la capacité d'assurer une plus grande couverture des sources imposables. A cet égard, la mise en place de systèmes fiscaux efficaces et rentables devient un impératif.

C. Processus de mondialisation et développement des PAMA

89. Les progrès de la technologie, la diversification et l'internationalisation des structures de production, la croissance du commerce transfrontalier et l'évolution dans les transports et les communications ont facilité l'intégration de l'économie mondiale. La "mondialisation" de l'économie qui constitue une interaction croissante des économies nationales, est un processus de développement qui, au cours des dernières années, a évolué à un rythme plus rapide que lors des décennies précédentes. De nombreux pays, spécialement les pays industrialisés, engagent des réformes et procèdent à des ajustements pour tirer pleinement profit du processus de mondialisation. La création de marchés régionaux (communauté européenne, ALENA, etc), les négociations commerciales d'Uruguay, les consultations bilatérales et multilatérales ainsi que l'intégration et le développement des marchés financiers internationaux constituent d'importants facteurs déterminants des besoins d'expansion du marché mondial et en même temps des adaptations audit marché. Particulièrement importants dans le processus de mondialisation sont les activités des sociétés transnationales (STN) et les investissements étrangers directs. A la fin des années 60, on dénombrait 7 000 STN, principalement établies aux Etats-Unis et au Royaume-Uni mais, en 1990, on en comptait 37 000 avec 170 000 sociétés affiliées disséminées à travers le monde. Un indicateur de la concentration du pouvoir économique est le fait que seules 100 STN ont des ventes mondiales supérieures à 5,2 milliards de dollars et détiennent des actifs de 3 milliards de dollars, dont le tiers dans d'autres pays²⁹.

90. La mondialisation affecte la vie des habitants du village le plus éloigné. Un petit changement dans la politique agricole d'un pays riche affecte le bien-être d'un paysan démuné vivant à des milliers de kilomètres³⁰. Cependant, dans ce processus, la marginalisation des PAMA devient évidente. Ce groupe de pays apporte sur les marchés mondiaux des produits ayant une faible élasticité-revenu de la demande et dont la valeur ajoutée est faible et les termes de l'échange se détériorent. Pour agir dans un tel cadre global, le rythme de l'industrialisation, y compris la restructuration de la production et l'adoption de nouvelles technologies, doit être considérablement accru dans les PAMA. Il est intéressant de noter qu'en 1992, le total des flux d'investissements étrangers directs dans 43 PMA ne s'est élevé qu'à 300 milliards de dollars, soit l'équivalent des investissements étrangers directs reçus par le seul Pakistan durant la même année³¹. Les PAMA n'ont

²⁹ Nitin Desai, "Change, exclusion and the good society" dans Our Planet (magazine du PNUE pour un développement durable), Vol 7, N°2, 1995.

³⁰ Nitin Desai (1995) op. cit.

³¹ UNCTAD, World Investment Report 1994, New York and Geneva: United Nations, 1994.

pas d'autre choix que d'engager des programmes de réforme et d'ajustement afin de créer un environnement favorable. Cet environnement doit promouvoir la mise en place d'une structure de production dans le cadre du système de production mondial et permettre à ces pays de tirer des avantages durables de leur intégration dans l'économie mondiale. Produire pour le marché mondial élimine les contraintes imposées par l'exiguïté du marché intérieur. Les réformes et les ajustements que ces pays effectuent et l'assistance qu'ils reçoivent peuvent ainsi servir à promouvoir leur intégration dans le marché mondial.

D. Critères d'admission et de sortie pour l'appartenance au groupedes PMA

91. Depuis 1991, les critères d'admission des pays à la catégorie des PMA comprennent les éléments suivants:

a) L'indicateur de la pauvreté relative est le PIB par habitant;

b) La mise en valeur des ressources humaines est mesurée par un indicateur de meilleure qualité physique de vie (IMQPV), qui est une combinaison des indicateurs de développement en matière de santé et d'éducation. Ils se composent eux-mêmes de l'espérance de vie à la naissance, de la ration calorique par habitant, des taux combinés de scolarisation primaire et secondaire et du taux d'alphabétisation des adultes.

c) La faiblesse structurelle (ou la transformation) de l'économie est évaluée grâce à l'indicateur composite de diversification de l'économie qui englobe la part du PIB dans le secteur manufacturier, la part de l'emploi dans le secteur manufacturier, la consommation d'électricité par habitant et le ratio de concentration des exportations;

d) Les pays dont la population dépasse 75 millions d'habitants ne peuvent solliciter leur admission au groupe des PAMA.

92. L'application des critères met en évidence le problème fondamental de l'évaluation des indicateurs. S'agissant du premier critère (PIB par habitant), le seuil recommandé actuellement est de 600 dollars E.-U. (prix de 1987). Dans les cas où un pays est dans les limites d'une fourchette préétablie de la valeur des indicateurs pour l'appartenance aux PMA après utilisation de tous les indicateurs, le classement est facile et les critères sont considérés comme opérationnels. Le problème se pose cependant lorsqu'il faut définir les cas marginaux et lorsqu'un indicateur particulier classe un pays d'une certaine façon et qu'un autre indicateur le fait différemment. Dans les cas où l'application automatique des critères échoue, il est recommandé d'entreprendre une étude au cas par cas pour déterminer l'état et les perspectives de développement d'un pays. Parmi les considérations qui facilitent l'évaluation des conditions d'admission dans de tels cas, on peut citer la dotation en ressources naturelles, la variabilité du climat, le profil du pays (à savoir s'il est insulaire, sans littoral ou faiblement peuplé, etc.), la part des exportations de pétrole dans le commerce total, les niveaux de l'aide publique au développement et d'études supplémentaires approfondies sur le pays. Concernant la sortie de la catégorie aussi, les critères pour les cas clairs sont énoncés: maintien de la valeur des indicateurs au-dessus du seuil minimal pendant au moins trois ans. Pour le revenu par habitant, le seuil minimal doit être dépassé de 100 dollars, et pour l'indicateur de meilleure qualité physique de vie (IMQPV) et l'indicateur de diversification de l'économie (IDE) de 5 et 3 points respectivement.

93. Il existe au moins trois causes principales d'instabilité des critères qui devraient être examinées de temps en temps: les mesures constituant les indicateurs, la formule pour les indicateurs composites et les valeurs données aux mesures spécifiques dans la formule. Grâce à des expériences, il sera peut-être possible de mettre au point un critère qui différencie les pays si nécessaire. Par exemple, les résultats expérimentaux montrent que le "ratio de concentration des exportations" est affecté d'un poids trop important dans l'indicateur de diversification de l'économie et "l'indicateur de consommation d'électricité par habitant présente des valeurs

extrêmes au bout supérieur. Le premier problème peut être résolu soit en réduisant le poids du facteur, soit en le remplaçant par une autre mesure (plus appropriée). Le second problème peut être traité en établissant un plafond plus bas pour que la mesure exclue les valeurs périphériques.

94. L'autre problème a trait à l'évaluation des avantages des mesures prises au plan international et des programmes d'assistance extérieure. Les PMA tirent des avantages à être classés dans cette catégorie. Au nombre de ces avantages, l'assistance bilatérale, l'assistance multilatérale, l'allègement de la dette et l'accès aux marchés. Il est important de faire en sorte que les engagements en faveur de l'aide se traduisent dans les faits. De nombreux exemples montrent que les objectifs de l'aide ne sont pas atteints et que la mesure dans laquelle on se rapproche de l'objectif des dons varie selon les pays donateurs et les périodes. Les PMA présentent également des capacités variables dans leur utilisation des "avantages". Les avantages (qu'ils soient des dons financiers, des prêts à des conditions libérales ou qu'ils se présentent sous forme d'assistance technique) sont souvent gaspillés ou bien ils ne sont pas utilisés à bon escient et l'asymétrie entre les objectifs de l'assistance et les résultats tangibles peut nécessiter qu'on aille au-delà des conditionnalités pour les corriger - ce qui requiert le suivi de la demande d'aide, la coordination de l'assistance, la planification pour la sortie de la catégorie des PMA, etc.

95. En général, les critères appliqués à l'heure actuelle sont axés sur l'admission au sein du groupe, l'ampleur de la pauvreté constituant l'étalon principal. S'il est nécessaire de réviser et d'affiner continuellement ces critères, il convient également d'envisager de mettre au point d'autres pour la sortie du groupe, devant être mieux consolidés que ceux appliqués actuellement. Il faut aussi concevoir des critères ayant trait à la mesure des progrès accomplis en vue de la sortie du groupe, à la définition de filières de développement durable et à la mesure de l'efficacité de l'aide extérieure (les avantages de la qualité de PMA) pour parvenir à une sortie irréversible du groupe. Par exemple, nombreux sont ceux qui soutiennent que dans l'application des PAS, il se produit des renversements de la tendance à la croissance accompagnés du ralentissement ou de la cessation du flux de l'assistance financière étrangère. Certains PAMA sont de taille réduite et sont susceptibles de rester totalement tributaires de l'aide extérieure. Au nombre des variables à incorporer dans la mise au point d'indicateurs composites à cet égard figurent les suivants :

- a) Durée en tant que PMA (nombre d'années en tant que membre du groupe);
- b) Mesures visant à rendre l'assistance efficace (comme l'engagement à s'en tenir à des coefficients d'assistance précis);
- c) Mesures de ciblage de l'assistance (point de savoir si oui ou non l'assistance sert à financer des objectifs prédéterminés de sortie du groupe);
- d) Mesures tendant au processus de mondialisation ou à l'intégration de l'économie (par exemple, part de l'industrie de transformation dans les exportations, part de la production dans le commerce mondial, proportions du commerce intra-africain, etc.);
- e) Evaluation du potentiel de croissance et identification et définition de "filières" de développement (avec indication de l'écart);
- f) Irréversibilité des mesures tendant à la croissance (à savoir par exemple, mise au point d'indicateurs de croissance soutenue ne subissant pas les effets de l'aide).

E. Lutte contre la pauvreté : une attention renouvelée

96. Les mesures relatives au développement humain et social telles qu'elles sont reflétées dans les variables de l'éducation, de la santé et de la démographie ainsi que la condition de la femme montrent que les PMA d'Afrique font face à une gigantesque tâche d'amélioration des conditions de vie des populations. La pauvreté s'est aggravée dans les pays africains les moins avancés au cours des 30 dernières années. L'ampleur de la situation de pauvreté en Afrique subsaharienne (dont font partie 33 PMA, ayant une population de 330,6 millions au milieu de 1994), selon un scénario basé sur un taux de croissance de 4%, est telle que le nombre de ceux qui vivent dans la pauvreté absolue fera plus que doubler, passant des 184 millions actuels à environ 304 millions d'ici à l'an 2000³². Ces prévisions sont reprises dans les projections de la Banque mondiale qui révèlent que face à la réduction de 400 millions du nombre de pauvres réalisée ailleurs dans le monde en développement, la lente croissance économique et le rapide accroissement de la population en Afrique subsaharienne entraîneraient un accroissement de près de 100 millions du nombre de pauvres. A la fin du siècle, l'Afrique subsaharienne aura plus de 30% de la population démunie du monde en développement, contre 16% en 1985³³.

97. En dépit de ces sombres prévisions et conjectures sur l'aggravation de la pauvreté dans la région, les gouvernements des PMA d'Afrique (par définition et partant des indicateurs économiques et sociaux de base, les plus pauvres des pauvres de l'Afrique et du monde en développement dans son ensemble) n'ont pas réussi à reconnaître l'extension et la gravité du problème de pauvreté et proposer des modalités acceptables et réalisables pour son allègement. La communauté internationale n'a pas pu non plus s'occuper carrément, dans ses programmes d'assistance, de la pauvreté en tant qu'aspect du développement. C'est ainsi seulement après de fortes pressions et un grand marchandage intellectuel que des dispositifs de sécurité pour les pauvres ont été annexés aux programmes d'ajustement structurel.

98. Le fait que les PMA d'Afrique soient les plus pauvres des pauvres de la communauté internationale dicte l'impérieuse nécessité de prêter une attention renouvelée à l'allègement de la pauvreté. La pauvreté est un problème de développement et non de bien-être social. Comme l'a souligné Chambers (1995), nous experts en développement nous sommes souvent trompés lorsque nous pensions avoir raison. Nous nous sommes de plus en plus rendu compte que la manière dont nous voyions les choses, et ce que nous croyions, sont des produits façonnés par notre éducation, nos valeurs professionnelles, nos intérêts personnels, nos méthodes de recherche, nos perceptions sélectives, ... Les populations pauvres, faibles et marginalisées ont une autre réalité, souvent diamétralement opposée à la nôtre par ses valeurs³⁴. Dans le cadre de la Déclaration de principes du Sommet mondial pour le développement social récemment conclu à Copenhague, le partenariat de développement devrait repenser de nouvelles approches et réorienter l'aide au développement de manière à résoudre le problème de la pauvreté généralisée dans les PMA d'Afrique en tant qu'objectif de la politique de développement.

99. Du point de vue général, il y a une synergie entre la croissance démographique, la persistance et l'aggravation de la pauvreté et la détérioration de l'environnement, la spirale PPE³⁵. La situation de la population des PMA d'Afrique a été décrite plus haut dans la partie introductive du présent document et il ne sied pas d'entrer dans une discussion approfondie de cet aspect dans l'étude en cours. Cependant, il est

³² Action Aid: Bridging the poverty gap - An action Aid Briefing, March 1993.

³³ Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1990.

³⁴ Robert Chambers, "We need to stand on our heads", in Our planet, Vol. 7, No. 2, 1995.

³⁵ UNICEF, La situation des enfants dans le monde, 1994.

nécessaire de souligner que la croissance démographique des PMA d'Afrique atteint 3,1 % par an, l'un des taux les plus élevés de tout le groupe des pays en développement. En raison de leurs capacités limitées sur le plan macro-économique et des énormes contraintes qui pèsent sur les ressources allouées au développement d'une manière générale, les gouvernements des PMA d'Afrique, et notamment des trois pays dont la population dépasse 25 millions d'habitants, devraient prendre des mesures pour stabiliser ou réduire leur croissance démographique. Cela implique l'affectation d'une proportion substantielle de leurs ressources budgétaires aux programmes de planification familiale, y compris à des campagnes d'éducation de masse pour sensibiliser surtout leur population rurale. D'autres moyens de réduire le taux actuellement élevé de la croissance démographique sont l'éducation de base et la fourniture de services de santé ainsi que l'amélioration de la condition de la femme. Les femmes devraient avoir accès, au même titre que les hommes, à l'éducation, aux services de santé et aux autres services connexes, au droit à la propriété foncière et aux autres droits de propriété et les amener à sortir de la piètre situation économique qui est actuellement la leur dans bon nombre de pays en développement d'Afrique.

100. En ce qui concerne la corrélation entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement, Chambers (1995) fait observer que différentes recherches ont démontré le caractère erroné de la croyance profondément enracinée selon laquelle plus la population rurale est dense, plus cela reste mauvais pour l'environnement en ajoutant que la sagesse classique se trompe en présumant que cela est universel. Les études menées en Guinée et au Népal (tous deux PMA) montrent les conditions dans lesquelles une population plus nombreuse peut exercer une influence positive sur l'environnement, grâce au boisement et à la protection des arbres et avec une gestion plus rationnelle des ressources naturelles. Ce sont les grandes entreprises commerciales qui exploitent les ressources naturelles à une allure effrénée pour s'enrichir rapidement et non les pauvres qui plantent des végétaux et les protègent sur leurs propres terres, et investissent en main-d'oeuvre pour créer des systèmes agricoles durables tels que les rizières et les cultures en terrasses³⁶. Dans la lutte contre la pauvreté dans les PMA d'Afrique, il faut admettre que si on leur donne les moyens et l'appui nécessaires en leur permettant de prendre part à la conception et à l'exécution des programmes relatifs à l'environnement, les pauvres peuvent contribuer immensément à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

101. La lutte contre la pauvreté dans les PMA d'Afrique sera difficile sans un engagement sérieux (politique, financier et autre) à la mise en place ou au renforcement des capacités par l'amélioration des secteurs de l'éducation et de la santé. Tandis que la mauvaise santé provoque la souffrance individuelle et accroît le taux de mortalité, le faible niveau d'éducation entraîne une baisse de productivité. Des preuves empiriques révèlent un taux élevé du rendement économique et social des investissements dans le domaine de l'éducation, qui est considéré comme le coût d'opportunité des capitaux dans les PMA de la région et suggèrent une relation étroite et positive entre l'éducation et les revenus. Streeten (1993) soutient que le lien entre le revenu (ou les dépenses) et les conditions alimentaires est très fort dans d'autres régions comme l'Asie du Sud et de l'Est, mais plus faible en Afrique. Toutefois, on peut supposer que des facteurs tels que l'éducation (particulièrement dans les domaines de la santé et de l'hygiène) et les infrastructures (réseaux d'approvisionnement en eau potable et d'évacuation des eaux usées) sont cruciaux pour la politique dans la mesure où c'est ce lien qui détermine s'il faut donner la priorité aux possibilités de se faire de l'argent ou à la mise en place de services sociaux publics³⁷.

³⁶ Robert Chambers, "We need to stand on our heads", in Our planet, Vol. 7, No. 2, 1995.

³⁷ Paul Streeten (1993), "Poverty Concepts and Measurement" in Poverty Monitoring: An International Concern, Rolph van der Hoeven and Richard Anker (eds.). Documents émanant d'un atelier international sur la surveillance de la pauvreté organisé par le BIT et l'UNICEF à Santiago du Chili, septembre 1991.

102. La majorité de la population des PMA d'Afrique est engagée dans l'agriculture où l'éducation de base peut augmenter la productivité. La fourniture de services de santé de base peut accroître aussi bien la quantité que la qualité de la main-d'oeuvre. Le taux élevé de morbidité et de mortalité infantiles et juvéniles pourrait augmenter les heures de travail que perdent les parents; et les effets néfastes en termes de perte de revenus et d'autres avantages risquent d'être très élevés dans les ménages démunis. Ainsi, le rendement des investissements réalisés dans les services de santé de base peuvent être substantiels. Il y a aussi d'autres avantages démographiques (sociaux) de l'éducation de base et des services de santé essentiels, notamment le recul de la mortalité et de la fécondité et, en fin de compte, une réduction du taux global de croissance démographique.

103. Actuellement, un certain nombre de PMA d'Afrique exécutent des programmes d'ajustement structurel qui exigent une réorientation des dépenses et une forte réduction des budgets, ce qui affecte les programmes profitant tout particulièrement aux pauvres. Outre l'engagement des gouvernements à assurer l'éducation de base et les services de santé fondamentaux, il est nécessaire d'identifier et de protéger certains programmes sociaux essentiels de la réduction budgétaire et même de prendre des dispositions pour accroître les activités qui en découlent. Les programmes sociaux essentiels peuvent comprendre l'éducation de base et les soins de santé primaires ainsi que les programmes de planification familiale, surtout dans les zones rurales où vit en moyenne 80% de la population. Les services d'appui à l'agriculture dont des intrants améliorés, les installations de stockage, les semences, les pesticides, les engrais et les services de vulgarisation, devraient être protégés. Les projets relatifs à la sécurité alimentaire, y compris la valeur nutritionnelle des produits alimentaires et l'éducation en matière de nutrition, sont particulièrement importants pour les pauvres. Les dépenses relatives à l'amélioration de la ration nutritionnelle des enfants souffrant de sous-alimentation ou de malnutrition représentent un investissement dans le capital humain et doivent être sauvegardées à tout prix.

F. Stratégies de lutte contre la pauvreté

104. Pour avoir une perception claire des objectifs de lutte contre la pauvreté, les responsables devraient comprendre le sens précis et les critères d'évaluation de la pauvreté, cela étant indispensable pour concevoir des actions appropriées ainsi que les mesures et les stratégies nécessaires. Si par exemple la pauvreté est tout simplement définie comme caractérisant ceux qui vivent en dessous d'un seuil de pauvreté donné, cela revient à déterminer directement ou typiquement la cible des programmes de lutte contre la pauvreté qui pour la plupart sont limités dans leur impact. Mais si la pauvreté est considérée comme un phénomène qui se répand partout (et généralisé comme dans les PMA de la région africaine), et que son ampleur et sa gravité sont pris en compte, la question de savoir comment alléger les conditions de vie de tous les pauvres devient alors un objectif global de développement qui requiert des mesures de lutte contre la pauvreté à grande échelle, ainsi que le financement nécessaire. Aussi, comme les programmes de lutte contre la pauvreté donnent deux types d'avantages aux pauvres : le transfert et la stabilisation des avantages, ils devraient tous les deux être considérés selon leurs mérites et le calendrier qu'ils prévoient dans la conception et l'évaluation des stratégies et des programmes de lutte.

105. Un préalable incontournable dans la lutte contre la pauvreté est l'émancipation des pauvres des PMA d'Afrique par un investissement à grande échelle dans les infrastructures physiques (réseau de transport approprié centré sur les routes rurales, en particulier celles reliant les exploitations agricoles aux marchés, l'électrification des zones rurales, les infrastructures de télécommunications et l'adduction d'eau potable) et le développement des infrastructures sociales dans les domaines de l'éducation (plus spécialement l'éducation de base qui met un accent particulier sur la formation professionnelle et d'autres types de formation) et de la santé (dispensaires ruraux). Un autre aspect étroitement lié à l'émancipation est la reconnaissance et l'officialisation des activités génératrices des revenus des pauvres menées dans le secteur non structuré ainsi que l'octroi de crédit à ces pauvres par des mécanismes appropriés d'intermédiation financières (exemple : les garanties accordées par l'Etat et l'assurance du crédit) qui relient les transactions financières informelles et le système

bancaire structuré et/ou la création d'institutions financières spécifiquement destinées à répondre aux besoins des pauvres (par exemple la Grameen Bank).

106. L'une des contraintes majeures qui compromettent l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté est qu'ils ne sont pas intégrés dans les perspectives de développement à long terme et ne bénéficient pas d'ouvertures de crédits appropriées dans les plans glissants et les budgets des PMA d'Afrique. Les ressources utilisées dans un programme typique, tels que les projets de travaux publics, sont généralement évaluées en fonction de leur coût d'opportunité social (c'est-à-dire le coût des avantages prévus). Cependant, dans ces systèmes d'évaluation, il faudrait éviter les perspectives à court terme et se baser sur les objectifs à long terme. En d'autres termes, le coût à court terme peut être plus élevé que les avantages des projets, mais les avantages à long terme, y compris les variantes non financières, peuvent compenser les inconvénients à court terme. Les programmes de lutte contre la pauvreté doivent mettre un accent particulier sur la pauvreté, occasionner de modestes besoins institutionnels, causer moins de distorsions avec une forte visibilité de l'impact et une grande acceptabilité politique et ne devraient pas faire l'objet d'affectations de ressources insoutenables dans l'avenir et risquant de maintenir les pauvres dans le piège de l'aumône perpétuelle.

107. Du fait de la limitation des choix disponibles pour le suivi et la mise en application, nombre de programmes de lutte contre la pauvreté n'ont pas atteint leurs vrais bénéficiaires, mais ont bénéficié, d'une manière disproportionnée, aux non-pauvres. Pour résoudre cette contrainte d'exactitude du ciblage des bénéficiaires choisis, qui d'habitude se faisait par le ciblage direct, il devient indispensable d'appliquer le ciblage caractéristique par lequel il est possible de définir un ensemble de critères définissant certains facteurs économiques saillants et d'autres caractéristiques homogènes de la pauvreté. Au nombre de ces éléments peuvent figurer la non-possession de terres, la propriété de bétail et d'autres formes de richesse, le niveau d'éducation, la résidence et d'autres caractéristiques connexes. D'autres éléments peuvent être l'imposition, aux participants potentiels, de coûts qui augmentent avec la croissance définie des revenus et l'amélioration de la situation des participants en vertu d'un mécanisme de sortie de la catégorie, fonctionnant dans le cadre de programmes à long terme de lutte contre la pauvreté. La plupart des programmes de réformes économiques et d'ajustement structurel, par exemple, comprennent certains dispositifs d'intervention visant à réduire les effets néfastes des politiques sur les pauvres. Dans ces cas, une identification des individus ou des ménages pauvres susceptibles d'être affectés par ces réformes devrait être entreprise. Cette approche pourrait constituer une façon rentable d'alléger la pauvreté.

V. COOPERATION INTERNATIONALE ET MESURES D'APPUI

A. Flux de ressources extérieures

108. Actuellement, les pays de l'OCDE/CAD fournissent bien plus de 80% des ressources nécessaires pour le développement des PMA d'Afrique. Il est donc impérieux que ces donateurs s'efforcent de respecter les engagements pris et les objectifs fixés dans la Déclaration et le Programme d'action de Paris, particulièrement en ce qui concerne l'octroi de la proportion de 0,20% de leur PIB sous forme de flux de ressources au titre de l'APD aux PMA. Les pays donateurs devraient aussi améliorer la qualité et les conditions des flux de ressources au titre de l'APD en augmentant les éléments de libéralité et de quasi libéralité et en réduisant au minimum l'aide liée. L'assujettissement de l'aide à l'importation de certains produits auprès de certains fournisseurs particuliers choisis par les pays donateurs compromet les avantages de l'aide octroyée aux PMA d'Afrique dans la mesure où les projets deviennent orientés par les donateurs, passant ainsi à côté des priorités des bénéficiaires. L'expérience a aussi montré qu'avec l'assujettissement de l'aide, l'efficacité de l'appel à la concurrence internationale est compromise. L'élément de libéralité des flux de ressources au titre de l'APD en faveur des PMA d'Afrique devrait aussi être distingué des crédits à l'exportation officiellement garantis et subventionnés où, dans le dernier cas, les pays bénéficiaires devraient décider des précisions concernant les produits et les services à soumettre aux appels d'offres internationaux.

109. Le processus d'examen par pays et les autres mécanismes de mobilisation de ressources devraient laisser le premier rôle aux PMA d'Afrique bénéficiaires. Comme par exemple les PAS constituent aujourd'hui une condition préalable pour bénéficier de l'APD, les pays devraient être pleinement impliqués dans la conceptualisation et la conception de leurs programmes respectifs en tant que "propriétaires" afin de rendre lesdits programmes crédibles et durables. Afin d'améliorer la conception et la conceptualisation des PAS et des programmes d'ajustement sectoriels et de disposer d'un large appui et d'une forte participation des populations, des discussions franches devraient être ouvertes au niveau national (en impliquant les interlocuteurs suivants : les associations professionnelles; les universités et les intellectuels; les milieux d'affaires et les chambres de commerce; les confessions et les mouvements ouvriers; et surtout, des forums de participation populaire "des pauvres") afin d'expliquer les programmes et de s'attirer le soutien d'une grande partie de la population. La rationalisation des procédures de l'aide facilitera sa gestion et accélérera son déboursement. La flexibilité dans l'affectation des ressources au titre de l'aide est nécessaire pour adapter ces ressources aux conditions particulières des PMA d'Afrique.

110. La mise en oeuvre des programmes d'ajustement devrait être effectuée en temps opportun et suivant un calendrier bien organisé. Bien que la stabilité à court terme puisse être d'une importance capitale pour les PAS, il est absolument nécessaire de renforcer et d'élargir durablement la base économique par la diversification et la durabilité de la croissance économique et du développement des économies des PMA d'Afrique. Tout en préconisant la promotion du secteur privé, il ne faudrait pas négliger non plus le relèvement, la modernisation et l'amélioration du secteur public. Les fonds offerts, par l'intermédiaire des groupes consultatifs et des tables rondes ainsi que pour les PAS et le Programme spécial d'assistance, devraient être plus prévisibles et obéir à des conditions plus souples. Compte tenu du rôle croissant de l'Association internationale de développement (IDA) dans la fourniture d'un financement à des conditions favorables aux PMA d'Afrique, la onzième reconstitution des ressources de l'IDA devrait bénéficier du soutien total de la communauté internationale. De plus, il faudrait une plus grande coordination entre les groupes consultatifs et les tables rondes d'une part et les Clubs de Paris et de Londres de l'autre. L'autre solution consisterait à tenir simultanément les deux réunions (annonce et coordination de fonds d'aide et rééchelonnement de la dette) afin d'examiner minutieusement les besoins (financement à court et à long terme) de chacun des PMA d'Afrique.

111. Les PMA d'Afrique devraient créer un environnement propice susceptible d'attirer les investissements étrangers directs (IED) dans la mesure où, comme l'expérience des autres pays en développement l'a montré, l'entrée des investissements étrangers directs peut créer des conditions par lesquelles un pays peut éviter des emprunts à des fins d'investissement public dans certains secteurs où l'investissement présente un intérêt pour les sociétés transnationales. L'investissement étranger direct va aussi de pair avec le transfert de la technologie, des capacités administratives et techniques et le pouvoir d'achat et l'accès au marché. Aussi, les PMA d'Afrique devraient-ils d'abord susciter la confiance des investisseurs dans leur pays pour ce qui est de la sécurité de l'investissement étranger dans un environnement politiquement et économiquement stable. Ce regain de confiance est aussi un préalable pour la formation de capital au niveau national. Actuellement, d'importants capitaux quittent les PMA d'Afrique pour être investis à l'étranger, y compris l'épargne déposée à l'étranger par des nationaux de ces pays. La plupart des opérations de transfert et de rapatriement de capitaux se font par des voies officieuses. Les informations disponibles sur l'Amérique latine et l'Asie semblent indiquer qu'un environnement qui amène les citoyens à investir dans leur propre pays est susceptible d'attirer aussi l'investissement étranger direct³⁸. Les PMA d'Afrique devraient donc véritablement s'efforcer d'instaurer la confiance dans un environnement propice étayé par des infrastructures sociales et physiques, des réformes politiques et économiques et la stabilité dans ces domaines, ainsi que par des garanties constitutionnelles contre l'expropriation et la nationalisation.

³⁸ CEA, Problématique du financement du développement en Afrique, E/ECA/94/10.

B. Mesures d'allégement de la dette

112. Le problème de la dette des PMA d'Afrique n'est pas une question de liquidité mais plutôt de solvabilité. La situation est aggravée par la baisse des recettes d'exportation, l'accroissement des paiements des importations et les obligations croissantes du service de la dette qui ont entraîné de grands déficits de ressources. La détérioration des termes de l'échange et la situation critique en matière de ressources dans les PMA d'Afrique de la région ne manquera pas de se prolonger étant donné les sombres perspectives actuelles en ce qui concerne la mobilisation de ressources locales, la pénurie généralisée de capitaux d'investissement et les flux de financement public du développement. Ces conditions aggraveront sans conteste une situation en matière de ressources déjà précaire pour le développement des PMA d'Afrique. A cet égard, les pays créanciers devraient renforcer leur volonté politique dans l'esprit de la sécurité économique et politique mondiale en décidant une annulation pure et simple de la dette que leur doivent les pays africains les moins avancés.

113. A l'heure actuelle, l'initiative améliorée de Toronto est appliquée par la plupart des créanciers du Club de Paris aux PMA d'Afrique, mais l'Initiative de Trinité est appliquée (intégralement ou dans certains de ces aspects) sur une base unilatérale par les différents créanciers à certains pays comme la Zambie et le Mozambique³⁹. Les pays nordiques ont à présent proposé de faire passer de deux tiers à 80% le niveau d'annulation de la dette dans le cadre des plans d'allégement et de rééchelonnement de la dette du Club de Paris. Compte tenu du grave endettement des PMA de la région et du niveau de pauvreté et de la détérioration des économies de ces pays, les autres créanciers/donateurs bilatéraux et multilatéraux devraient appuyer fermement la proposition de 1990 des Pays-Bas tendant à ce que les bailleurs de fonds annulent unilatéralement les dettes bilatérales publiques dues par tous les PMA. Les pays créanciers non membres de l'OCDE devraient prendre des dispositions similaires d'allégement de la dette pour les PMA d'Afrique. Cette solution éliminerait l'accumulation de la dette, réduirait les incertitudes chez les investisseurs privés, dispenserait les responsables des pays endettés de longues procédures de renégociation de la dette, rétablirait les relations perturbées entre débiteurs et créanciers et améliorerait les coûts du crédit, en particulier des prêts à court terme.

114. En vertu des dispositions actuelles, il n'y a pas de rééchelonnement et de remise de la dette en ce qui concerne la dette due aux institutions multilatérales de financement et de développement telles que le FMI et la Banque mondiale. La majorité des PMA d'Afrique sont les plus pauvres du monde en développement et leur situation critique en matière de ressources ainsi que la lourde charge de la dette méritent un traitement de faveur de la part des institutions financières multilatérales ainsi que des institutions financières et bancaires de développement régionales. Le FMI par exemple devrait envisager la vente de ses réserves d'or pour créer un dispositif spécial d'allégement de la dette des PMA de la région. Les initiatives actuelles de la Banque mondiale et du FMI en matière d'allégement de la dette devraient être élargies pour ce qui est de leur champ d'application, voir s'améliorer leurs conditionnalités et se reconstituer suffisamment leurs ressources. Le programme complémentaire d'ajustement de crédit de l'IDA et le Fonds de désendettement devraient être élargis et renforcés pour couvrir toutes les dettes octroyées aux pays africains les moins avancés par la Banque mondiale à des conditions non libérales. Les donateurs bilatéraux et multilatéraux devraient être invités à verser plus de fonds à ces programmes. La conditionnalité nécessitant d'être à jour, dans le service de la dette vis-à-vis de la Banque mondiale et de l'IDA devrait être levée et/ou rendue beaucoup plus flexible pour les PMA d'Afrique qui ne sont même pas capables de rembourser leur dette conformément aux règles rigoureuses actuellement appliquées, qui couvrent aussi les pays en développement plus nantis dont les économies résistent mieux à de telles pressions financières. La BAD et le Fonds africain de développement devraient imiter les institutions multilatérales pour mettre au point leurs propres initiatives pour les programmes de prêts aux PMA d'Afrique.

³⁹ The Economic Intelligence Unit (EIU), Country Profiles for Zambia and Mozambique, 1994-1995. The Economic Intelligence Unit, 15 Regent Street, London SW 1Y 4LR, U.K.

115. Le financement du Programme spécial d'assistance de la Banque mondiale tendant à aider les pays surendettés à faible revenu à réduire leur dette contractée auprès des banques commerciales par le rachat devrait être élargi et renforcé pour couvrir toutes les dettes commerciales dues par les PMA d'Afrique. La conditionnalité nécessitant une dette minimale contractée aux conditions du marché peut être supprimée pour les PMA de la région car le montant de la dette commerciale qu'ils doivent est relativement petit par rapport aux autres formes de dette. Les autres mesures comprennent l'échange et la conversion de la dette pour les investissements locaux, l'acquisition d'actions, l'exonération d'impôts pour des investissements, etc.

C. Accès aux marchés

116. Même si, pour diverses raisons, les pays africains les moins avancés n'ont pas été capables d'exploiter pleinement les avantages des systèmes préférentiels (Convention de Lomé, SGP, etc.), il est nécessaire de continuer d'étendre ces systèmes à ces pays en améliorant les conditions afin qu'ils puissent mieux tirer profit des avantages découlant de ces arrangements. En ce qui concerne l'Accord du Cycle d'Uruguay, les économies des PMA d'Afrique risquent d'être marginalisées à cause de l'étroitesse de la base de leur production et des autres rigidités de l'offre ainsi que leur position compétitive dans le système commercial international. Outre la prolongation du moratoire dans la mise en oeuvre de l'accord au delà des 10 années stipulées, des mesures protectives spécifiques devraient être prises pour permettre auxdits PMA de retenir les avantages existants ou de bénéficier d'une compensation pour les pertes qu'ils sont supposés subir.

117. En plus d'un long moratoire, de 15 à 20 ans par exemple, pour la mise en oeuvre de l'Accord du Cycle d'Uruguay, une attention particulière devrait être accordée aux PMA d'Afrique en ce qui concerne en particulier les clauses de protection des industries naissantes, la subvention des exportations, les droits antidumping, et les mesures concernant les investissements liées au commerce, les systèmes d'établissement des rapports et les sanctions. De plus, ces PMA devraient recevoir une assistance technique et financière appropriée pour éliminer les rigidités en matière d'offre en développant leurs potentialités en matière d'exportations et diversifier la base de production ainsi qu'améliorer leurs capacités technologiques, administratives et commerciales, et leurs compétences grâce à la formation et au renforcement des capacités.

D. Coopération et intégration économiques

118. La tendance à la création d'alliances stratégiques commerciales au sein des régions, des sous-régions et des autres zones économiques et géographiques continue dans les autres continents. C'est pourquoi les pays africains devraient redoubler d'effort pour réussir la mise en oeuvre du Traité d'Abuja en veillant à l'efficacité des groupements économiques sous-régionaux tels que définis par l'Acte final de Lagos⁴⁰. Les gouvernements africains doivent faire preuve de la détermination, de la volonté et de l'engagement politiques nécessaires et à accompagner de mesures et d'actions appropriées en vue de mettre efficacement en oeuvre les accords de coopération économique régionaux et sous-régionaux existants. Un accent particulier devrait notamment être mis sur les objectifs ci-après : suppression/réduction des barrières tarifaires et non tarifaires; libre circulation des personnes et des capitaux; amélioration des transports et des communications pour relier les pays voisins et en fin de compte mettre en place un réseau africain; intensifier la coopération économique basée sur de véritables intérêts communs comme l'acquisition des intrants ou l'accès aux produits, la création de conseils/d'associations de coopération, la reconnaissance du commerce transfrontalier, et la sensibilisation des décideurs et du grand public aux avantages de la coopération et de l'intégration économiques sous-régionales.

⁴⁰ OUA (1981). Plan d'action de Lagos pour le développement de l'Afrique, 1980-2000.

VI. MECANISMES DE SUIVI ET DE CONTROLE

119. La Déclaration et le Programme d'action de Paris pour les années 1990 en faveur des pays les moins avancés laissent aux gouvernements des PMA d'Afrique la responsabilité clé du processus de mise en oeuvre. L'élaboration de politiques, de réformes institutionnelles, la planification et la mise en oeuvre des programmes au niveau national reviennent principalement aux gouvernements qui bénéficieront du soutien des partenaires au développement par l'intermédiaire de mécanismes comme les tables rondes du PNUD et les groupes consultatifs de la Banque mondiale. Le suivi des progrès réalisés dans la coopération économique et le renforcement de ces programmes de coopération aux niveaux régional et sous-régional sont assurés par les commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies en étroite collaboration avec la CNUCED. Le Programme d'action est suivi à l'échelle mondiale par la CNUCED.

120. Il est nécessaire de réfléchir sur le bien-fondé du mécanisme actuel et d'examiner d'une manière critique les résultats obtenus au cours des cinq dernières années sur la base des efforts semblables menés dans le cadre du nouveau Programme substantiel d'action et des autres programmes mondiaux ou régionaux parrainés par les Nations Unies. La tâche de suivi et de contrôle associe de nombreuses organisations et activités, mais un cadre qui assure la cohérence et l'harmonie de tous les efforts visant à mettre en oeuvre ce Programme n'est pas encore adéquatement établi. L'utilisation des institutions et de mécanismes existants est sous-entendue pour le travail de suivi et de contrôle, toutefois il y a un vide fonctionnel dans ce dispositif au sein duquel règne beaucoup désordre. Pour que le programme soit efficace, les modalités d'interaction éventuelles devraient être formalisées, élaborées et reflétées dans des plans de travail et des calendriers rigoureux et le budget nécessaire prévu.

121. Les activités de suivi et de contrôle de la CEA dans les PMA d'Afrique sont compromises par l'insuffisance de ressources humaines et financières. Afin de répartir les tâches, de suivre efficacement l'évolution de la situation dans 33 pays, de collaborer avec les organisations compétentes, d'assurer les services techniques et consultatifs, de parrainer les ateliers et séminaires, etc., il faut ouvrir les crédits nécessaires au budget ordinaire de la Commission. Un contrôle efficace de la mise en oeuvre du Programme d'action n'est possible que si la CEA peut disposer d'un budget approprié et de ressources humaines suffisantes qui sont à la hauteur de la tâche à accomplir.

Tableau 1 : Certains résultats utilisant la base de données de la CEA

Variables	Résultats*
Moyenne simple et écart type du taux annuel moyen de croissance du PIB pour la période 1990-1994 (les écarts types sont entre parenthèses)	-0,02(1.23)
Moyenne simple et écart type des taux de croissance du PIB par habitant pour la période 1990-1993	
Moyenne et écart type du taux annuel de croissance du PIB (1986-1990) pour les 25 PMA d'Afrique relativement "grands"	-2,8 (1.7)
Moyenne et écart type des apports totaux nets annuels par habitant (1986-1990) en dollars E.-U.	1,928 (3,954)
Moyenne et écart type du taux de croissance annuel moyen du PIB (1986-1990) pour les PMA d'Afrique relativement "petits"	51,58 (26,80)
Moyenne et écart type des apports annuels nets de ressources financières par habitant (1986-1990) en dollars E.-U.	2,471 (1,604)
	202,81 (92,300)

* Les chiffres entre parenthèses sont des écarts types.

Tableau 2 : Rapports entre le FPD (financement public du développement) et le PIB (regressions simples utilisant la base de données de la CEA)

$$\text{GDP90} = 826,1764 + 4,585 \text{ ODF90}$$

$$(1,712) \quad (3,495)$$

[R² = 0.2804, F(1,30) = 11.6902, SE = 1815.2] GDP 90 représente le produit intérieur réel en 1990, ODF90 représente le financement public du développement total reçu en 1990.

Les calculs suivants montrent qu'aucune amélioration n'a été enregistrée en utilisant des variables décalées et que les mêmes rapports qui existaient en 1990 entre le PIB et le FPD s'appliquent également en 1991.

$$\text{GDP91} = 835.4268 + 4.5565 \text{ ODF90}$$

$$(1.781) \quad (3.495)$$

[R² = 0.2893, F(1,30) = 12.2127, SE = 1764.9]

$$\text{GDP91} = 524.5281 + 5.3692 \text{ ODF91}$$

$$(1.005) \quad (3.645)$$

[R² = 0.3069, F(1,30) = 13.2838, SE = 1743.1]

* Les chiffres entre parenthèses sont des écarts types.

Tableau 3 : Importations alimentaires et dépendance vis-à-vis de l'aide dans les PMA d'Afrique

Pourcentages	Importations alimentaires respectives représentant un pourcentage de l'ensemble des importations de marchandises de certains pays (moyenne annuelle, 1980-1990)	Aide alimentaire respective en céréales représentant un pourcentage des importations de céréales de certains pays (moyenne annuelle, 1988-1990)
≥ 100	--	Mozambique, Malawi, Ouganda
70 - 99	--	Cap-Vert, Sao Tomé-et- Principe, Ethiopie
50 - 69	--	Zambie, Madagascar, Soudan, République-Unie de Tanzanie
30 - 49	Mauritanie, Gambie, Comores, Sierra Leone	Libéria, Somalie, Mali, Niger, Tchad
20 - 29	Cap-Vert, Lesotho, Sao Tomé-et-Principe, Libéria, Somalie, Guinée-Bissau, Mozambique, Zaïre	Mauritanie, Sierra Leone, Burkina Faso, Zaïre
10 - 19	Botswana, Djibouti, Guinée, Togo, Bénin, Mali, Madagascar, Niger, Burkina Faso, Soudan, Ethiopie, RCA, Rwanda, Burundi	Botswana, Djibouti, Lesotho, Gambie, Comores, Guinée-Bissau, Guinée, Rwanda, Burundi
< 10	Zambie, République-Unie de Tanzanie, Tchad, Malawi, Ouganda	Togo, Bénin, RCA
	Moyenne pour les PAMA = 17.4% Moyenne pour l'ensemble des pays en développement = 9.9	PAMA (moyenne) = 43.4 Ensemble des pays en développement (moyenne) = 9.1

Note Extraits des données obtenues à la CNUCED. Les pays les moins avancés - Rapport 1992. New York : Nations Unies 1993.

Tableau 4 : Tendances des déficits publics

Pays	Déficit budgétaire global y compris les dons			Déficit budgétaire global non compris les dons		
	Pourcentage du PIB*		Différence entre 1981-86 et 1990-91 (points de pourcentage)	Pourcentage du PIB*		Différence entre 1981-86 and 1990-91 (points de pourcentage)
	1981-1986	1990-1991		1981-1986	1990-1991	
A. Excédent ou faible déficit en 1990-91						
Nbre de pays	4	4	4	4	4	4
Moyenne	-5,9	-0,1	5,8	-9,3	-4,2	3,9
Ecart type	1,9	1,8	2,0	3,9	1,8	4,5
B. Déficit modéré						
Nbre de pays	4	4	4	4	4	4
Moyenne	-7,5	-1,4	4,4	-11,9	-7,4	4,6
Ecart type	2,6	3,2	2,7	4,0	2,7	4,4
C. Déficit important						
Nbre de pays	6	6	6	6	6	6
Moyenne	-5,9	-5,7	0,2	-8,9	-9,6	-0,7
Ecart type	1,9	1,1	2,4	3,4	2,7	4,1
D. Déficit très important						
Nbre de pays	4	4	4	4	4	4
Moyenne	-11,3	-8,1	3,1	-13,3	-16,4	-3,1
Ecart type	4,4	0,8	3,7	3,4	8,3	6,6
Ensemble des PMA d'Afrique étudiés						
Nbre de pays	18	18	18	18	18	18
Moyenne	-7,4	-4,7	3,0	-10,6	-9,4	1,3
Ecart type	3,3	2,6	3,4	3,8	5,9	5,4

* Un nombre négatif indique un déficit et un nombre positif un excédent,

Source : D'après les données de la Banque mondiale (1994) tableau A2.

Tableau 5 : Déficit (en ressources) du secteur public (pourcentage du PIB)

Pays	1980-1984			1985-1989		
	Recettes	Dépenses	Déficit budgétaire global	Recettes	Dépenses	Déficit budgétaire global
Botswana	49	40,1	9,1	66,5	41,6	24,5
Burkina Faso	11	11,5	-0,5	6,9	6,4	0,5
Ethiopie	23,2	29	-6,7	17,4	21,8	-4,6
Gambie	21,9	26,4	-4,5	17,8	19,9	-2,1
Malawi	22,5	31,1	-9,7	24,2	31	-6,9
Mali	20,9	27,1	-6,5	19,1	24,6	-5,6
Sierra Leone	13,2	23,4	-10,9	7,2	8,8	-1,6
Togo	30	32,4	-2,4	19,3	21,1	-1,8
Ouganda	6,2	9,2	-3,1	2,6	3,6	-1
République-Unie de Tanzanie	8,3	11,6	-3,3	3,3	3,8	-0,5
Zaïre	10,6	12,9	-2,3	2,4	3,8	-1,4
Zambie	24,4	37,6	-13,2	19,9	31,5	-11,6
Guinée-Bissau	11,4	21,5	-10,1	35,6	53,3	-17,7
Mauritanie	11,4	13,6	-2,5	23	28,5	-5,4

Source: CNUCED (1993), Tableau 11.

Tableau 2 : Déficit (en pourcentage) du secteur public (pourcentage du PIB) en 1997

Pays	1997		1996-1997		1995-1996	
	Données	Données	Données	Données	Données	Données
Mauritanie	11,4	13,0	-1,6	13,0	11,4	13,0
Guinée-Bissau	11,4	31,5	20,1	31,5	11,4	31,5
Zambie	5,4	37,8	32,4	37,8	5,4	37,8
Saïre	6,2	15,9	9,7	15,9	6,2	15,9
de Tanzanie	8,3	17,6	9,3	17,6	8,3	17,6
République-Unie	8,3	9,2	0,9	9,2	8,3	9,2
Togo	30	31,4	1,4	31,4	30	31,4
Sierra Leone	13,2	10,8	-2,4	10,8	13,2	10,8
Mali	30,9	37,1	6,2	37,1	30,9	37,1
Malawi	23,5	20,4	-3,1	20,4	23,5	20,4
Gambie	31,9	17,8	-14,1	17,8	31,9	17,8
Éthiopie	23,9	24,3	0,4	24,3	23,9	24,3
Burkina Faso	11,2	17,4	6,2	17,4	11,2	17,4
Botswana	49	40,3	-8,7	40,3	49	40,3

Source: CNUCED (1997), Tableau 11

Pays	1997		1996-1997		1995-1996	
	Données	Données	Données	Données	Données	Données
Mali	30,9	37,1	6,2	37,1	30,9	37,1
Malawi	23,5	20,4	-3,1	20,4	23,5	20,4
Gambie	31,9	17,8	-14,1	17,8	31,9	17,8
Éthiopie	23,9	24,3	0,4	24,3	23,9	24,3
Burkina Faso	11,2	17,4	6,2	17,4	11,2	17,4
Botswana	49	40,3	-8,7	40,3	49	40,3

Tableau 1 : Déficit (en pourcentage) du secteur public (pourcentage du PIB) en 1997

Tableau 4

TAUX D'ACROISSEMENT MOYENS DU PIB REEL (Prix de 1990)

Pays	Années														
	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Bénin	4.8	9.5	0	-0.3	1.3	1.7	-1.4	5.6	-0.4	2	4.5	3.1	3.3	4.7	
Botswana	11.3	8	19.4	12.4	6.6	6.6	8.7	13.6	13.8	4.5	8.5	5.8	-1.3	2.5	
Burkina Faso	5.6	4.4	2	2.8	10.2	5.1	16.3	7.5	-1	0.7	7.1	3.4	4.8	5.6	
Burundi	13	-2	4	-0.3	12.2	3.4	4.6	1.9	-0.1	7.5	3.4	3.9	4.1	1.7	
Cap-Vert	-0.8	-6.8	6.1	2.3	18.3	3.8	10.5	4.9	5.4	2.4	6	1	2.2	6	
République centrafricaine	1.1	2	-3.1	7.8	3.3	4.4	-4.6	1.8	3.5	-1.1	1.3	-1.6	-1.8	5.1	
Tchad	2.5	5.1	4.9	-3.3	24.3	-4.7	-0.7	12.3	4.3	-5.1	13.1	3.3	-2.9	4.4	
Comores	5.1	4.3	2.8	2.5	2.5	2.2	2.3	0.4	0.7	0.8	4.3	4.9	-2.5	3	
Djibouti	-9	13.9	0.9	0.6	0.6	1.8	2	0.6	0.1	1.1	1	0.2	-0.1	0.5	
Guinée équatoriale	1.9	2.2	-3.1	0	0	0.1	0	2.2	11.1	-0.8	3.4	0	-0.1	0.6	
Ethiopie	3.6	1.3	5.4	-3.4	-6.8	6.6	9.4	2	1.6	-1.5	-0.5	-10.2	2.8	2.2	
Gambie	6.6	-9.1	7.2	-5.9	-9	10.8	8.3	5.1	5.5	8.1	0.2	6	6.5	-5.7	
Guinée	-4.3	6.2	1.7	2.3	3.3	3.5	1.9	7.1	3.9	4	2.1	2.3	2.9	4.8	
Guinée-Bissau	3.3	0.8	1.8	6.1	-1.4	44.3	-0.2	8.9	4.1	3.6	3.1	4.3	3.3	3	
Lesotho	0.6	2.9	-9.6	10.3	4.1	-0.2	8.1	12.2	7.7	8.2	1.6	2.5	8.8	-2	
Libéria	-2.6	2.2	-2.4	-0.5	-1.3	-1.1	-2.4	0.4	-0.8	-9.7	-10	0	-0.1	-34.1	
Madagascar	-7.9	-1.5	1.6	1	2.3	1.2	1.5	3.6	9.8	2.5	-3.7	0.9	3.1	2.2	
Malawi	-0.3	2.2	5	4.5	4.3	1.6	0.9	3.3	4.1	2	7.9	-8.4	11.7	-9.8	
Mali	-4.7	-4.2	5.3	4.2	1.7	8	0.8	-0.1	11.6	0	-1.5	7.4	2.7	3.9	
Mauritanie	4.1	-3.2	3.5	-13.5	6	6.4	2.4	1.3	4.2	-2	3.9	1.8	6.4	4.1	
Mozambique	1	-8	-15.1	-15.1	-8.2	3.6	1.3	5.8	5.6	0.7	2.6	-6.1	4.3	11	
Niger	3.4	-1.6	-0.4	-12.8	6.2	4.4	-6.6	4.7	3.6	4.5	2.9	-6.5	1.2	2.9	
Rwanda	8.1	1.4	5.8	-4.5	4.1	4.5	0.2	1.7	1.2	-1.7	-1.4	4.1	1.3	-48.3	
Sao Tomé-et-Principe	-16.9	10.6	1.2	-0.2	-1.3	-9.6	-2.1	-10.4	-6.4	-3.4	-1.1	0.1	1.9	2.2	
Sierra Leone	3.9	-1.3	0	-1.9	-2.4	-2.6	2.7	1.7	1.8	5.7	1.3	-6.1	-2.8	2.7	
Somalie	6.3	4.2	-12.8	10.1	7	-0.8	1.5	2.4	2.6	0	-8.3	-12.2	0	-21.1	
Soudan	5.6	7.5	0.3	-4.1	-6.5	4.6	4.4	-5.1	5.8	-1.4	13.7	5.3	-3.1	1.7	
Togo	-3	-4.5	-0.6	1.2	4	4.1	0.9	5.5	4.7	6.5	95.3	-7.6	-8.9	6.6	
Ouganda	4	5.4	7.1	-6.1	1.7	0.9	6.8	7.4	6.8	4.5	4.3	1.9	7	7.3	
République-Unie de Tanzanie	0	0.8	-1.7	3.6	3.2	3.7	5.1	4.2	3.3	4.3	4.2	-0.7	4.4	2.9	
Zaire	1.2	-0.9	2.6	6.2	-0.9	4.9	3	-0.7	-1.7	-3	-8	-12	-13	-7.6	
Zambie	6.4	-3	-1.3	0.5	1.8	1.4	0.1	0.4	-0.4	-0.4	-2.5	-5.3	-1.1	1	
Ensemble des PMA d'Afrique	2.4	1.6	1.7	-0.5	0.6	3.8	3.1	2.2	3.4	0.3	1.9	-1.3	-0.2	-0.0	
Ensemble des pays africains en développement					2.4	2.4	1.4	3.9	3.6	1.9	1.4	0.2	1	3.3	4.5
Monde en développement					6.4	4.8	5.7	5.3	4.2	3.8	4.5	5.9	6.1	5.6	5.6
Pays industrialisés					2.8	2.9	3.2	4.4	3.3	2.4	0.8	1.5	1.3	2.7	2.7

Tableau 5 Taux d'accroissement du PIB par habitant (%) (prix de 1990)

Pays	Années													
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	
Bénin	6.35	-2.96	-3.20	-1.68	-1.43	-4.48	3.21	-1.55	-4.00	2.20	-0.24	0.78	1.45	
Botswana	4.21	15.19	8.46	2.91	2.93	4.97	9.65	9.83	0.90	4.78	2.19	-4.72	-1.09	
Burkina Faso	1.78	-0.54	0.34	7.45	2.30	13.25	4.67	-3.56	-1.96	4.25	0.72	2.01	2.85	
Burundi	-1.87	-4.56	4.00	13.50	5.49	-3.60	2.47	1.28	0.63	8.50	3.83	1.46	-1.23	
Cap-Vert	-8.84	3.86	0.05	15.74	1.00	7.45	2.06	2.57	-0.40	3.06	-1.73	-0.36	2.98	
République centrafricaine	-0.58	-5.39	6.37	0.24	1.46	-7.38	-0.62	0.86	-3.46	-1.15	-3.70	-5.18	3.11	
Tchad	6.78	0.00	-3.60	20.53	-6.47	3.02	8.74	5.61	-8.89	9.08	1.95	-5.36	1.95	
Comores	1.25	-0.19	-0.50	-0.48	-1.49	-1.45	-3.24	-2.95	-2.85	0.49	1.06	-5.70	-0.67	
Djibouti	9.69	-2.99	-3.20	-3.19	-3.66	-3.48	-4.76	-5.22	-4.27	-4.36	-5.12	-5.26	-4.95	
Guinée équatoriale	-0.31	-5.50	-2.48	-2.47	-2.18	-2.31	-0.11	8.58	-3.12	1.69	-2.98	-2.20	-1.72	
Ethiopie	-0.43	3.50	-5.04	-8.44	4.53	7.22	0.00	-0.43	-3.49	-2.51	-11.95	0.77	0.17	
Gambie	-11.82	4.04	-8.67	-11.68	7.75	5.33	2.21	2.53	5.08	-2.53	3.01	4.79	-8.53	
Guinée	3.80	-0.77	0.06	0.91	0.92	-0.64	4.52	1.39	1.61	-0.34	-0.20	0.36	2.22	
Guinée-Bissau	-1.16	-0.17	4.18	-3.21	36.62	-2.27	6.63	1.90	1.49	0.94	2.08	1.20	0.79	
Lesotho	0.07	-12.07	7.31	1.23	-3.01	5.08	9.02	4.70	5.12	-1.32	-0.34	5.78	-4.07	
Libéria	-1.05	-5.46	-3.63	-4.45	-4.24	-5.43	-2.70	-3.97	-12.55	-12.82	-3.15	-3.28	-36.19	
Madagascar	-4.50	-1.50	-2.00	-0.76	-2.02	-1.63	0.32	7.17	-2.10	-7.66	-2.28	-1.00	-1.01	
Malawi	-0.97	1.65	1.27	1.04	-1.72	-2.40	-0.04	0.67	1.16	4.44	-11.36	8.02	-12.74	
Mali	-6.73	1.84	1.33	-2.15	5.36	-1.70	-3.20	8.58	-2.67	-4.18	4.11	0.00	0.92	
Mauritanie	-5.37	2.35	-17.10	3.22	2.35	-0.88	-1.51	1.08	-4.73	1.03	-0.86	3.89	1.36	
Mozambique	-2.55	-21.37	-2.18	-6.68	-1.01	1.65	3.00	2.67	-1.53	0.00	-4.80	2.39	8.12	
Niger	-4.35	-3.17	-15.25	3.19	1.28	-13.55	1.53	0.53	1.91	-0.66	-9.50	-1.76	-0.16	
Rwanda	-1.98	2.35	-7.64	0.67	1.01	-3.15	-1.72	-2.16	-5.01	-4.75	0.64	-2.05	-50.06	
Sao Tomé-et-Principe	7.54	-1.53	-2.97	-4.02	-12.06	-4.78	-12.85	-8.98	-6.01	-3.80	42.28	-32.74	-0.96	
Sierra Leone	-3.53	-2.32	-4.17	-4.70	-5.02	0.19	-0.81	-0.68	3.11	-1.13	-8.45	-5.16	0.16	
Somalie	0.56	-15.82	6.23	3.29	-4.04	-1.70	-0.91	-0.83	-3.25	-11.32	-15.04	-3.18	-23.55	
Soudan	4.20	-2.71	-7.02	-9.34	1.64	1.43	-7.82	2.74	-4.21	10.46	2.29	-5.91	-1.18	
Togo	-7.22	-3.41	-1.76	0.95	0.88	-2.16	2.23	1.55	3.30	-8.20	-10.42	-11.68	3.29	
Ouganda	1.91	3.61	-9.18	-1.54	-2.58	3.11	3.67	3.11	0.94	0.70	-1.62	3.30	3.56	
République-Unie de Tanzanie	-2.88	-5.35	-0.20	-0.61	0.00	1.32	0.50	-0.40	0.50	0.50	-4.27	0.62	-0.72	
Zaire	-3.73	-1.45	2.91	-2.59	1.61	-0.69	-4.09	-5.14	-4.84	-9.33	-14.80	-15.66	-10.27	
Zambie	-6.84	-5.14	-3.40	-2.16	-2.34	-3.60	-3.31	-6.49	-4.11	-6.06	-8.82	-4.79	-2.78	
PMA d'Afrique	-1.85	-1.06	-1.83	-0.69	0.90	0.16	0.65	0.32	-0.88	-0.81	-4.47	-2.55	-4.37	

Source: CEA, Etude des conditions économique et sociales en Afrique

Tableau 6 Taux d'accroissement moyens de la valeur ajoutée agricole réelle (prix de 1990)

Country	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Bénin	-5.3	23	-0.5	9	-2.9	4.9	-5.7	12.9	7.6	1	8.5	4.6	4.6	6.1	
Botswana	-9.7	1.9	-12.4	-13.4	-2.4	10.8	-7.3	65.5	-0.3	3.6	2.7	2.2	-1	3.3	
Burkina Faso	9.1	-1.9	-0.1	-0.2	22.7	3.5	26.6	13.8	-2.9	-3.4	12.2	5.5	6.8	4.4	
Burundi	14.1	-7.6	4.4	-3.6	13.1	4.1	5	1.7	-2.2	5.5	2.1	3.5	3.5	1.5	
Cap-Vert	-5.6	-20.7	-0.6	2	27.4	7.3	11.7	4	3.8	-1	5.4	3.4	-0.5	7.2	
République centrafricaine	2.8	5.7	-8.6	14.5	15.4	10.8	-7.3	4.4	0.7	-3.3	2.8	1.3	1.1	3.2	
Tchad	-11	4.7	4.1	-24.6	53.3	-1.2	-4.1	23.2	-4.6	-13.3	39.9	0.9	1.1	-1.1	
Comores	2	3.1	3.8	1.8	7.1	3.3	4.8	2.5	1.2	1.9	4.2	5	-2.6	4.9	
Djibouti	6.4	6	2.4	4	3.1	2.2	3.6	-2.8	-1.4	-1.5	1.5	2.2	-1.9	8.3	
Guinée équatoriale	0.7	2.2	-5.6	0	0	0	0	0	0	5.9	0	0	0.1	-1.3	
Ethiopie	3.7	-1.3	4.7	-9.9	-16.3	9.2	15.2	-2.1	2.2	0.2	8	-7.5	-0.4	-1.2	
Gambie	8.3	36.9	16.9	-20.2	6	13.1	36.8	3.3	-3.8	8.6	-13.9	7.5	1.8	14.5	
Guinée	-1.3	6.4	1	1	2.9	2.8	3.5	0.5	2.8	3.8	3.5	3.5	3.8	4.1	
Guinée-Bissau	3.4	0	1.9	9.1	-2.3	36.1	10.5	9.6	4.7	3.7	3	3.9	4	3.8	
Lesotho	6.4	-19.9	-2.5	10.3	-3.9	-5.6	8	19.5	-14.8	9.1	-10.9	-17	24.8	-6.8	
Libéria	-10.2	0.3	2.4	5.9	5	0.9	-2.6	2.1	-0.5	-22.9	-8	15	2.7	-1.7	
Madagascar	-4.5	4	2.4	3.1	1.9	2.1	2.1	2.2	12.9	2.1	0.5	1.7	3.3	1.4	
Malawi	3.6	5.9	4.3	5.7	0.3	1.6	1.9	2	2.5	1.9	12.8	-25.1	53.4	-29.8	
Mali	-10.8	-10.3	-0.1	0.4	-4.2	24.5	4.2	1.6	20.6	-1.2	-2.8	12.8	2.8	3	
Mauritanie	9.1	1.5	-8	-34.5	-0.4	7.9	5.8	2.9	0.7	-6.7	4.9	1.8	11.3	2.5	
Mozambique	1.9	-1.9	-21.2	1.7	1.1	-0.2	7.2	6.6	2.8	1.9	3.4	-7.7	5.2	11.8	
Niger	2.5	6.1	-2.2	-15.2	18.6	10.8	-25.2	20.2	-4.1	6.5	12.6	-7.3	0.9	6.5	
Rwanda	8.2	4.6	4.4	-8.8	2.3	0.5	0.7	-2.2	1.6	7.3	-0.8	0.8	-0.9	0	
Sao Tomé-et-Principe	-14.5	-19	-3.3	-27.7	-11.6	31.4	32.6	0	1.6	7.3	-0.8	0.8	-0.9	0	
Sierra Leone	0.8	5	-4.6	2.1	8.2	-3	7.2	7.3	-4.6	5.2	2.8	-13.1	1.5	3.2	
Somalie	20.9	1.6	-18.1	16.7	9.9	-0.4	0.6	3	3.3	0.5	-8.9	-13.6	0.1	8.8	
Soudan	5.3	12.9	-8.9	-4.6	-12.2	16.6	3.1	-18.1	7.7	-3.5	29.5	8.6	-11.5	7.6	
Togo	-2.4	-9.1	17.8	11.7	3.9	4.6	1.7	7.8	5.6	2.9	-1.2	-1.2	19.2	-4.1	
Ouganda	6.8	5.7	7.8	-9.9	4.4	0.3	5.1	6.2	6.4	2.9	2.5	-1.5	9.2	6.5	
République-Unie de Tanzanie	1	1.3	2.9	4	6	5.7	4.4	4.5	4.6	6.6	4.6	-2	4	3.5	
Zaïre	2	3.2	2.1	2.6	2.7	2.3	2	2.9	2.8	2.8	0.8	0.5	1.3	-10.1	
Zambie	8.3	-11.9	8.6	5.4	3.6	8.7	-1.3	5	-2.7	-8.9	5.1	-33.1	31.2	2	
PMA d'Afrique	2.5	3.3	-0.6	-2.8	0.5	6.8	2.9	1.1	3.8	-0.3	7.65	-0.4	2.5	1	

Tableau 7 Taux d'accroissement moyens de la valeur ajoutée manufacturière réelle (prix de 1990)

Pays	Années													
	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Bénin	6.7	-9.2	43.1	-19.1	4.4	-3.9	5.1	19.5	0.5	4.3	1	3	3	2.9
Botswana	25.1	24.9	-8.2	3.9	-20.4	30.1	17.8	29.9	5.4	4.8	6.6	6.4	-1	-2
Burkina Faso	2.2	4.9	-4.1	-1	0.3	15.7	103.3	1.1	-4.8	5	6	-1.7	1.3	18.8
Burundi	3.7	7.5	1	9.7	10.2	4.4	9.9	1.4	-2.1	9.7	9.1	4.6	5.3	1.7
Cap-Vert	-15.5	22	17.3	-4	31.4	-4.3	20.9	15	10.2	5.1	6.4	-0.7	4.7	8.1
République centrafricaine	1.9	-1.9	6.7	3.6	31.9	-4.6	-4.1	-0.7	25.2	7.5	-4.8	-9.6	-5	9.8
Tchad	35.7	10.5	10.9	24.8	-0.8	-5	5.9	-3	22	6.6	-16.8	10.1	-14.8	15.4
Comores	6.5	-0.8	0	11.7	4.5	7.1	13.3	5.9	0	0	4.4	4.3	1	9.1
Djibouti	-0.4	3.6	0.8	-1.5	0.8	1.9	-41.6	-3.8	-4	2.1	2	0	-2	-20
Guinée équatoriale	2.4	-7	0	0	0	-50	0	0	0	0	0	0	0	0
Ethiopie	4.5	3.9	5.6	3.3	1	4.4	5.2	1.7	1.9	-3.8	-18.7	-2.8	6.4	4.7
Gambie	12.5	44.4	-15.4	18.2	0	3.8	42.1	5.7	-6.9	0.5	-3.2	2.2	2.2	16.7
Guinée	-2.8	11.1	-0.4	1.9	2.5	2	-8.8	16.2	8.3	5.1	1.5	4	2.8	3
Guinée-Bissau	2	0	0	0.6	1.3	130	-5.2	-13.9	3.4	-1.4	-1	-1.5	3.9	0.9
Lesotho	3.9	24.2	9.4	19.9	5.4	15.7	15	20	13.9	5.5	5.6	5.5	5.6	3.4
Libéria	-9.2	4.9	-0.8	4.4	-1.6	-3.2	-3	-3.1	-3.1	-49.8	-24.8	0.8	0	-74.3
Madagascar	-26.6	-15.5	8.9	5.6	4.1	-0.5	2.1	11.1	-0.6	-7.2	-1.8	-2.8	6.2	8.6
Malawi	1.8	-6.1	7.2	2.4	0.5	-0.1	-0.9	3.3	8.5	-0.2	3	3	-10.4	4.2
Mali	0	-4.9	8.6	17.5	9.5	-1.2	-0.6	3.8	4.8	2.3	-0.6	2.3	5	5.3
Mauritanie	2.1	-2	22.7	0	-13.4	5.8	-3.7	0	-2.9	-5.9	3.1	11.1	6.4	-9.4
Mozambique	2.5	-12.2	-22.2	-19.4	-20.4	-5.3	8.4	8.5	8.3	-11.3	-7	-7.1	-1.1	7.5
Niger	10.2	-2.1	1.1	-31.8	14.5	18.6	-23.9	-1.3	6.8	-4.4	2.6	-6.5	1.4	0
Rwanda	12.2	-6.4	15.3	-15.2	7	18.7	1.1	2.9	1.3	-7	-2.9	4.4	2.3	-75.1
Sao Tomé-et-Principe	-26.4	13.5	2.2	2.5	-0.3	-20.7	-17.4	-36.8	-41.7	-57.1	-33.3	0	15.4	0
Sierra Leone	7.3	-8.1	-5.7	7.2	0.4	-3.9	-7.6	-4	-10.1	5.1	1.8	-23.8	-11.9	15.8
Somalie	-17.4	23	-2.4	-8.5	-7.5	-0.6	8.2	-4.9	-5	-5	-19.6	-19	2.4	-75
Soudan	2.3	3.1	7.7	0	4.5	4.5	4.2	-1.1	0.7	5	6.5	14.2	14.3	3.2
Togo	30.1	-2.9	-7.4	-18.3	9.8	4.3	1.4	6.4	16.6	14.2	4.8	-9.8	-40.8	24.4
Ouganda	-5.3	16	8.2	54.8	-9.8	-5.9	16.8	22.7	19	7.5	14	19.4	0.3	14.4
République-Unie de Tanzanie	-11.2	-3.3	-8.7	2.7	-3.9	-4	4.5	7.1	7.7	-2.5	4.3	1.6	4	4.1
Zaire	1.4	-1.5	2.9	8	5.7	4.2	2.4	-2.1	-4.2	-4	-20	-20.2	-20	-1.5
Zambie	12.1	-3.5	-7.2	1	8	1.3	2.3	-0.4	-0.5	7.8	-10.7	5.6	2.3	-0.4
PMA d'Afrique	2.8	-1.9	0.6	-0.1	3	3.2	5.3	2.5	2.1	0	-5.7	0.2	-2.6	-0.1

Source: CEA, Etudes conditions économiques et sociales en Afrique

Tableau 8 Part des investissements dans la formation du PIB total (%)

Pays	Années													
	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	
Bénin	25.3	19.8	17.8	13.7	16.2	17	16.3	16.9	20.8	35.7	39.2	34.8	30.2	
Botswana	31.3	27.2	19.8	17.6	23.3	18.3	20.9	23.6	20.8	22.4	21.4	21.3	21.2	
Burkina Faso	22.5	22.5	21.3	20.6	21.6	22.1	27.5	9.4	10.5	10.6	9.3	11.5	11.1	
Burundi	12.3	12.3	13.8	13	11.2	9.4	13.1	43.1	41.8	41.8	42.4	45.4	45.1	
Cap-Vert	38.9	45.7	41.3	39.1	36.7	43.1	43.1	11.3	10.4	10.4	9.8	9.4	9	
République centrafricaine	12.8	6.6	11.5	11.5	15.5	16.1	13.4	11.5	12.6	19.4	18	30.2	28	
Tchad	3.1	4.7	7	9	11	13.8	13.5	20.9	17.8	18	18.1	18	18	
Comores	25.4	26	33.8	60.7	42.4	36	35.2	28.4	28.5	28.9	30	30	30	
Djibouti	20.6	17.9	18.1	17.7	23.8	16.3	18.7	55	48.8	34.7	37.4	37.5	37.5	
Guinée équatoriale	27.9	23.7	22.1	10.5	17.4	17.9	29.3	12.4	10.6	9.2	8.5	6.3	5.8	
Ethiopie	10	11.6	11.4	13	13	12.8	12.6	17.2	17.6	38	40.1	43.4	41.7	
Gambie	22.1	25.3	21	20.9	23.2	20	17.5	9.3	9.6	10	9.5	9.5	9.5	
Guinée	15.8	14.7	8.5	6.9	10.4	9	10.1	24.2	28.2	18.7	20.7	20.6	20.5	
Guinée-Bissau	24.2	26.9	26	27.7	26	24.9	23.3	36.9	43	46.8	48.8	50.2	47.5	
Lesotho	40.2	47.2	30.6	33.8	43.1	34.6	34	9.4	9.3	2.6	2.9	2.9	2.9	
Liberia	14.9	15.7	15.4	12.6	9.4	8.2	11.8	15.2	15.3	19.2	8.6	11.2	11	
Madagascar	17.4	12.8	14.1	12.4	12.4	12.2	11.8	10.5	11.1	13.4	13.5	13.1	10.8	
Malawi	15.5	9.6	13.3	10.9	12.1	9	9.8	23.1	22.9	23.4	22.6	23	23.6	
Mali	17.6	18.1	18.1	19.1	23.5	24.8	24.3	15.2	18.2	20.9	19.5	41.7	37.4	
Mauritanie	39.1	49.7	29.4	27.2	27.2	26.5	18.7	21.4	21.9	23.8	24.5	17.3	17.4	
Mozambique	19.5	18.7	10.9	12.9	11.7	17.4	19.4	11.1	13.9	11.2	11.3	11.3	11.2	
Niger	21.2	16.9	10.7	10.1	11.1	10.9	11	11.1	13.9	11.2	11.3	11.3	11.2	
Rwanda	16.3	21.1	22.4	29.3	28.2	28.1	28	27.5	26.3	24	18.5	18.2	20.8	
Sao Tomé-et-Principe	38.7	39.7	29.4	46.4	38.7	38.9	37.1	7.2	11	10.2	10.1	7	7.3	
Sierra Leone	15.8	13.5	11.7	10.9	9.8	8	6.9	12.3	14.3	10.9	8.8	7.4	7.4	
Somalie	13.4	13.4	14	15.5	11.7	14.2	15.9	8.2	7.6	5.2	5.5	5.5	5.5	
Soudan	11.1	18.9	17.3	16.7	15.5	14.2	8.1	27.8	25.6	28.1	28.2	24.6	16.2	
Togo	25.8	22.9	22.4	20.7	25.9	31.8	28.5	11.1	11.9	12.4	11.7	12.3	12.1	
Ouganda	5.6	5.5	11.1	11.5	9	9.5	11.3	25.4	24	30.4	29.6	31.6	27.4	
Republique-Unie de Tanzanie	21.6	22.3	15.8	20.7	25.5	22.9	27.6	9.3	8.8	7.3	5.1	4.4	4.4	
Zaire	9.3	9.1	10	9.6	9.5	9	8.7	9.3	8.8	7.3	5.1	6.7	10.6	
Zambie	15.4	25.5	12.7	10.9	10.1	8.6	8.1	8.1	5.6	5.9	7.8	4.4	4.4	
PMA d'Afrique	14.9	16	14.1	14.1	14.6	14.1	14.1	13.9	13.7	14.5	13.7	13.9	13.4	

Source: CEA, Etudes conditions économiques et sociales en Afrique

Tableau 9 Part des exportations dans la formation du PIB total (%)

Pays	Années												
	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Bénin	19.3	15.4	12.5	15	18.9	19.5	21	19.6	13.2	15.6	15.8	17.1	17.3
Botswana	57.8	49.1	64.9	70.9	63.5	71.5	65.9	82.8	63.9	67.7	58.4	50.5	60.4
Burkina Faso	17.3	14.3	13.8	15.7	14.6	15	16.4	16.2	14	13.8	14.8	13.9	13.3
Burundi	14.1	15.7	16.1	13.5	14.6	12.3	12.9	13.5	13	12.6	13.2	10.4	9.8
Cap-Vert	19.4	20.3	22.4	20.2	21.5	18.6	21.2	16.6	16.4	16.1	17.1	19.1	19.5
République centrafricaine	17.5	22.2	23.6	23	24.8	20.2	19.5	16	17.1	16.1	15.6	15.9	16.3
Tchad	12.1	9.2	15.8	25.8	18.6	20.5	22.3	22.7	23.5	22.8	24	26.1	27
Comores	17.8	18.3	15.4	8.6	15.3	17	14.6	26	20.8	20.8	20.8	20.8	20.8
Djibouti	46.1	36.2	36.4	36.8	44.4	45.2	47.6	48.1	46.5	46.5	46.1	46.1	46.1
Guinée équatoriale	31.6	37.4	35.7	39.6	54.9	55.4	60.6	58.7	59.7	49.7	44.7	44.6	44.6
Ethiopie	16.8	15.4	16.3	17.6	16.6	14.4	13.7	13.7	14.8	13.6	9.7	7.9	13.2
Gambie	49.2	46.9	46.7	50.6	48.7	43.3	41	40.7	39.6	34	32.9	30.9	37.8
Guinée	24.5	24.9	28.1	32.3	34.6	34.6	36.9	35.2	34.5	34.2	32.4	32.5	32.4
Guinée-Bissau	8.5	9.3	8.7	9.7	9.6	9.3	9.6	9.3	8.6	11	8.6	8.5	8.4
Lesotho	17	16.6	12.8	12.9	12.7	13.5	10.4	11.7	9.7	8.8	7.8	7.1	7.8
Libéria	56.6	48.3	48.4	51.7	50.7	48.6	46.4	49.5	49.2	15.9	10.4	9.6	9.7
Madagascar	11.6	11.9	10.4	10.4	10.6	10.8	11.1	9.8	11	12.1	13.1	14.7	16.3
Malawi	22.6	21.1	19.7	24.2	24.4	22.7	23.3	22.6	19.3	27.5	27.5	28.7	30.2
Mali	13.1	12.5	13.8	15.4	15.5	13.3	14.4	13.8	13.8	13.9	15.9	15.5	15.5
Mauritanie	44.2	41.5	50.9	51.8	58.9	54.8	45.7	46.1	40.6	37.6	37.9	38.8	43.5
Mozambique	17.1	16.4	11.6	7.1	7.6	7	7.3	7.7	8.1	9	11.5	12.7	13.8
Niger	24.6	19.6	20.6	17.4	16.7	17	17.1	17.3	17.3	16.4	16.5	16.4	16.4
Rwanda	14.1	12.2	12.1	12.8	12.8	14	15.7	14.6	14.1	16.2	15.8	13.4	15.5
Sao Tomé-et-Principe	33.9	40.3	36.8	46.4	33.2	38.7	31.4	30.1	33.2	32	30.7	22.2	22.2
Sierra Leone	27.6	18.3	29	14.1	18	16.5	15.5	16.3	12.4	14.5	10.9	9	9
Somalie	4.4	5.1	4	2.7	3.4	3.3	3.2	3	3.1	2.9	3.2	3	3
Soudan	13.7	11.1	14.2	14.4	14.8	10.5	15.2	13.7	13	10.8	9.2	7.4	7.4
Togo	62.6	64.5	51.5	40.1	51.4	35.8	33.2	35.4	35.4	35.8	35.9	33.9	33.4
Ouganda	14.7	19.8	15.6	16.5	17.7	15.6	16.1	13.6	16.3	14.9	14.4	16.7	14.3
République-Unie de Tanzanie	14.6	10.4	10.4	8.9	8.8	8.5	8.9	9	10.5	11.3	11	12.5	11.9
Zaire	15.8	16.5	17.3	16.6	16.5	14	12.3	13.4	14.5	10.4	7.8	6.4	6.1
Zambie	34	40.2	36.6	34.2	33.3	33.8	34.5	31.5	33.2	38.7	33.4	33	33.8
PMA d'Afrique	19.4	18.5	19.2	18.9	19.3	17.7	17.8	18.2	17.9	17.1	15.8	15.3	16.2

Source: CEA, Etudes conditions économiques et sociales en Afrique

Tableau 10 Part des importations dans la formation du PIB total (%)

Pays	Années												
	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Bénin	45.4	34.4	24.3	19.8	21.4	23.6	23.3	22.7	14.6	21.2	20	21.3	20.2
Botswana	62.3	58.2	48.6	44.3	48.8	44.9	43.9	45.1	46	57.4	60.7	45.3	52.7
Burkina Faso	39.5	37.4	36.7	35.7	39.5	39.2	42.1	44.5	43.6	41.9	43.9	44.7	45.5
Burundi	17.3	21.1	22	21.6	17.2	15.6	16.2	15.2	12.8	13.6	12.5	12.2	11.8
République centrafricaine	29.5	35.7	36.3	34.7	38.5	41.3	41.7	35	34.5	34	26.9	24.3	23
Tchad	15.4	15.4	22.5	28.7	36.5	41.7	43.3	38.9	37.3	41.6	37.9	43.2	38.6
Comores	33.2	30.5	35.3	55	43.8	40.9	35.5	33.5	25.2	25.1	25.1	25.1	25.2
Djibouti	62.7	54.7	57.1	57.6	72.1	64.7	67.1	73.2	74.3	67.8	66.5	66.5	66.5
Guinée équatoriale	72.5	87.9	48.7	64.5	66.2	66.1	91.8	101.6	103.3	69.3	79.3	80.4	80.4
Ethiopie	17.3	19.7	21.2	26.1	29.2	30.2	25.4	25	22.8	18.9	22.3	17.1	11.4
Gambie	64.3	62.9	55.1	68.7	67.4	61.7	55.6	53.6	57.7	67.4	79.4	72.4	72.6
Guinée	23.5	22.6	19.6	22.4	29.9	29.8	23.4	28.5	27.1	26.5	26.2	26	25.7
Guinée-Bissau	45.1	56.6	51.3	60.5	55.1	46.8	51.4	51.4	54.6	47.2	39.8	40.2	40.5
Lesotho	129.7	132.2	140.7	133.2	126.5	115.6	113.7	121.5	101.2	94	92.4	90.5	86.8
Libéria	47.5	40.4	40.2	32	27.5	27.5	33.2	25.6	24.2	9	11.9	14.3	17.2
Madagascar	21.4	20.7	19	17.5	17	16.6	16.2	14.1	13.7	17.8	15.7	13.9	13.9
Malawi	33.1	32.7	28.3	24.8	27.4	20.6	22.7	27	29.6	28.4	32.1	30.7	28.3
Mali	28.3	26.3	30.5	33.1	38.5	30	33.3	33.5	31.2	31.7	33.9	29.9	28.5
Mauritanie	79.1	96.6	94.2	85.9	97	78.1	80.7	78.3	78	77.6	80.1	82.3	70.5
Mozambique	35.7	34.4	33	30.6	26.5	28.9	30.1	30.9	30.8	30.9	31.1	34.1	34.3
Niger	35.5	28.6	22.8	22.2	22.6	19.7	20.6	20.8	23.7	25.4	25.3	25.3	25.3
Rwanda	27.8	29.4	25.9	31.2	32.9	33.2	31.5	31.8	28.3	30	29	28.2	26.1
Sao Tomé-et-Principe	86.6	86.7	70.6	100	86.4	65.8	56.3	56.1	86.6	76.1	123.7	123.8	124
Sierra Leone	36.9	31.6	39.9	34.3	36.4	28.6	26.3	33.4	36.5	33.2	33	27.4	28.6
Somalie	16.9	21	18.7	25	18.9	17.7	16	11.3	12.3	8.7	9.5	9.5	9.5
Soudan	27	27.5	26.2	18.9	27.4	21.3	20.3	16.2	15.6	10.7	12.9	12	9
Togo	56	51.6	49	45.6	51.8	58	54.1	56.6	52.3	57.9	57.5	54.8	45
Ouganda	22.9	22.1	22.9	20.4	15.6	25.7	30.1	29	30.7	22.2	17	14.3	16.2
République-Unie de Tanzanie	25.2	25.3	19.3	19.7	24	25	25.4	23.1	21.8	21.4	22.2	22.4	21.9
Zaire	14.5	14.8	15.7	14.6	15.5	12.6	11.2	12.9	14.2	11	9	7.4	8.3
Zambie	35.9	28.6	24.5	23.9	28.7	32.4	33.7	31.6	36.8	34.7	31.9	37.8	40.4
FMA d'Afrique	27.7	27.1	25.6	24.4	26.8	25.5	25.1	24.8	24.9	23.6	23.8	22.8	22.3

Source: CEA, Etudes conditions économiques et sociales en Afrique

Tableau 11

Evolution du pourcentage annuel de prix à la consommation

Pays	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Bénin	3.6	3.2	4.3	0.5	1.1	2.1	2.4	1
Botswana	10	9.8	8.4	11.6	11.4	11.8	16.1	10
Burkina Faso	-0.4	-0.4	3	0.8	1.2	3.9	-1.9	1.8
Burundi	1.7	7.1	4.5	11.7	7	9	4.5	9.7
République centrafricaine	3.9	0.8	-2.1	3.9	1.7	-0.4	2.5	2.1
Tchad	-13.1	-2.7	15.4	-4.9	3	1.7	-5.6	2.1
Comores	8.3	3.3	0.3	4.6	-7.4	-1.7	2.4	1.9
Djibouti	16.4	4.2	6.4	3	7.8	6.8	5	5.8
Guinée équatoriale	-15.7	-9	-3.4	5.2	2.7	-0.9	1.5	1.6
Ethiopie	4.9	-9.5	2.2	9.6	5.2	20.9	21	10
Gambie	35	46.2	12.4	10.8	10.2	9.1	12	5.9
Guinée	64.7	36.7	27.4	28.3	19.4	19.6	16.6	7.1
Guinée-Bissau	37	86.8	60.3	80.8	33	57.6	69.6	47.8
Lesotho	10	11.6	14.9	14.4	15.8	14	18.8	12
Libéria	3.6	5	9.7	25.3	10	10	10	10
Madagascar	14.5	15.5	26.3	9	11.8	8.5	15.3	13.2
Malawi	14.8	26.8	31.4	15.7	11.5	11.9	22.7	16.6
Mali	-1.2	-15	8.5	-0.2	1.6	1.5	-5.9	-0.6
Mauritanie	7.8	8.2	6.3	9	6.4	5.6	6.2	3.3
Mozambique	12.2	175.8	55	42.1	49.2	33.2	45.1	35
Niger	-3.2	-4.3	-1.4	-2.3	-2	-1.9	-1.8	0.4
Rwanda	-1.1	4.1	3	1	4.2	19.6	9.5	12.5
Sao Tomé-et-Principe	13.9	23.8	41.2	44.8	40.4	36.1	27.4	21.2
Sierra Leone	80.9	178.7	32.7	62.8	111	102.7	65.5	19.2
Somalie	35.7	28.1	81.7	110.4	140.4	55.1	36.3	24.3
Soudan	23.3	21.5	62.9	65.3	65.2	123.5	117.6	95
Togo	4.1		0.2	-1.2	1	0.5	1.3	1.3
Ouganda	179.6	256	180.1	61.5	33.1	27.7	54.5	5.1
République-Unie de Tanzanie	32.4	29.9	31.2	25.8	19.7	22.3	22.1	23.5
Zaire	47	89.8	82.8	104.3	81.3	2153.8	4130	1893
Zambie	54.8	47	54	128.3	109.6	93.4	191.3	187.3
PMA d'Afrique								
Pays africaine en développement	15.4	16.6	21.8	22.2	17.2	32.6	40.6	32.6
Ensemble des PMA								

Source: IMF Outlook, October 1994

Tableau 12 Indicateurs démographiques du développement

Pays	taux de mortalité infantile		Espérance de vie à la naissance		Indice synthétique de fécondité		Croissement de la population		Rapport de dépendance	
	1980	1993	1985-90	1990-95	1990	1993	1960-92	1999-2000	1990	1992
Angola	143	170		6.4	7.1	2.3	3.5	4.7	48	
Bénin	100	87	46	46	7.1		2.5	3	49	50
Botswana	124	99	49	48	6.5	6.5	2.4	2.7	49	47
Burkina Faso	101	107	50	48	6.8	6.7	2.2	2.7	48	49
Burundi	48		67	68	5.9		2.1	2.8	52	49
Cap-Vert	109	104	50	47	6.1	6.2	2.3	2.5	46	49
République centrafricaine	138	121	47	48	5.9	5.9	2.1	2.8	46	47
Tchad	104		55	56	7		3.2	3.6	50	50
Comores	127		49	49	6.6		5.7	2.9	46	48
Djibouti	132		48	48	5.8		1.2	2.5	46	47
Guinée équatoriale		120				5.8				
Ethiopie	148	120	47	47	6.6	7	2.5	3	47	49
Gambie	149		45	45	6.5		3	2.5	45	47
Guinée	151	133	43	45	7	7	2.1	3	49	50
Guinée-Bissau	157	139	43	44	5.8	5.8	2	2.1	42	41
Lesotho	106	107	58	61	5.8	4.7	2.4	2.5	46	48
Libéria	148	145	53	55	6.8	6.8	3.1	3.2	48	49
Madagascar	125	100	54	55	6.6	6.6	2.8	3.2	47	48
Malawi	156	141	45	44	7.6	7.5	3.4	2.6	49	51
Mali	174	120	44	46	7.1	7.1	2.6	3.1	50	49
Mauritanie	132	116	46	48	6.5	6.5	2.4	2.8	47	47
Mozambique	124	164	46	47	6.4	6.5	2.2	3.2	46	47
Niger	140	191	45	47		7.1	3.2	3.2	50	50
Rwanda	127	87	47	46	8.4	8.4	3.2	3.3	51	49
Sao Tomé-et-Principe	108		65	67	6.8		2.1	2		
Sierra Leone	160	164	41	43	6.5	6.5	2.1	2.6	46	47
Somalie	138	125	45	47	6.6	7	2.8	3.1	46	50
Soudan	113	77	50	52	6.5	6	2.8	2.7	48	48
Togo	100	84	53	55	6.6	6.5	2.9	3.1	50	48
Ouganda	108	111			7.3	7.2	3.3	2.8		
République-Unie de Tanzanie	110	108	52	51	7.1	6.8	3.2	3.2	51	51
Zaire	88	120	52	52	6.1	6.7			48	49
Zambie	84	114	49	44	7.2	6.3	3.2	2.7	52	51
PMA d'Afrique	124	121	49.5	50	6.6	6.5	2.7	3	48	49

Source: CEA, Etudes conditions économiques et sociales en Afrique

Tableau 13

Condition de la femme

	Taux d'alphabétisation		Taux d'inscription		Taux de fréquentation scolaire		Proportion de la population active	
	1990	1992	1988	1990	1990	1992	1990	1990-92
Angola	51	52	82	-	52	50	64	64
Bénin	49	50	52	51	29	27	31	32
Botswana	32	32	64	66	54	67	96	96
Burkina Faso	65	66	84	85	33	40	-	43
Burundi	-	-	95	-	39	41	86	59
Cap-Vert	48	48	65	65	32	31	41	89
République centrafricaine	42	43	44	43	31	33	21	20
Tchad	-	-	83	-	65	67	69	69
Comores	-	-	73	72	33	40	-	-
Djibouti	-	-	-	-	20	23	56	56
Guinée équatoriale	-	-	-	-	-	-	-	-
Ethiopie	-	-	75	75	43	47	71	69
Gambie	41	41	73	71	23	22	69	69
Guinée	38	37	50	49	20	23	43	43
Guinée-Bissau	48	48	55	55	27	20	72	72
Lesotho	-	-	119	-	-	-	78	79
Libéria	58	58	-	-	25	25	44	45
Madagascar	83	83	98	97	65	65	66	67
Malawi	-	-	95	96	46	46	72	104
Mali	59	59	58	58	27	20	20	19
Mauritanie	45	45	70	-	29	20	28	28
Mozambique	47	47	82	80	54	57	92	92
Niger	82	85	61	61	40	50	89	89
Rwanda	58	58	100	100	31	31	92	117
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-	39	39	-	-
Sierra Leone	37	35	75	-	26	29	49	49
Somalie	39	39	57	-	31	33	64	64
Soudan	27	28	71	-	45	45	41	41
Togo	54	55	68	70	31	33	58	59
Ouganda	56	56	88	-	41	38	71	69
République-Unie de Tanzanie	-	-	104	100	45	46	93	92
Zaire	73	73	79	78	33	33	56	56
Zambie	81	80	98	95	45	46	40	41
PMA d'Afrique	53	53	76	73	37	38	61	65

Source: CEA, Etudes conditions économiques et sociales en Afrique

Tableau 14

Indicateurs du développement de l'éducation

	Taux d'analphabétisme			Taux d'inscription			Nombre moyen d'années à l'école		
	1985	1993	1995	1985	1991	1992	1990	1991	1992
Angola	59	55.8	98	158	1.5	1.5	0.7	0.7	0.7
Bénin	74.1	74.9	67	36	0.1	0.2	0.3	0.4	0.4
Botswana	86.3	80.2	25	72	0.3	0.4	2.2	2.2	2.2
Burkina Faso	66.2	46.3	108.6	115	1.1	1.1	0.2	0.3	0.3
Burundi	52.6	50.9	76.7	71.5	56.9	1			
Cap-Vert	59.8	58.4	43.5	75	0.3	0.4	0.8	0.8	0.8
République centrafricaine	74.7	67.4	87.4	46	0.3	0.4			
Tchad	39		42	107	0.8	0.8			
Comores	58	58.3							
Djibouti	61.9								
Guinée équatoriale									
Ethiopie	49.8		33.7	41.6	1.1	1.1			
Gambie	74.9	69.7	68.1	64	0.6	0.6			
Guinée	71.7	71.4	30.2	28	0.8	0.9			
Guinée-Bissau	68.6	62.1	58.6	62.9	0.3	0.4			
Lesotho	26.4		113.4	107	3.4	3.5			
Libéria	68.6	62.1	35.5	36.3	2	2.1			
Madagascar	32.5	18.6	112.6	98.1	2.2	2.2			
Malawi	72		61.7	72.4	1.7	1.7			
Mali	83.2	64.8	21.5	24	0.3	0.4			
Mauritanie	72.4	63.3	49.4	58.1	0.3	0.4			
Mozambique	62	64.7	85.8	85	1.6	1.6			
Niger	86.1	63.5	27.8	29	0.1	0.2			
Rwanda	53.4	47.9	62.6	69.4	0.8	1.1			
Sao Tomé-et-Principe	40	38		82	2.3	2.3			
Sierra Leone	70.7	76.2	58.1	48	0.9	0.9			
Somalie	88.4	84.4	15.1	22.3	0.2	0.2			
Soudan	65.9	71.6	49.8	53.7	0.8	0.8			
Togo	59.3	53.1	122.1	95.4	1.6	1.6			
Ouganda	42.7	49.5	65	56.4	1.1	1.1			
République-Unie de Tanzanie	13.1		72.2	99.7	2	2			
Zaire	38.8	26.1	88.1	73	1.6	1.6			
Zambie	24.3	25.2	99.4	97.6	2.7	2.7			
PMA d'Afrique	59.2	57.9	64.4	67.8	1.1	1.2			

Tableau 15

Dépenses d'éducation et de santé par rapport
à l'ensemble des dépenses publiques

	Education		Santé
	1988	1991	
Angola			1990
Bénin			5.5
Botswana	2.1	17.5	5.1
Burkina Faso	15.5	17.1	5.2
Burundi		19.9	
Cap-Vert	16.8		
République centrafricaine			
Tchad	13.2		
Comores	10.5	11.1	
Djibouti	3.9		
Guinée équatoriale			
Ethiopie	8.9	9.4	7.2
Gambie	8.8	12.7	3.4
Guinée	21.5	6.8	8
Guinée-Bissau			
Lesotho	13.8	17.6	
Libéria			11.5
Madagascar			5.1
Malawi	9.6	10.3	6.6
Mali	17.3		9.7
Mauritanie			
Mozambique	8.1	12	2.1
Niger		9	4.7
Rwanda	13.9	25.4	4.1
Sao Tomé-et-Principe	18.8		
Sierra Leone			0.3
Somalie	2.8		
Soudan			5.2
Togo	2.2		
Ouganda	22.5		
République-Unie de Tanzanie	9.3	11.4	
Zaire	6.4		
Zambie	8.8	8.7	7.4

Tableau 16

Indicateurs de santé

	Habitants/médecin		Habitants/infirmier		Habitants/lit d'hôpital	
	1980	1986	1980	1986	1980	1986
Angola	15801	17750	1342	1010		
Bénin	15689	1594	1726	1760	872	
Botswana	41677	33056	4415	3609	1581	1359
Burkina Faso	21504	18415	13904	4380	1130	878
Burundi	4985	5130	1736	720	547	844
Cap-Vert	21339	18656	4837	4475	1077	1213
République centrafricaine	40448	39423	5762	6369		
Tchad	12861	11000				
Comores	6323	5565	2240	510	351	450
Djibouti	1986					
Guinée équatoriale						
Ethiopie	30664	32946				
Gambie	15521	14115		2002		156
Guinée	8094	8106				
Guinée-Bissau	3968	3244	3880	1130	434	366
Lesotho	14126	12664				
Libéria	9687	9340	3021	1380		
Madagascar						
Malawi	42962	11340				
Mali	23009	23510	3513	1350	1813	
Mauritanie	11037	9559	1299	1180		
Mozambique	43252	43380	5294	5032	848	970
Niger	42089	53507		1171		
Rwanda	24605	27669	13381	4300	1554	1392
Sao Tomé-et-Principe	1981	1940	415	280		
Sierra Leone	12382	12513	2717	1090	925	980
Somalie	18045	19950	3921	1900	1121	
Soudan	10357	9345	7080	1260	1174	1210
Togo	12564	12380	2266	2282	750	629
Ouganda	22131	23393	2076	2050	974	1160
République-Unie de Tanzanie	14164	24990	20815	5490	998	1035
Zaire	12908	13540	1792	1880		
Zambie	7105	7150	13165	740	409	608
PMA d'Afrique	18170	17984	5243	2294	974	883

Tableau 17

Causes principales de morbidité et de mortalité

	Mortalité néonatale			Diarrhées			Infections
	Natal	Malaria	rougeole	IRA			
Angola	NC	NC	NC	NC		NC	
Bénin	X	X	X	X		X	X
Botswana		X		X		X	X
Burkina Faso		X				X	X
Burundi		X	X	X			
Cap-Vert				X		X	X
République centrafricaine		X		X		X	X
Tchad			X				
Comores		X		X		X	X
Djibouti	X	X	X	X		X	X
Guinée équatoriale	NA	NA	NA	NA		NA	NA
Ethiopie	X	X	X	X		X	X
Gambie		X	X				
Guinée		X	X				
Guinée-Bissau							
Lesotho	X	X	X	X		X	X
Libéria		X					X
Madagascar	X	X	X	X		X	X
Malawi		X					
Mali	X		X	X		X	X
Mauritanie		X	X	X		X	X
Mozambique		X	X	X		X	X
Niger		X	X	X		X	X
Rwanda		X	X	X		X	X
Sao Tomé-et-Principe		X	X	X		X	X
Sierra Leone		X		X		X	X
Somalie			X				X
Soudan	X	X	X	X		X	X
Togo	X	X	X	X		X	X
Ouganda		X	X	X		X	X
République-Unie de Tanzanie		X					X
Zaire	X	X	X	X			
Zambie		X	X	X		X	X

Tableau 18

Flux nets d'APD provenant des pays membres du CAD en faveur du groupe des PM

Pays donateurs	En % du PIB			En millions de dollars		
	1990	1991	1992	Ensemble PMA		
Norvège	0.52	0.54	0.55	1990	1991	1992
Danemark	0.37	0.36	0.37	538	557	601
Suède	0.35	0.35	0.32	465	446	507
Pays Bas	0.29	0.23	0.26	764	823	775
Portugal	0.16	0.22	0.26	796	655	836
Finlande	0.24	0.26	0.23	94	153	221
France	0.18	0.16	0.16	320	309	235
Belgique	0.18	0.16	0.16	2124	1922	2075
Suisse	0.18	0.13	0.14	357	252	305
Canada	0.13	0.11	0.14	305	262	340
Allemagne	0.13	0.12	0.13	712	699	737
Royaume-Uni	0.11	0.1	0.1	1692	1727	1860
Italie	0.12	0.06	0.09	836	961	1072
Luxembourg	0.06	0.09	0.09	1324	671	1094
				8	11	13
Total CAD	0.09	0.08	0.09	14650	13357	15689
Australie	0.06	0.08	0.07	172	237	199
Autreche	0.07	0.06	0.07	106	95	119
Irlande	0.06	0.05	0.05	21	21	23
Japan	0.06	0.05	0.05	1639	1652	1902
Nouvelle-Zélande	0.04	0.04	0.05	18	18	20
Etats-Unis	0.04	0.03	0.04	2179	1723	2682
Espagne	0.04	0.03	0.01	180	163	73

Source: Secrétariat CNUCED, Op cit, p. A-27

Tableau 19

Apports totaux d'ressources financières et APD de toutes provenances
Versements nets en millions de dollars

Pays	Années											
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992		
Bénin	98	110	97	99	93	76	305	244	271	278		
Botswana	130	182	161	157	219	102	149	155	216	170		
Burkina Faso	195	186	189	280	287	299	290	351	424	438		
Burundi	196	154	156	188	200	199	180	261	257	314		
Cap-Vert	69	70	76	115	89	88	90	112	95	128		
République centrafricaine	101	134	116	140	188	207	192	260	210	155		
Tchad	94	113	182	161	205	263	258	318	279	260		
Comores	43	44	51	47	55	55	45	46	62	47		
Djibouti	67	139	103	79	102	96	73	192	108	114		
Guinée équatoriale	15	17	31	28	59	57	80	66	60	48		
Ethiopie	482	576	909	837	738	1126	783	1059	1093	1174		
Gambie	38	48	48	102	106	73	224	108	103	111		
Guinée	60	76	108	162	247	281	339	274	396	417		
Guinée-Bissau	67	67	64	75	110	134	125	138	102	127		
Lesotho	110	96	119	91	100	125	134	149	128	322		
Libéria	-131	-252	-289	-240	-309	544	286	517	-61	441		
Madagascar	186	309	223	322	381	317	376	432	470	343		
Malawi	105	212	118	218	321	413	411	520	533	563		
Mali	220	332	391	366	359	440	457	484	463	442		
Mauritanie	225	181	233	255	233	178	211	228	212	223		
Mozambique	255	243	398	506	670	910	733	1062	1037	1261		
Niger	210	134	300	299	433	326	284	384	314	397		
Rwanda	164	162	199	215	262	254	232	288	366	351		
Sao Tomé-et-Principe	13	12	13	19	20	41	45	55	50	58		
Sierra Leone	66	73	66	98	96	118	108	76	137	150		
Somalie	325	364	373	599	624	406	399	489	181	625		
Soudan	1160	707	1123	840	779	944	755	739	876	501		
Togo	108	114	91	123	102	215	165	259	201	215		
Ouganda	156	165	223	204	373	407	494	631	520	697		
République-Unie de Tanzanie	641	597	536	627	967	984	859	1136	1113	1295		
Zaire	95	757	469	612	795	876	806	1409	457	274		
Zambie	231	419	542	658	356	482	591	585	751	991		
PMA d'Afrique	5794	6541	7419	8282	9260	11036	10479	13027	11424	12930		
Pays africains en développement												
Ensemble des PMA	9049	9481	10331	11703	13375	14979	14277	17182	15780	16702		

Tableau 20

Apports d'APD (en millions de dollars)

Pays	Années												
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993		
Bénin	93	78	95	141	138	166	287	270	269	269	280		
Botswana	104	103	99	104	156	151	160	148	136	115	110		
Burkina Faso	183	188	195	281	288	294	279	335	433	441	433		
Burundi	160	138	138	191	204	203	211	270	261	318	273		
Cap-Vert	65	69	75	112	89	90	91	113	108	124	117		
République centrafricaine	94	133	109	136	182	206	189	253	177	177	181		
Tchad	96	114	181	164	205	263	260	316	277	246	226		
Comores	41	43	48	47	54	53	45	46	65	43	51		
Djibouti	66	111	31	115	105	93	75	195	108	114	124		
Guinée équatoriale	13	15	20	32	56	48	58	65	63	62	55		
Ethiopie	464	517	840	790	725	1109	803	1072	1119	1181	1249		
Gambie	42	53	50	103	105	93	100	100	103	111	90		
Guinée	58	81	115	174	233	267	346	283	400	453	422		
Guinée-Bissau	65	61	59	74	114	104	118	133	119	118	101		
Lesotho	108	101	94	87	107	111	137	143	126	145	138		
Libéria	122	135	95	98	78	65	59	112	158	119	120		
Madagascar	195	160	196	321	350	320	402	401	457	362	363		
Malawi	116	182	113	195	277	375	433	505	525	570	504		
Mali	220	336	389	374	366	445	464	492	458	440	363		
Mauritanie	183	175	217	267	232	196	253	247	221	209	318		
Mozambique	229	300	368	568	768	993	888	1013	1107	1471	1172		
Niger	176	160	366	313	381	381	310	398	379	370	335		
Rwanda	154	165	195	208	252	252	229	293	363	353	392		
Sao Tomé-et-Principe	13	12	14	19	18	25	46	56	53	59	49		
Sierra Leone	66	61	74	98	67	106	100	72	116	141	195		
Somalie	346	352	356	509	590	437	427	494	186	653	873		
Soudan	998	659	1135	949	902	949	773	827	881	547	475		
Togo	112	109	111	171	122	206	200	261	202	223	124		
Ouganda	141	163	183	193	301	397	497	631	636	712	706		
République-Unie de Tanzanie	662	554	484	676	914	1016	919	1181	1120	1346	976		
Zaire	305	303	303	427	674	554	731	895	476	268	188		
Zambie	235	260	341	456	426	476	396	482	883	1035	805		
PMA d'Afrique	5925	5891	7089	8393	9479	10444	10286	12102	11985	12795	11808		
Pays africains en développement													
Ensemble PMA	9014	8777	10043	11905	13597	14377	14202	16132	16117	16419	14966		

Pays	Groissance annuelle PIB	PIB par habitant 1991	Apports financiers net en dollars par habitant total	APD/PIB
Bénin	1.1	412.6	41	13.1
Botswana	9.5	2785.3	139.6	5.9
Burkina Faso	3.2	306.9	37.2	14.2
Burundi	4.1	224.7	40.6	19.8
Cap-Vert	5	1035	284.1	44.9
République centrafricaine	-0.2	524.8	69	16.7
Tchad	5	241.5	45.9	24.2
Comores	1.1	548.3	99.8	24.7
Djibouti	0.7	973.1	257.8	56.5
Guinée équatoriale	2.2	379.1	170.6	41.9
Ethiopie	2.1	132.2	19.6	16
Gambie	3.5	369.2	142.5	31.9
Guinée	3.9	503.1	51.5	11.7
Guinée-Bissau	3.6	268.7	121.9	59.9
Lesotho	7.8	328.3	72	25.4
Libéria	na	696.1	53.4	8.1
Madagascar	0.9	245.8	34.5	13.6
Malawi	4.2	237.7	49.1	24.7
Mali	1.5	272.7	48.6	20.3
Mauritanie	1.6	520.7	112.6	23.8
Mozambique	3.9	83.4	16.3	9
Niger	0.6	345.4	46	16.4
Rwanda	-2.2	344.7	40.2	13
Sao Tomé-et-Principe	1.2	445.6	34.3	68.2
Sierra Leone	3.3	209.5	25.9	9.5
Somalie	na	92.4	53.3	31.3
Soudan	0.8	397	34.2	4.6
Togo	2.2	442.4	52.9	14
Ouganda	6	215.9	27	9.6
République-Unie de Tanzanie	4	100.7	38.8	28.7
Zaire	-1.6	226.3	23.2	7.4
Zambie	1.1	455.6	73.2	15.8
Ensemble des PMA d'Afrique	2.45	241.3	43.12	16.4
Ensemble des PMS	0.9	349	29.8	10.7

Source: Calculs effectués d'après des données du secrétariat de la CNUCED, 1994, *ibid*, pA39 et du secrétariat de la CEA, 1994

Tableau 22 Réunions de groupes consultatifs et table rondes
Pays et types de réunions

I Réunions de groupe consultatifs	Année de la réunion		
	1992	1991	1992
Ethiopie			
Guinée		1991	1992
Malawi		1993	
Mozambique		1991	1992
Somalie			
Ouganda		1992	1993
Tanzanie		1992	1993
Zambie		1991	1992
II Tables rondes et autres arrangements			
Benin			
Burkina Faso		1993	
Burundi			
Cap-Vert			
République centrafricain			
Tchad			
Comores			
Libéria			
Rwanda			
Sao Tomé-et-Principe			

Source: CNUCED, 1994 op cit p 88

Tableaux 23

Encours de la dette extérieure en millions de dollars

Pays	Années																Taux d'accroissement moyens	
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	de 1987 à 1989	de 1990 à 1992					
Bénin	628	728	628	774	946	1114	836	1177	1392	1413	1419	0.06	0.04					
Botswana	341	360	341	449	566	699	679	566	579	632	603	-0.19	0.13					
Burkina Faso	380	424	428	545	668	818	834	905	1100	1151	1248	0.11	0.13					
Burundi	270	331	364	472	577	792	819	888	1019	1075	1150	0.12	0.05					
Cap-Vert	72	90	87	108	126	146	128	136	150	153	157	-0.07	0.07					
République centrafricaine	272	279	269	353	446	616	645	695	858	949	915	0.13	0.35					
Tchad	164	170	154	172	212	299	350	430	571	687	769	0.44	-0.01					
Comores	80	86	105	135	164	201	194	201	210	204	207	0.00	0.04					
Djibouti	47	64	140	237	224	273	257	217	212	217	221	-0.21	0.15					
Guinée équatoriale	119	115	71	111	149	173	171	178	223	231	256	0.03	0.19					
Ethiopie	2641	3535	3405	4091	4859	6346	6905	6998	7440	8231	8852	0.10	0.09					
Gambie	211	211	246	240	287	358	365	355	393	415	427	-0.01	0.04					
Guinée	1417	1245	1145	1355	1713	1991	2173	2363	2667	2707	2785	0.19	0.11					
Guinée-Bissau	213	236	299	381	408	486	448	485	571	624	635	-0.00	0.46					
Lesotho	142	151	132	168	195	261	279	326	472	462	690	0.25	-0.02					
Libéria	936	1237	1287	1400	1591	1823	1739	1612	1756	1756	1720	-0.12	-0.04					
Madagascar	1662	1949	1830	2139	2630	3235	3220	3600	3856	3835	3699	0.11	0.09					
Malawi	938	964	912	1027	1136	1334	1348	1387	1568	1662	1709	0.04	0.08					
Mali	861	980	1125	1448	1712	2033	2129	2263	2620	2777	2829	0.11	-0.03					
Mauritanie	1160	1380	1370	1469	1744	1916	1963	1938	2094	2050	2032	0.01	0.04					
Mozambique	1588	1729	1837	2276	3660	4454	4105	4328	4577	4483	4748	-0.03	-0.06					
Niger	882	964	1029	1238	1487	1646	1674	1676	1800	1646	1691	0.02	0.13					
Rwanda	221	259	296	352	453	617	663	716	806	886	907	0.16	0.15					
Sao Tomé-et-Principe	59	74	83	86	106	119	112	139	155	160	178	0.17	0.08					
Sierra Leone	555	631	629	632	582	708	660	668	714	782	768	-0.06	0.00					
Somalie	1362	1772	1802	1883	1956	2283	2188	2283	2401	2487	2405	0.00	-0.09					
Soudan	6547	7038	7352	8346	8739	9926	9887	10492	11555	11213	10513	0.06	-0.07					
Togo	1066	942	908	971	1082	1294	1243	1307	1495	1392	1388	0.01	0.11					
Ouganda	867	1053	1022	1156	1244	1657	1887	2129	2480	2574	2761	0.28	0.09					
République-Unie de Tanzanie	2723	3114	2906	3393	3732	4528	4291	4336	5183	5108	5647	-0.04	-0.10					
Zaire	4776	5594	4928	5795	7027	8730	8812	9489	10360	10013	9348	0.09	-0.02					
Zambie	3463	4052	3891	4521	5033	5745	5376	5515	5484	5462	5377	-0.04	0.02					
PMA d'Afrique	36663	41757	41021	47723	55454	66621	66380	69798	76761	77437	78054	0.05	0.07					
Ensemble des PMA	52642	60060	58936	68676	79578	97398	101008	104991	113846	118393	122185	0.08						
Part des PMA d'Afrique dans le total des PMA	0.70	0.70	0.70	0.69	0.70	0.68	0.66	0.66	0.67	0.65	0.64							

Source: Calculs du secrétariat de la CNUCED d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE

Tableau 24

Rapports dette / PIB

Pays	En pourcentage																Taux d'accroissement moyens	
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	De 1987 à 1989	De 1990 à 1992					
Bénin	50	66	60	74	71	71	51	78	75	74	65	0.099	-0.133					
Botswana	35	34	28	39	45	45	30	21	18	17	16	-0.533	-0.111					
Burkina Faso	28	34	38	44	39	40	37	42	43	42	42	0.050	-0.023					
Burundi	27	31	37	41	48	70	76	80	89	92	105	0.143	0.180					
Cap-Vert	67	85	85	101	87	80	61	61	55	51	46	-0.238	-0.164					
République centrafricaine	36	42	42	50	45	59	58	60	66	74	69	0.017	0.045					
Tchad	28	29	24	24	28	37	34	43	47	53	59	0.162	0.255					
Comores	75	78	97	118	101	102	94	101	86	84	79	-0.010	-0.081					
Djibouti	15	20	43	80	62	73	65	53	50	49	49	-0.274	-0.020					
Guinée équatoriale	172	164	87	139	151	145	134	159	169	177	161	0.097	-0.047					
Ethiopie	60	73	70	86	92	115	121	117	124	125	178	0.017	0.435					
Gambie	87	87	107	91	96	160	127	105	122	112	123	-0.344	0.008					
Guinée	97	87	80	99	84	94	88	87	90	86	96	-0.074	0.067					
Guinée-Bissau	105	103	187	241	177	302	290	299	245	267	288	-0.010	0.176					
Lesotho	42	44	49	69	70	70	65	67	78	72	95	-0.043	0.218					
Libéria	83	116	118	128	147	167	150	135	142	138	131	-0.192	-0.077					
Madagascar	47	56	62	75	81	126	132	144	125	143	123	0.143	-0.016					
Malawi	80	79	75	91	96	113	101	87	84	76	92	-0.230	0.095					
Mali	70	91	106	116	101	103	107	110	106	117	102	0.068	-0.038					
Mauritanie	155	175	188	215	217	211	205	197	205	181	171	-0.066	-0.166					
Mozambique	87	105	107	101	138	378	387	369	359	385	387	-0.024	0.078					
Niger	45	54	70	86	78	74	74	77	73	71	72	0.041	-0.014					
Rwanda	16	17	19	21	23	29	29	31	35	54	58	0.069	0.657					
Sao Tomé-et-Principe	167	212	256	247	165	215	229	302	302	318	414	0.405	0.371					
Sierra Leone	42	42	58	48	41	128	58	70	83	104	110	-0.453	0.325					
Somalie	50	80	58	85	117	143	131	200	208	213	204	0.399	-0.019					
Soudan	71	84	81	93	100	87	90	69	47	26	114	-0.207	1.426					
Togo	130	123	126	127	102	104	90	97	91	86	89	-0.067	-0.022					
Ouganda	43	42	35	28	26	31	31	39	66	86	85	0.258	0.288					
République-Unie de Tanzanie	37	51	63	81	87	114	99	105	119	117	106	-0.079	-0.109					
Zaire	37	51	63	81	87	114	99	105	119	117	106	-0.079	-0.109					
Zambie	90	122	143	201	302	276	148	138	147	161	163	-0.500	0.109					
PMA d'Afrique	60.1	67.6	66.4	76.6	85.8	100.1	97.58	99.27	108.76	107.4	109.6	-0.008	0.008					
Ensemble des PMA	53	63	62	68	75	87	83	77	73	65	76	-0.115	0.041					

Source: Secrétariat de la CNUCED, principalement d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE, de la Banque mondiale et du FMI

Bank and IMF

Pays	Part en pourcentage de la totale									
	Long terme		Concessionnel		Non-Concessi		Publique et garantie par l'E			
	1982	1992	1982	1992	1982	1992	1982	1992	1982	1992
Bénin	89	89	35	75	55	15	24	24	7	7
Botswana	88	98	30	40	48	58	24	24	16	16
Burkina Faso	91	95	67	80	24	15	12	12	7	7
Burundi	94	96	72	92	2	4	10	10	na	na
Cap-Vert	100	96	47	78	53	18	17	17	6	6
République centrafricaine	95	97	45	87	50	10	26	26	4	4
Tchad	91	96	62	80	29	16	8	8	4	4
Comores	86	97	82	90	4	7	2	2	na	na
Djibouti	57	87	35	78	23	10	8	8	6	6
Guinée équatoriale	86	75	27	53	59	22	33	33	15	15
Ethiopie	99	99	33	35	66	64	4	4	2	2
Gambie	92	93	55	79	38	14	10	10	7	7
Guinée	91	89	66	77	25	12	11	11	3	3
Guinée-Bissau	100	89	46	63	53	26	6	6	6	6
Lesotho	100	81	55	53	45	28	18	18	19	19
Libéria	87	81	35	37	52	13	6	6	na	na
Madagascar	94	92	45	55	49	36	20	20	17	17
Malawi	92	97	41	84	50	13	9	9	5	5
Mali	99	98	90	90	9	8	4	4	na	na
Mauritanie	90	93	64	71	26	21	6	6	6	6
Mozambique	89	78	11	55	78	23	33	33	5	5
Niger	88	96	34	67	54	29	23	23	24	24
Rwanda	90	97	86	94	5	3	2	2	2	2
Sao Tomé-et-Principe	93	94	44	76	49	19	3	3	9	9
Sierra Leone	78	84	44	57	34	27	16	16	15	15
Somalie	99	92	63	61	36	31	4	4	4	4
Soudan	88	83	38	42	50	41	18	18	17	17
Togo	88	88	27	64	61	25	42	42	20	20
Ouganda	99	95	28	74	70	22	10	10	8	8
République-Unie de Tanzanie	92	88	55	64	37	23	15	15	13	13
Zaire	92	84	22	38	70	46	41	41	30	30
Zambie	85	89	28	40	57	49	12	12	11	11
PMA d'Afrique	0.85	0.89	0.40	0.50	0.45	0.39	0.10	0.10	0.05	0.05
Ensemble des PMA	93	92	52	66	40	26	14	14	8	8

Source: Estimations du secrétariat de la CNUCED, principalement d'après des renseignements des pays de l'OCED

Tableau 26

Structure des paiements au titre du service de la dette

Pourcentage du service de la dette totale

Pays	Along terme		Concessionnel				Non-Concessionnelle		Publique et garantie par l'Etat	
	1982	1992	1982	1992	1982	1992	1982	1992	1982	1992
Bénin	60	97	15	51	46	46	32	17	32	17
Botswana	98	99	3	16	95	83	3	17	3	17
Burkina Faso	97	90	17	54	80	36	43	13	43	13
Burundi	90	95	12	67	77	29	18	2	18	2
Cap-Vert	100	88	6	38	94	50	47	25	47	25
République centrafricaine	92	92	12	58	81	33	48	12	48	12
Tchad	50	93	9	57	41	36	na	14	na	14
Comores	100	100	39	50	61	50	15	na	15	na
Djibouti	91	77	45	77	46	na	28	na	28	na
Guinée équatoriale	98	100	1	25	97	75	43	na	43	na
Ethiopie	97	95	26	26	72	69	28	48	28	48
Gambie	92	96	10	44	82	52	14	16	14	16
Guinée	94	94	45	45	49	49	23	5	23	5
Guinée-Bissau	100	100	24	57	76	43	49	na	49	na
Lesotho	90	91	8	29	82	63	18	17	18	17
Liberia	88	88	5	8	83	79	59	54	59	54
Madagascar	58	98	9	34	49	64	22	32	22	32
Malawi	92	98	8	24	85	74	25	19	25	19
Mali	30	93	15	66	15	28	6	9	6	9
Mauritanie	88	94	32	45	57	49	27	5	27	5
Mozambique	95	93	7	20	88	73	50	44	50	44
Niger	75	92	61	76	13	16	7	8	7	8
Rwanda	71	100	69	67	2	33	66	na	66	na
Sao Tomé-et-Principe	71	100	69	67	2	33	66	na	66	na
Sierra Leone	65	91	6	41	60	50	25	6	25	6
Somalie	100	94	21	17	79	78	35	67	35	67
Soudan	95	100	27	29	67	71	2	7	2	7
Togo	89	91	5	26	84	65	53	36	53	36
Ouganda	97	98	19	27	77	70	5	12	5	12
République-Unie de Tanzanie	81	97	20	34	61	63	19	22	19	22
Zaire	92	93	7	18	85	76	50	46	50	46
Zambie	74	96	3	10	70	87	16	12	16	12
PMA d'Afrique	85	96	14	30	70	66				
Ensemble des PMA	85	95	17	39	68	56	28	20	28	20

Source: Estimations du secrétariat de la CEA, principalement d'après
des renseignements du secrétariat de l'OCDE

Tableau 27

Dette concessionnelle d'APD (en millions de dollars)

Pays	Années														Taux d'accroissement moyens	
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	De 1987 à 1989				
Bénin	45	24	24	40	63	91	94	140	171	172	166	0.538				
Botswana	56	49	45	46	46	49	66	73	62	65	66	0.490				
Burkina Faso	34	44	49	71	100	156	166	202	248	264	257	0.295				
Burundi	19	24	29	57	81	123	125	144	171	182	176	0.171				
Cap-Vert	1	0	0	4	6	8	7	7	8	7	6	-0.125				
République centrafricaine	37	42	39	67	96	158	155	173	203	202	191	0.095				
Tchad	5	6	5	11	20	51	65	83	115	130	128	0.627				
Comores	2	3	6	12	17	28	30	38	44	43	40	0.357				
Djibouti	10	10	15	12	13	70	64	7	22	25	23	-0.900				
Guinée équatoriale	na	na	na	na	0	8	17	24	31	33	32	2.000				
Ethiopie	183	175	187	223	263	323	317	367	417	464	328	0.136				
Gambie	14	11	14	17	25	33	28	32	35	36	31	-0.030				
Guinée	123	127	132	165	227	319	382	459	528	567	563	0.439				
Guinée-Bissau	6	6	6	1	1	1	1	1	1	1	1	0.000				
Lesotho	3	2	2	3	1	3	4	7	20	29	30	1.333				
Libéria	197	229	245	280	340	390	369	362	384	383	373	-0.072				
Madagascar	191	222	234	337	482	683	700	729	600	568	443	0.067				
Malawi	137	123	119	113	137	186	203	199	182	197	196	0.070				
Mali	26	18	112	255	334	437	426	544	685	710	676	0.245				
Mauritanie	41	46	46	70	109	140	139	150	123	126	132	0.071				
Mozambique	109	134	153	235	339	466	476	545	512	445	365	0.170				
Niger	75	75	80	123	159	233	205	230	266	269	254	-0.013				
Rwanda	23	22	20	34	55	90	91	101	115	121	121	0.122				
Sao Tomé-et-Principe	na	na	na	na	na	na	na	3	6	9	10					
Sierra Leone	119	123	117	82	101	121	111	133	79	155	167	0.099				
Somalie	120	150	220	267	334	458	349	351	357	367	338	-0.234				
Soudan	164	169	320	426	510	587	643	631	874	656	627	0.075				
Togo	149	141	137	43	72	102	135	148	203	211	209	0.451				
Ouganda	60	31	29	32	32	43	53	66	67	61	57	0.535				
République-Unie de Tanzanie	310	351	369	464	461	704	580	682	621	557	576	-0.031				
Zaire	562	587	640	781	1011	1273	1367	1522	1906	1557	1701	0.196				
Zambie	510	537	575	677	872	1082	1129	1139	862	857	887	0.053				
PMA d'Afrique	3331	3481	3969	4948	6307	8416	8497	9292	9918	9469	9170	0.104				
Ensemble des PMA	6628	6893	7721	9727	12124	15914	16632	16618	17779	17429	17124	0.044				
Parte en pourcentage des PMA d'Afrique	0.503	0.505	0.514	0.509	0.520	0.529	0.511	0.559	0.558	0.543	0.536					

Source: Secrétariat de la CNUCED d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE

Dette multilatérale

Pays	Dette multilatérale totale																Taux d'accroissement moyens	
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	De 1987 à 1989	De 1990 à 1992					
Bénin	160	188	202	240	297	370	384	442	546	617	649	0.195	0.189					
Botswana	116	135	146	213	259	341	327	349	363	423	408	0.023	0.124					
Burkina Faso	222	244	233	308	390	447	465	499	565	649	723	0.116	0.280					
Burundi	132	175	209	258	354	489	550	607	703	768	828	0.241	0.178					
Cap-Vert	31	35	41	55	64	74	76	82	91	95	103	0.108	0.132					
République centrafricaine	97	109	122	160	219	300	338	368	489	532	541	0.227	0.106					
Tchad	86	93	90	100	120	159	190	254	350	419	525	0.597	0.500					
Comores	31	39	51	69	92	109	107	107	114	117	123	-0.018	0.079					
Djibouti	6	12	23	39	54	75	80	79	90	100	105	0.053	0.167					
Guinée équatoriale	29	29	22	27	33	50	61	68	72	84	84	0.360	0.167					
Ethiopie	574	596	601	672	773	939	998	1080	1243	1354	1505	0.150	0.211					
Gambie	100	101	104	118	147	197	196	218	250	263	286	0.107	0.144					
Guinée	218	231	255	300	398	499	543	626	730	883	979	0.255	0.341					
Guinée-Bissau	50	61	75	103	125	174	183	209	257	292	296	0.201	0.152					
Lesotho	75	90	107	145	168	207	222	258	307	327	353	0.246	0.150					
Liberia	371	443	460	551	635	754	727	709	762	766	739	-0.060	-0.030					
Madagascar	465	517	558	662	837	1119	1157	1254	1379	1517	1497	0.121	0.086					
Malawi	416	473	550	651	773	926	953	1015	1191	1314	1358	0.096	0.140					
Mali	323	387	428	498	603	718	769	816	978	1077	1133	0.136	0.158					
Mauritanie	311	365	358	386	466	600	612	639	726	736	772	0.065	0.063					
Mozambique	75	87	88	111	152	256	323	409	542	680	859	0.598	0.585					
Niger	193	259	286	352	466	569	646	680	787	804	793	0.195	0.008					
Rwanda	134	161	188	242	306	398	440	479	542	625	659	0.204	0.216					
Sao Tomé-et-Principe	17	20	20	21	24	32	42	58	76	93	108	0.813	0.421					
Sierra Leone	164	185	194	224	243	277	278	277	290	288	297	0.000	0.024					
Sonabie	365	437	448	564	643	784	787	825	913	932	900	0.052	-0.014					
Soudan	1396	1511	1545	1698	1895	2189	2279	2364	2679	2816	2813	0.080	0.050					
Togo	180	250	294	367	455	519	548	576	650	691	695	0.110	0.069					
Ouganda	455	596	651	760	830	1107	1149	1232	1579	1777	1909	0.113	0.209					
République-Unie de Tanzanie	874	935	937	1089	1253	1510	1596	1657	1964	2131	2414	0.097	0.229					
Zaire	931	1071	1151	1415	1650	2178	2174	2205	2395	2588	2534	0.012	0.058					
Zambie	1157	1197	1237	1533	1846	2223	2146	2140	2366	2432	2435	-0.037	0.029					
Ensemble des PMA d'Afrique	9754	11032	11674	13931	16570	20589	21346	22581	25989	28190	29423	0.097	0.132					
Ensemble des PMA	13873	15759	16926	20073	23700	29519	30919	32994	37803	41026	42808	0.118	0.132					
Parts en pourcentage des PMA d'Afrique	0.703	0.700	0.690	0.694	0.699	0.697	0.690	0.684	0.687	0.687	0.687							

Tableau 29

Paiements au titre du service de la dette multilatérale

Pays	Années											
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	
Bénin	5	6	7	12	15	14	14	13	13	22	21	
Botswana	10	12	14	20	32	49	48	45	60	59	65	
Burkina Faso	6	4	9	8	15	17	25	23	21	37	23	
Burundi	3	9	14	12	15	21	19	20	21	22	26	
Cap-Vert	0	1	2	2	1	4	4	3	3	6	10	
République centrafricaine	3	4	11	16	15	13	18	23	19	13	10	
Tchad	1	1	5	7	6	4	6	9	9	6	7	
Comores	0	1	1	1	1	0	0	0	0	2	3	
Djibouti	0	0	1	1	3	5	6	5	5	5	5	
Guinée équatoriale	1	1	7	9	4	4	3	6	5	3	3	
Ethiopie	24	42	51	59	65	53	52	60	56	47	41	
Gambie	5	10	7	6	27	19	17	14	14	16	12	
Guinée	17	14	18	18	38	42	40	46	49	41	47	
Guinée-Bissau	1	1	1	2	2	5	5	7	4	4	4	
Lesotho	1	2	3	7	9	10	11	11	12	13	15	
Libéria	25	39	57	35	23	3	3	3	1	1	1	
Madagascar	19	22	48	58	83	79	93	99	99	80	59	
Malawi	34	36	48	44	65	72	71	67	62	64	61	
Mali	6	9	15	29	41	41	56	48	47	25	26	
Mauritanie	19	26	35	63	49	61	88	59	104	64	63	
Mozambique	0		4	3	5	8	13	16	15	17	22	
Niger	32	9	14	19	28	52	61	38	28	23	18	
Rwanda	4	3	5	6	8	10	10	13	10	10	11	
Sao Tomé-et-Principe	0	0	0	0	0	2	1	1	1	1	2	
Sierra Leone	10	11	25	10	51	3	8	4	9	11	28	
Somalie	23	17	17	17	60	35	5	23	10	0	0	
Soudan	107	122	96	56	125	48	40	67	25	23	26	
Togo	15	9	22	29	28	46	36	55	44	33	27	
Ouganda	33	40	79	113	138	122	119	130	88	80	69	
République-Unie de Tanzanie	51	66	75	60	105	99	92	89	116	122	79	
Zaire	80	77	132	204	232	306	252	455	257	131	60	
Zambie	201	236	190	105	314	69	45	47	99	516	269	
Ensemble des PMA d'Afrique	736	830	1013	1031	1603	1316	1261	1499	1306	1497	1113	
Ensemble des PMA	903	1001	1270	1384	2107	1911	1729	1921	1845	1968	1489	

Source: Secrétariat de la CNUCED, d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE

Tableau 30

Paiements au titre du service de la dette en millions, de dollars

Pays	Années														Taux d'accroissement moyens	
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	De 1987 à 1989	De 1990 à 1992			
	Bénin	30	68	53	38	59	44	36	36	48	42	35	-0.182	-0.271		
Botswana	62	31	42	46	53	80	93	72	105	85	87	-0.100	-0.171			
Burkina Faso	27	27	27	33	36	35	47	56	36	56	39	0.600	0.083			
Burundi	18	27	26	26	35	45	43	43	45	45	42	-0.044	-0.067			
Cap-Vert	2	4	8	6	6	8	7	5	7	9	8	-0.375	0.143			
République centrafricaine	9	16	38	30	31	25	30	39	38	22	24	0.560	-0.368			
Tchad	3	2	13	15	7	7	9	14	15	12	14	1.000	-0.067			
Comores	2	2	3	3	3	2	1	2	3	3	4	0.000	0.333			
Djibouti	4	7	22	40	30	23	25	27	28	19	13	0.174	-0.536			
Guinée équatoriale	5	10	10	12	9	8	6	9	7	4	4	0.125	-0.429			
Ethiopie	80	113	141	165	188	200	252	282	190	133	124	0.410	-0.347			
Gambie	17	15	15	13	33	29	26	24	34	33	25	-0.172	-0.265			
Guinée	107	94	125	82	87	149	135	143	174	140	87	-0.040	-0.500			
Guinée-Bissau	4	5	9	17	11	14	13	14	8	12	7	0.000	-0.125			
Lesotho	14	27	25	22	15	16	26	26	31	34	35	0.625	0.129			
Libéria	119	162	121	87	80	77	68	52	69	65	48	-0.325	-0.304			
Madagascar	147	137	111	145	211	211	224	238	209	160	119	0.128	-0.431			
Malawi	97	91	14	120	136	116	108	128	117	105	96	0.103	-0.179			
Mali	36	20	31	56	65	76	84	90	81	47	58	0.184	-0.284			
Mauritanie	63	65	84	115	109	123	155	127	159	104	84	0.033	-0.472			
Mozambique	186	191	150	184	156	98	123	122	117	122	77	0.245	-0.342			
Niger	172	134	121	124	150	172	182	159	131	154	80	-0.076	-0.389			
Rwanda	10	13	24	27	20	24	27	35	32	32	25	0.458	-0.219			
Sao Tomé-et-Principe	0	2	3	4	2	4	3	3	2	2	3	-0.250	0.500			
Sierra Leone	48	62	60	43	69	27	28	34	28	20	34	0.259	0.214			
Somalie	32	47	73	56	87	55	49	68	35	17	14	0.236	-0.600			
Soudan	229	329	344	282	416	273	340	341	233	186	151	0.249	-0.352			
Togo	61	74	113	78	110	100	155	134	123	90	66	0.340	-0.463			
Ouganda	82	115	174	168	176	152	197	185	118	140	84	0.217	-0.288			
République-Unie de Tanzanie	112	172	128	113	160	180	200	190	180	169	121	0.056	-0.328			
Zaire	329	294	515	654	759	716	671	883	1089	357	228	0.233	-0.791			
Zambie	477	368	346	218	531	215	215	220	246	669	388	0.023	0.577			
PMA d'Afrique	2584	2724	2969	3022	3840	3304	3578	3801	3738	3088	2224	0.150	-0.405			
Ensemble des PMA	5256	3555	4093	4174	5179	4776	5103	5380	4966	4157	3016	0.126	-0.393			
Parts en pourcentage des PMA d'Afrique	0.49	0.77	0.73	0.72	0.74	0.69	0.70	0.71	0.75	0.74	0.74					

Source: Secrétariat de la CNUCED d'après des renseignements du secrétariat de l'OCDE

Tableau 31

Rapport service de la dette / exportations

Pays	Années																Taux d'accroissement moyens	
	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	De 1987 à 1989	De 1990 à 1992					
Bénin	16	36	18	10	15	9	7	14	12	9	7	0.556	-0.417					
Botswana	10	4	5	5	5	4	5	3	5	4	4	-0.250	-0.200					
Burkina Faso	15	17	15	19	18	13	16	21	11	16	11	0.615	0.000					
Burundi	17	27	23	20	24	40	31	37	46	36	38	-0.075	-0.174					
Cap-Vert	6	11	24	18	14	16	15	8	11	15	13	-0.500	0.182					
République centrafricaine	6	10	25	16	16	12	15	18	17	12	13	0.500	-0.235					
Tchad	6	2	9	15	5	4	4	7	5	5	5	0.750	0.000					
Comores	9	10	27	13	11	6	3	4	8	6	8	-0.333	0.000					
Djibouti	2	4	15	27	22	16	15	16	16	10	6	0.000	-0.625					
Guinée équatoriale	27	45	47	51	21	19	12	23	17	10	6	0.211	-0.647					
Ethiopie	14	20	22	26	25	30	37	38	31	30	27	0.267	-0.129					
Gambie	20	19	13	15	35	23	18	14	19	15	11	-0.391	-0.421					
Guinée	24	18	24	16	15	25	23	20	21	17	13	-0.200	-0.381					
Guinée-Bissau	22	30	37	94	113	91	82	99	42	59	35	0.088	-0.167					
Lesotho	3	6	6	8	5	4	5	5	6	6	5	0.250	-0.167					
Libéria	23	35	25	19	17	18	14	9	14	13	9	-0.500	-0.357					
Madagascar	38	38	28	41	52	49	54	49	40	33	24	0.000	-0.400					
Malawi	35	32	33	42	49	36	32	41	25	20	22	0.139	-0.120					
Mali	19	10	13	23	24	22	25	26	19	10	13	0.182	-0.316					
Mauritanie	21	18	26	29	25	28	32	26	34	22	17	-0.071	-0.500					
Mozambique	46	64	70	100	81	42	47	45	39	33	21	0.071	-0.462					
Niger	39	35	35	39	40	36	43	43	35	45	24	0.194	-0.314					
Rwanda	6	8	13	16	8	13	15	22	21	23	24	0.692	0.143					
Sao Tomé-et-Principe	4	20	23	42	15	46	23	32	25	22	33	-0.304	0.320					
Sierra Leone	4	18	6	19	15	10	7	9	12	22	17	-0.100	0.417					
Somalie	13	27	68	44	92	59	84	100	39	16	13	0.695	-0.667					
Soudan	25	41	44	34	75	60	57	41	46	49	41	-0.317	-0.109					
Togo	14	21	29	20	22	19	28	24	21	16	14	0.263	-0.333					
Ouganda	22	29	41	45	43	46	74	67	66	71	44	0.457	-0.333					
République-Unie de Tanzanie	21	35	25	26	36	45	39	35	33	36	21	-0.222	-0.364					
Zaire	20	16	25	33	37	36	28	37	47	17	23	0.028	-0.511					
Zambie	44	36	36	25	72	24	17	15	18	53	31	-0.375	0.722					
PMA d'Afrique	21.2	21.39	23.14	22.9	30.24	25.64	25.83	26.76	27.4	24.4	18.1	0.044	-0.339					
Ensemble des PMA	22	24	26	28	34	28	27	28	24	21	16	0.000	-0.333					

Source: Secrétariat de la CNUCED, principalement d'après les renseignements du secrétariat de l'OCDE, de la Banque mondiale et du FMI

Tableau 32

Réaménagement de la dette avec les créanciers officiels 1990-1994

Pays	Date de la réunion (mois/année)	Date de clôture	Période de consolidation (mois)	Pourcentage du principal et des intérêts consolidés	Période de franchise	Période de remboursement	Arrérés	Réaménagement de la dette rééchelonnée	Clause de faveur	Montant estimatifs rééchelonnés (en millions de dollars E.-U.)
Bénin	12/1991	3/03/1989	15	100		Conditions concessionnelles améliorées	yes	Oui	Oui	160
	06/1993	3/03/1989	29 ^c	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Non	Oui	25
Burkina Faso	03/1991	0/01/1991	15	100		Conditions de Toronto	Oui	Non	Oui	63
	05/1993	0/01/1991	32	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Non	Oui	36
République centrafricaine	06/1990	0/01/1983	12	100		Conditions de Toronto	Non	Oui	Non	4
	04/1994	0/01/1983	12	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Oui	Oui	89
Ethiopie	12/1992	3/12/1989	37 ^c	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Non	Oui	441
Guinée	11/1992	0/01/1986	12	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Oui	Oui	203
Madagascar	07/1990	01/07/1983	13	100		Conditions de Toronto	Non	Oui	Oui	139
Mali	10/1992	01/01/1988	35 ^a	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Non	Oui	20
Mozambique	06/1990	01/02/1984	30 ^a	100		Conditions de Toronto	Oui	Oui	Oui	719
	03/1993	01/02/1984	24 ^a	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Oui	Oui	440
Niger	09/1990	01/07/1983	21 ^b	100		Conditions de Toronto	Oui	Oui	Oui	116
	03/1994	01/07/1983	11	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Oui	Oui	160
Sierra Leone	11/1992	01/07/1983	16	100 ^g		Conditions concessionnelles améliorées ^h	Oui	Oui	Oui	164
	07/1994	01/07/1983	16	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Oui	Oui	164

Pays	Date de la réunion (mois/année)	Date de clôture	Période de consolidation (mois)	Pourcentage du principal et des intérêts consolidés	Période de franchise	Période de remboursement	Arriérés	Réaménagement de la dette rééchelonnée	Clause de faveur	Montant estimatifs rééchelonnés (en millions de dollars E.-U.)
Togo	VIII _b 07/1990	01/01/1983	24 _a	100		Conditions de Toronto	Non	Oui	Non	88
	IX _c 06/1992	01/01/1983	24 _b	100		Conditions concessionnelles améliorées	Non	Oui	Oui	52
Ouganda	V _c 06/1992	01/07/1981	16	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Oui	Oui	39
République- Unie de Tanzanie	III _b 03/1990	30/06/1986	12	100		Conditions de Toronto	Oui	Oui	Oui	200
	IV _c 01/1992	30/06/1986	30 _b	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Oui	Oui	691
Zambie	IV _b 07/1990	01/01/1983	18	100		Conditions de Toronto	Oui	Oui	Oui	963
	V _c 07/1992	01/01/1983	30 _b	100		Conditions concessionnelles améliorées	Oui	Oui	Oui	917

Source : Procès-verbaux du Club de Paris.

Note : Les chiffres romains indiquent le nombre de rééchelonnements de la dette pour le pays depuis 1990.

a La période de franchise est défini comme démarrant au début de la période de consolidation et jusqu'à la date du premier paiement.

b Bénéficiaire des mesures d'allègement de la dette concessionnelle convenues au Sommet de Toronto.

c Bénéficiaire des nouvelles conditions allant au-delà des conditions de Toronto suite à la proposition de Trinité (1990) et aux recommandations du Sommet de Londres de 1992.

d Dates des réunions informelles des créanciers sur les conditions appliquées dans les accords bilatéraux. Vu le très faible nombre de créanciers concernés, les créanciers n'ont pas réclamé une réunion complète du Club de Paris.

e Réaménagement pluriannuel.

f Le premier pourcentage porte sur le principal et le second sur les intérêts.

g Y compris 50% d'intérêts moratoires

h Ne s'applique ni aux intérêts moratoires ni aux arriérés sur la dette à court terme.